Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Surplus et pénuries de main-d'œuvre

prévus au Québec et dans ses régions pour 1989

Diagnostics par groupe professionnel et pour certaines professions

Québec

89-03236/

Le contenu de cette publication
a été rédigé et édité
par le ministère
de la Main-d'oeuvre
et de la Sécurité du revenu

Cette publication a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec, Québec
G1N 4K7

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
Ministère des Communications du Québec
Éléments de catalogage avant publication

Surplus et pénuries de main-d'œuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1989 : diagnostics par groupe professionnel et pour certaines professions / [rédigé et édité par le Ministère de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu]. —— [Québec] : Les Publications du Québec, 1988.
219 p.
« Cette étude a été produite par les membres du Service des études régionales et conjoncturelles, sous la supervision de Smaïl Bouikni, chef du service »
ISBN : 2-551-08274-2

1. Travail — Québec (Province) — Statistiques — Périodiques I. Bouikni, Smaïl, II. Québec (Province). Ministère de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu. Service des études régionales et conjoncturelles.

M35 E88 S97 1989

Dépôt légal – 4e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-08274-2

© Gouvernement du Québec

Avant-propos

Ses responsabilités très étendues auprès de clientèles diverses amène le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu à exercer des activités dans plusieurs domaines d'intervention. La Direction de la recherche joue un rôle essentiel de soutien pour plusieurs de ces activités; elle considère utile et nécessaire de diffuser les résultats de ses études, afin de répondre au besoin d'information sur le marché du travail.

Le présent document expose les prévisions de déséquilibres de main-d'œuvre pour 1989, par groupe professionnel, pour le Québec et pour chacune de ses régions. En fournissant ces renseignements aux divers intervenants de la main-d'œuvre et de la formation de même qu'aux agents socio-économiques en général, la Direction de la recherche espère répondre à leurs attentes.

Une fois de plus, la contribution des divers organismes consultés dans le cadre de cet exercice de prévision a grandement amélioré la qualité des diagnostics. En terminant, je tiens à rappeler que la Direction de la recherche recevra avec intérêt les commentaires et les suggestions des lecteurs de cet ouvrage.

La directrice de la recherche,
Monique Frappier

Équipe de réalisation

Cette étude a été produite par les membres du Service des études régionales et conjoncturelles, sous la supervision de Smaïl Bouikni, chef du Service.

La conception méthodologique, la coordination et la rédaction ont été réalisées par un comité de travail composé de Michel Charron et Clément Desbiens (responsables), Yves Larocque, André Lepage et Serge Paré.

L'analyse régionale a été effectuée par les économistes des divisions régionales du Service:

Louis-Mari Rouleau	Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
Gilles Gauthier	Saguenay — Lac-Saint-Jean
Sylvain Mélançon	Québec et Québec-Sud
Jules Bergeron	Mauricie — Bois-Francs
Serge Paré	Estrie
Yves Larocque	Montérégie
Michel Charron et Alain Dufour	Montréal-Centre et Laval
Robert Gareau	Laurentides et Lanaudière
Nacer Lahdiri	Outaouais
Marie-Josée Marcoux	Abitibi-Témiscamingue
André Lepage	Côte-Nord et Nord-du-Québec

Louise Trépanier et Jean-Pierre Vaillancourt ont apporté une aide précieuse à différentes étapes de l'exercice. Joanne Cavallaro a accompli le travail de dactylographie et de présentation du document.

Table des matières

		Page
Introduction		7
Méthodologie et interprétation des résultats		9
Prévisions par groupe professionnel et par région		15
Liste des sigles utilisés dans les tableaux		16
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	17
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	24
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	35
27	Enseignants et personnel assimilé	40
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	45
33/37	Professionnels des domaines artistique et littéraire et Travailleurs spécialisés dans les sports et loisirs	54
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	58
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	69
61	Travailleurs spécialisés dans les services	75
71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	83
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	86
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	88
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	91
81/82	Travailleurs des industries de transformation	94
811	Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai	94
813/814	Métallurgistes et travailleurs assimilés	96
815	Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre, et travailleurs assimilés	100
816/817	Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues	103
821/822	Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés	106
823	Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier	111
825	Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés	114
826/827	Travailleurs du textile	117
829	Autres travailleurs des industries de transformation	121
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	123
831	Usineurs de métaux	123
833	Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs	126
835	Travailleurs du bois à la machine	130
837	Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires	132
839	Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes	135
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	137
851/852	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs	137
853	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe	141
854	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois	145
855/856	Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir	148
857	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires	152
858	Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens	155
859	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	161

87 Travailleurs du bâtiment 164
91 Personnel d'exploitation des transports 173
93 Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs 179
95 Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines 182
951 Imprimeurs et travailleurs assimilés 182
953 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés 183
955/959 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, non classés ailleurs, et autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, non classés ailleurs 183
99 Travailleurs non classés ailleurs 188

Annexe I: Liste des organismes ayant participé à la consultation 189

Annexe II: Liste des titres et codes des grands groupes, sous-groupes et groupes de base 193

Annexe III: Liste alphabétique des titres des groupes de base 209

Introduction

Après avoir connu un léger fléchissement dans le rythme de création d'emplois en 1986, l'économie du Québec a repris de plus belle en 1987 avec 100 000 emplois nouveaux, contrairement aux prévisions des observateurs du marché du travail. Les années 1988 et 1989 seront marquées cependant par un ralentissement de la croissance de l'emploi. Avec un taux d'activité légèrement à la hausse, la diminution du chômage sera tout de même significative. Un surplus généralisé de main-d'œuvre caractérisera de nouveau le marché du travail québécois en 1989. Ceci n'empêche cependant pas différents secteurs de connaître des pénuries parfois importantes au point d'entraver la croissance des entreprises et des secteurs touchés. Les prévisions des déséquilibres de main-d'œuvre conservent, dans un tel contexte, leur pertinence.

La Direction de la recherche publie donc pour une sixième année consécutive les résultats de ses prévisions à court terme des déséquilibres de main-d'œuvre par groupe professionnel et par région. En plus de servir à l'orientation et à la planification de politiques et de programmes de différents ministères et organismes gouvernementaux, ces prévisions sont mises à la disposition des différents acteurs du marché du travail, tels les conseillers en orientation et en information scolaire et professionnelle, les employeurs, les syndicats, les travailleurs et les étudiants.

Elles ont été réalisées en 1987 et 1988 et portent sur l'année 1989; elles ne représentent donc pas la situation actuelle. Un résumé de la méthodologie est présenté dans la section qui suit, afin de guider le lecteur dans l'interprétation des résultats. La majeure partie du document est consacrée aux résultats détaillés par région et par groupe professionnel. Ces résultats sont présentés par grands groupes professionnels. Chaque section débute par un bref résumé des faits saillants.

Pour faciliter l'utilisation du document, une liste alphabétique des groupes professionnels de base et une liste des titres et codes des grands groupes, sous-groupes et groupes de base apparaissent en annexe. Mentionnons, en terminant, la collaboration fort appréciée de nombreux intervenants du marché du travail; la liste des organismes ayant participé à notre consultation complète le document.

Méthodologie et interprétation des résultats

Le marché du travail met en relation une foule d'agents socio-économiques présentant des comportements et des attentes très variés. L'analyse de cette réalité mouvante et, *a fortiori*, la prévision de celle-ci soulèvent plusieurs problèmes complexes. La méthode utilisée pour prévoir les déséquilibres de main-d'œuvre au Québec pour 1989, par région et par groupe professionnel, repose donc sur un certain nombre d'hypothèses, ce qui suggère une interprétation prudente des résultats présentés dans ces pages. La présente section expose le champ de la prévision, résume la méthode utilisée et indique quelques points de repère devant guider l'interprétation des résultats.

1. Champ de la prévision

1.1 Horizon de prévision

Les résultats présentés portent sur l'année 1989 et non sur la situation actuelle du marché du travail québécois. Bien sûr, comme on le verra plus loin, l'état actuel du marché influence ce qui se passera en 1989; toutefois l'aspect prévisionnel de cette analyse, effectuée en 1987 et 1988, ne doit pas être oublié. Par ailleurs, il ne s'agissait pas de prévoir l'état du marché à un moment particulier de l'année 1989, mais plutôt la situation qui prévaudra, en moyenne, au cours de cette année-là.

1.2 Groupes professionnels

La classification et les définitions des groupes professionnels et des professions traités dans le présent document reposent essentiellement sur la *Classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.)*[1]. En fait, la *C.C.D.P.* comporte quatre niveaux de classification des professions: le grand groupe, le sous-groupe, le groupe de base et la profession. Chaque grand groupe (code à deux chiffres) comprend plusieurs sous-groupes (code à trois chiffres); chaque sous-groupe comprend plusieurs groupes de base (code à quatre chiffres) et chaque groupe de base comprend plusieurs professions (code à sept chiffres).

Depuis la parution de la *C.C.D.P.* en 1971, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a publié plusieurs volumes révisant certains grands groupes de professions, à la suite des changements observés dans le monde du travail; elle publie aussi le *Guide de la C.C.D.P.*[2] qui contient de nouvelles descriptions de professions. La présente analyse, qui tient compte de ces modifications, a été effectuée pour les 500 groupes de base (code à quatre chiffres) souvent appelés «groupes professionnels» et pour un certain nombre de quelque 6 700 professions (code à sept chiffres). Les résultats sont exposés par groupe professionnel (un tableau pour chaque groupe) et, lorsque l'information obtenue le permet, par profession (notes accompagnant les tableaux).

Par ailleurs, les données du Recensement du Canada de 1981, qui ont servi à répartir l'emploi des secteurs d'activité entre les groupes professionnels, sont produites sur la base de la version de 1971 de la *Classification type des professions (C.T.P.)*[3]. La *C.T.P.* diffère quelque peu de la *C.C.D.P.*: elle ne comporte que trois niveaux de classification (le grand groupe, le sous-groupe et le groupe de base), dont les codes sont presque identiques à ceux de la *C.C.D.P.* Les principales différences de classification des groupes de base sont relevées aux endroits appropriés dans la liste alphabétique des titres des groupes de base qui complète le présent document. Puisqu'une source essentielle de données repose sur la *C.T.P.*, il a fallu s'y conformer et, donc, s'écarter quelque peu de la *C.C.D.P.*

Plusieurs titres de groupes professionnels se terminent par la mention «non classés ailleurs». Il s'agit de groupes professionnels composés de professions qui n'ont pu être classées dans d'autres groupes à cause de leur nature particulière, parce qu'elles chevauchaient deux ou plusieurs groupes, parce que leur apparition récente ne permettait pas de les classer définitivement ou à cause de leur faible importance économique. Ces groupes professionnels doivent être considérés même s'ils sont de nature résiduelle. L'interprétation des diagnostics les concernant peut cependant poser des difficultés lorsque, par exemple, on y retrouve à la fois des professions spécialisées et des professions beaucoup moins spécialisées. De plus, les titres des groupes professionnels portant la mention «non classés ailleurs»

ressemblent souvent à ceux des groupes qui les précèdent. Le lecteur pourra alors se référer à la *C.C.D.P.* pour connaître la composition exacte de chacun des groupes touchés.

Le diagnostic posé pour un groupe professionnel ne se reflète pas forcément dans chacune des professions qui le composent. Un groupe professionnel peut rassembler une cinquantaine de professions; il arrive qu'à l'intérieur d'un même groupe, quelques professions déplorent des pénuries de main-d'œuvre alors que d'autres enregistrent des surplus. Ainsi apparaissent de nombreux cas où le groupe professionnel connaît un surplus de main-d'œuvre alors qu'une ou plusieurs des professions comprises dans ce même groupe sont en pénurie.

Lorsque aucun diagnostic n'est posé pour un groupe professionnel dans une ou plusieurs régions, ou même dans toutes les régions, ce groupe ne doit pas être automatiquement considéré en équilibre dans ces endroits. Trois facteurs ont pu causer cette absence de résultat: la faible quantité d'informations concernant le groupe, qui ne permet pas de poser un diagnostic valable; le niveau d'emploi très faible ou nul du groupe professionnel, qui nuit à la pertinence du diagnostic; le nombre et la diversité des professions inscrites au groupe professionnel, qui diminuent la pertinence d'un diagnostic global pour le groupe. Dans ce dernier cas, toutefois, lorsque l'information sur certaines professions (parmi celles qui composent le groupe) est suffisante, elle accompagne le tableau correspondant au groupe.

1.3 Régions

L'analyse du marché du travail des groupes professionnels a été faite pour chacune des 11 régions[4] de même que pour l'ensemble du Québec. Même si elles ne sont pas étanches, les régions ont des caractéristiques particulières qui se reflètent sur le marché du travail; c'est pourquoi le diagnostic peut varier d'une région à l'autre, pour le même groupe professionnel. À première vue, ces différences peuvent surprendre, étant donné la mobilité interrégionale. Celle-ci se présente sous deux formes différentes: d'une part, les personnes qui quittent leur région de façon définitive, d'autre part, celles qui passent d'une région à l'autre à tous les jours pour se rendre à leur travail. Le premier cas a été considéré implicitement dans la prévision de l'offre de main-d'œuvre. Quant aux déplacements quotidiens, ils varient d'un groupe professionnel à l'autre et se limitent souvent aux zones limitrophes des régions. De plus, ils n'affectent pas les résultats puisque les données utilisées tant dans la prévision de la demande que dans la prévision de l'offre reposent sur le lieu de résidence des personnes faisant partie de la population active, préservant ainsi la cohérence du modèle. Par ailleurs, certains diagnostics régionaux vont dans le même sens que le diagnostic national tandis que d'autres s'y opposent: on ne doit évidemment pas y voir de contradiction.

2. Méthode de prévision

La méthode de prévision retenue pour les fins de cette étude comporte deux volets: un volet quantifatif basé sur l'utilisation de donnees statistiques et un volet qualitatif basé sur un processus de consultation.

2.1 Volet quantitatif

L'approche quantitative servant à prévoir les déséquilibres de main-d'œuvre pour 1989 consiste à comparer la demande additionnelle de main-d'œuvre (le nombre de postes qu'il faudra combler) avec l'offre de main-d'œuvre disponible (le nombre de travailleurs aptes et disposés à occuper ces emplois). La demande de main-d'œuvre provient donc des employeurs et représente le nombre de travailleurs qu'ils doivent embaucher pour assurer un certain niveau de production de biens et services (voir la section 2.1.4). L'offre de main-d'œuvre, quant à elle, correspond à la quantité de ressources humaines disponible sur le marché, c'est-à-dire le nombre de personnes disposées à offrir leurs services. Ces variables sont évaluées pour chaque groupe professionnel et pour chaque région.

2.1.1 Prévision de l'emploi

Du côté de la demande, la partie des besoins en main-d'œuvre due à l'évolution de l'activité économique représente le premier élément à considérer. Les prévisions de l'emploi pour 1988 et 1989 par secteur d'activité et par région jouent un rôle essentiel à cet égard. Dans le cas présent, ces prévisions, effectuées en 1987 par le Service des études régionales et conjoncturelles, sont basées sur plusieurs scénarios de croissance macro-économique pour le

Québec, élaborés par divers organismes. Une fois les prévisions d'emplois par secteur d'activité converties en prévisions par groupe professionnel, la différence entre l'emploi prévu pour 1988 et celui prévu pour 1989 représente la création nette d'emplois, c'est-à-dire les besoins en main-d'œuvre dus à l'évolution de l'activité économique qui apparaîtront en 1989.

2.1.2 Structures professionnelles

La structure professionnelle d'un secteur d'activité montre comment se répartit l'emploi du secteur entre les différents groupes professionnels. Les structures professionnelles proviennent du Recensement du Canada de 1981. Il s'agit, en fait, du nombre de personnes faisant partie de la population active expérimentée, par région, par secteur d'activité et par groupe professionnel. Ces structures ont été ajustées de façon à refléter l'évolution prévue entre 1981 et 1989. À titre d'exemple, l'ouverture de Hyundai dans la Montérégie entraîne l'apparition de groupes professionnels relatifs à la fabrication automobile au sein du secteur des équipements de transport, lesquels groupes n'apparaissaient pas dans cette région en 1981.

2.1.3 Remplacement

La deuxième composante de la demande additionnelle de main-d'œuvre touche les besoins de remplacement à la suite des décès et des retraites. Ces besoins ont été estimés au moyen de taux d'érosion indiquant, pour chaque groupe professionnel, le pourcentage de la main-d'œuvre qui doit être remplacée pendant une année donnée dans l'ensemble du Québec. Les taux d'érosion proviennent du Système de projection des professions au Canada; ils ont été appliqués aux prévisions d'emploi par groupe professionnel et par région, pour 1989. Le résultat ainsi obtenu représente le nombre de postes à combler dus à l'érosion.

2.1.4 Demande additionnelle

L'addition des deux composantes, c'est-à-dire, d'une part, les besoins en main-d'œuvre dus à l'évolution de l'activité économique et, d'autre part, les besoins de remplacement, donne la demande additionnelle de main-d'œuvre. Cette opération est effectuée pour chaque groupe professionnel et pour chaque région.

2.1.5 Offre disponible

La détermination de l'offre de main-d'œuvre disponible repose sur la prévision du nombre de chômeurs pour 1989 dans chacune des régions du Québec. Ce nombre global, couvrant l'ensemble des groupes professionnels d'une région, provient de la prévision des indicateurs du marché du travail, effectuée par le Service des études régionales et conjoncturelles. À l'aide de la structure professionnelle du chômage obtenue par la compilation des données du Recensement de 1981, structure que nous avons modifiée en y appliquant l'évolution survenue dans les parts relatives des grands groupes de professions entre le Recensement de 1981 et les moyennes annuelles de l'Enquête sur la population active de 1986, le nombre global de chômeurs a été réparti entre les différents groupes professionnels et ce, pour chaque région.

L'utilisation du nombre de chômeurs prévu comme mesure de l'offre disponible, sans y ajouter d'autres composantes, se base sur l'hypothèse implicite voulant que tout nouvel arrivant sur le marché du travail traverse une phase de recherche d'emploi et, donc, se retrouve d'abord parmi les chômeurs.

2.1.6 Diagnostic préliminaire

La différence entre la demande additionnelle et l'offre disponible permet de voir s'il y a déséquilibre de main-d'œuvre. Si cette différence est négligeable, une situation d'**équilibre** prévaut pour le groupe professionnel concerné. Lorsque cette même différence est significative, il y a alors déséquilibre de main-d'œuvre: si la demande est supérieure à l'offre, il y a **pénurie** de main-d'œuvre, tandis que si la demande est inférieure à l'offre, il y a **surplus** de main-d'œuvre. Afin de mieux percevoir l'importance du déséquilibre pour le marché du travail concerné, la différence entre la demande et l'offre est divisée par le nombre d'emplois prévu pour 1989. Cette opération, effectuée pour chaque groupe professionnel et pour chaque région, permet de qualifier le déséquilibre, s'il y a lieu, comme étant léger, moyen ou sévère. On obtient ainsi un diagnostic préliminaire, qui pourra être modifié par les résultats tirés de la consultation.

2.2 Volet qualitatif

Les données opérationnelles récentes sur le marché du travail, telles que les taux de placement des diplômés des maisons d'enseignement, les inscriptions des travailleurs sans emploi et les postes vacants dans les bureaux de placement publics, peuvent fournir des indications pertinentes sur l'évolution à court terme du marché du travail par profession. Mais comme leur fiabilité et leur degré de couverture du marché du travail varient énormément, il est préférable de ne pas réviser systématiquement les diagnostics obtenus du modèle quantitatif sur cette seule base.

Ainsi, des informations de nature qualitative ont été recueillies dans le cadre d'un processus étendu de consultation se déroulant tant sur le plan national que régional. Parmi la liste de répondants (en annexe), citons des ministères, des organismes paragouvernementaux, des corporations et des associations professionnelles, des regroupements d'employeurs et des associations syndicales. Des efforts particuliers ont été apportés par, entre autres, des comités consultatifs régionaux afin d'assurer un équilibre entre les organismes patronaux et syndicaux consultés et une couverture des différents secteurs d'activité économique la plus large possible. Deux mécanismes de consultation ont été utilisés: un questionnaire remis au répondant et complété à l'aide d'explications détaillées ou une rencontre entre l'économiste en région et le répondant.

Les informations obtenues lors de ces consultations jouent alors deux rôles importants dans la prévision des déséquilibres de main-d'œuvre. Premièrement, elles permettent de réviser le diagnostic préliminaire émis sur les groupes professionnels. Deuxièmement, elles fournissent des renseignements singulièrement utiles sur les déséquilibres à un niveau plus désagrégé, celui des professions proprement dites, étant donné l'absence presque totale de données chiffrées à ce niveau de désagrégation.

3. Interprétation des résultats

Cet exercice de prévision repose sur un certain nombre d'hypothèses reliées à divers aspects de la méthodologie: la théorie sous-jacente, la nature du modèle quantitatif, les insuffisances de données, les limites des systèmes de classification (celui des professions, entre autres), le scénario macro-économique retenu, la procédure de consultation des agents économiques. Ainsi, certains phénomènes qui caractérisent le fonctionnement du marché du travail, telle la mobilité interprofessionnelle, n'ont pu être intégrés explicitement à l'analyse. Le recours à la consultation, même s'il implique l'ajout de quelques hypothèses, se justifie aisément par le fait qu'il vient pallier en partie les lacunes du volet quantitatif. Toutefois, même restreinte, une zone d'incertitude demeure car un déséquilibre prévu peut ne pas se concrétiser si, par exemple, un ajustement rapide et imprévisible du marché du travail survient. En fait, la diffusion d'informations sur les déséquilibres prévus a précisément pour objectif de favoriser de tels ajustements.

Les limites inhérentes à la prévision des déséquilibres de main-d'œuvre doivent baliser l'interprétation des diagnostics formulés, surtout lorsque ceux-ci servent à la prise de décision. À cet égard, la relativité des diagnostics présentés dans ces pages demeure l'élément le plus important à retenir. En effet, l'indicateur qui résulte du volet quantitatif et qui mène au diagnostic préliminaire sur les groupes professionnels met le déséquilibre (demande — offre) en relation avec le niveau de l'emploi prévu pour 1989. Le degré de gravité assigné au déséquilibre est donc mesuré du point de vue du marché du travail du groupe professionnel dans la région concernée. Ainsi, une pénurie de main-d'œuvre est dite sévère lorsqu'elle est de nature à nuire sensiblement aux entreprises qui ont besoin de la main-d'œuvre du groupe professionnel visé.

Sur un plan plus général, présenter des diagnostics (surplus léger par exemple) plutôt que des résultats chiffrés a pour but de souligner l'ordre de grandeur des déséquilibres. Cet ordre de grandeur s'avère en effet plus fiable que la valeur précise de l'indicateur tiré du modèle quantitatif. La méthode statistique de regroupement des groupes professionnels, sur la base de cet indicateur chiffré, vise justement à augmenter la fiabilité des diagnostics. Par ailleurs, l'arrimage entre le volet quantitatif et le volet de la consultation se trouve facilité par le passage à des diagnostics d'ordre qualitatif.

Les remarques portant sur les professions proprement dites nécessitent une interprétation un peu plus nuancée parce qu'elles concernent des informations à un niveau plus désagrégé,

parce qu'elles ne sont pas soutenues par une analyse quantitative et parce qu'à ce niveau de désagrégation, la mobilité interprofessionnelle risque davantage d'embrouiller les prévisions. Toutefois, les avis provenant de la consultation, qui sont à la base des pénuries signalées dans les professions, sont considérés fiables et représentatifs. Par ailleurs, il est à noter que l'absence de remarque au sujet d'une profession n'équivaut pas nécessairement à un diagnostic de surplus ou d'équilibre car elle peut signifier simplement qu'aucune information précise et claire n'a été recueillie.

L'horizon de prévision, c'est-à-dire l'année 1989, nécessite quelques précisions. Le fait qu'il s'agisse de prévoir la situation moyenne du marché du travail de 1989 obligera le lecteur à quelques ajustements lorsqu'il consultera les diagnostics se rapportant à des groupes professionnels affectés par des fluctuations saisonnières importantes. Par ailleurs, la situation devant prévaloir en 1990 ou en 1991 ne peut être déduite directement des prévisions exposées dans ce document.

Certains groupes professionnels, comme ceux des contremaîtres et, à un degré moindre, ceux des contrôleurs et vérificateurs, présentent des problèmes d'interprétation particuliers, l'offre de main-d'œuvre s'avérant difficile à évaluer dans leurs cas en raison, notamment, du processus de la promotion interne. Pour les contremaîtres, des ajustements ont été effectués la plupart du temps mais les diagnostics doivent tout de même être utilisés avec circonspection.

En termes d'intégration au marché du travail, un même diagnostic dans deux groupes professionnels différents se traduira rarement par un nombre semblable de postes à combler, étant donné que le nombre d'emplois varie beaucoup d'un groupe à l'autre et d'une région à l'autre. De plus, la présence d'un surplus de main-d'œuvre ne doit pas être perçue comme une absence totale de débouchés pour les nouveaux venus. Un surplus dans une profession donnée indique que les candidats seront plus nombreux que les postes à combler, ce qui ne peut qu'augmenter l'importance d'une préparation professionnelle adéquate. De la même façon, la présence d'une pénurie de main-d'œuvre ne signifie pas que les candidats à de tels postes décrocheront automatiquement l'emploi convoité ou qu'il sera impossible pour les employeurs de dénicher un candidat répondant à leurs exigences. Une pénurie prévue pour un groupe professionnel signale l'importance d'une bonne procédure de recrutement pour les employeurs concernés et la présence de possibilités d'embauche plus grandes pour les travailleurs, bien préparés et qualifiés, orientés vers ces domaines d'activité professionnelle.

---

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, Ottawa, 1971, t. 1.
2. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions — Guide*, 7e édition, Ottawa, 1987.
3. STATISTIQUE CANADA, Division des normes, *Classification type des professions — 1980*, Ottawa, 1981. (Ce manuel contient des tables de comparaison avec la version de 1971.)
4. L'appellation des 11 régions utilisée dans la publication a été modifiée afin de tenir compte des nouvelles régions administratives créées en vertu du décret gouvernemental du 22 décembre 1987. Les territoires auxquels font référence les 11 régions correspondent, pour l'essentiel, à ceux des régions administratives en vigueur avant ce décret.

PRÉVISIONS
PAR GROUPE PROFESSIONNEL
ET PAR RÉGION

Liste des sigles utilisés dans les tableaux

SS: surplus sévère
SM: surplus moyen
SL: surplus léger
EQ: équilibre
PL: pénurie légère
PM: pénurie moyenne
PS: pénurie sévère
—: non disponible
MRC: municipalité régionale de comté

GRAND GROUPE 11

Directeurs, administrateurs et personnel assimilé

«Ce grand groupe comprend les travailleurs qui s'occupent de direction et d'administration et dont le travail consiste à préparer, organiser, coordonner, diriger, contrôler diverses activités; à recruter le personnel; à formuler des programmes et des règlements, les mettre en application ou les faire respecter, dans des organismes gouvernementaux, des entreprises industrielles ou autres. Ce grand groupe comprend les cadres intermédiaires, les directeurs de chaînes d'établissements et les personnes dont le travail se rattache directement à la direction et à l'administration[1].»

Le grand groupe des directeurs, administrateurs et du personnel assimilé représentera 7,2 % de l'emploi total du Québec en 1989, soit près de 220 000 emplois. À eux seuls, les secteurs du commerce, de l'administration publique et de la finance, de l'assurance et des affaires immobilières regrouperont 41 % de l'emploi de ce groupe.

La croissance de l'emploi de ce groupe en 1989 sera sensiblement la même que celle de l'ensemble des professions. Plus de 50 % de la demande additionnelle de ce groupe, qui s'élèvera à plus de 9 000 postes, sera générée par les besoins de remplacement. Dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de Québec et Québec-Sud, cette situation sera plus accentuée car environ les trois quarts de la demande additionnelle proviendront des besoins de remplacement. Par contre, dans les régions de l'Ouest du Québec, soit l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue, c'est la création de nouveaux postes qui contribuera le plus à la demande additionnelle. La croissance de l'emploi de ces régions s'établira respectivement à 6,4 % et 5,1 % en 1989, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne de ce groupe (2,1 %). Ceci entraînera des pénuries pour l'ensemble du grand groupe dans ces deux régions. Dans les autres régions du Québec, une situation de surplus ou d'équilibre est à prévoir puisque l'offre de main-d'œuvre disponible sera en général presque deux fois supérieure à la demande additionnelle.

Malgré cela, certaines professions de ce grand groupe seront en pénurie, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la formation et le nombre d'années d'expérience requises pour occuper ces postes constituent un obstacle important. Aussi, dans les PME, on exige souvent de connaître plusieurs spécialités (comptabilité et gestion de la production, par exemple). Enfin, dans les régions éloignées des grands centres, on rencontre des difficultés de recrutement supplémentaires à cause du manque de mobilité de ces professionnels de la gestion.

Même si les pénuries prévues pour 1989 diffèrent d'une région à l'autre, on note qu'il y aura pénuries dans les professions reliées aux services-conseils en placement et en fiscalité dans plusieurs régions. C'est notamment le cas des régions de Québec et Québec-Sud (pénurie de comptables fiscalistes), de l'Outaouais (administrateurs fiduciaires) et de la Côte-Nord (conseillers en placements).

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions,* 1971, p. 11.

CCDP **1116**

Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	100
Québec et Québec-Sud	SL	1 000
Mauricie — Bois-Francs	EQ	300
Estrie	SL	350
Montérégie	SL	1 050
Montréal-Centre et Laval	SL	1 800
Laurentides et Lanaudière	SL	500
Outaouais	EQ	250
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	—
Ensemble du Québec	SL	5 500

En dépit des surplus généralement prévus, des pénuries toucheront les professions suivantes:

1116-118 Inspecteur des taxes d'accise, dans la région de l'Outaouais

1116-128 Évaluateur d'immeubles, dans Québec et Québec-Sud

1116-162 Inspecteur des pêches, dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, en raison du caractère saisonnier de la profession

1116-199 Autres inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux, inspecteur du zonage, dans la région de la Côte-Nord, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

CCDP **1130**

Directeurs généraux et autres cadres supérieurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	450
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	450
Québec et Québec-Sud	EQ	2 100
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	800
Estrie	**PL**	400
Montérégie	EQ	2 900
Montréal-Centre et Laval	EQ	7 050
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 200
Outaouais	**PL**	300
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	150
Ensemble du Québec	EQ	15 950

Signalons que le recrutement de personnel de ce groupe professionnel sera plutôt difficile dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine; on devra la plupart du temps recruter hors région. Par ailleurs, dans Montréal-Centre et Laval, le bilinguisme est considéré comme essentiel.

CCDP **1131**

Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	—
Québec et Québec-Sud	**PL**	125
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	**PL**	—
Montérégie	EQ	250
Montréal-Centre et Laval	EQ	950
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 550

La pénurie prévue dans la région de l'Estrie se fera plus spécifiquement sentir pour la profession suivante:

1131-118 Directeur de l'ingénierie, et plus particulièrement dans la MRC du Val-Saint-François, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

CCDP **1132**

Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	200
Québec et Québec-Sud	**PL**	450
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	EQ	125
Montérégie	EQ	500
Montréal-Centre et Laval	SL	1 150
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	EQ	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 350

CCDP 1133 Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	600
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	600
Québec et Québec-Sud	SL	1 750
Mauricie — Bois-Francs	EQ	650
Estrie	EQ	500
Montérégie	SL	1 750
Montréal-Centre et Laval	SL	3 350
Laurentides et Lanaudière	EQ	700
Outaouais	EQ	500
Abitibi-Témiscamingue	**PM**	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	250
Ensemble du Québec	SL	10 850

CCDP 1134 Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	100
Québec et Québec-Sud	EQ	500
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	EQ	125
Montérégie	EQ	400
Montréal-Centre et Laval	SL	950
Laurentides et Lanaudière	EQ	300
Outaouais	**PM**	150
Abitibi-Témiscamingue	**PM**	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	3 000

CCDP 1135 Directeurs financiers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	550
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	450
Québec et Québec-Sud	EQ	2 150
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	650
Estrie	**PL**	500
Montérégie	EQ	3 800
Montréal-Centre et Laval	EQ	5 250
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 250
Outaouais	**PM**	400
Abitibi-Témiscamingue	**PM**	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	250
Ensemble du Québec	EQ	15 500

En raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre disponible, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

1135-110 Administrateur des finances, dans la région de Québec et Québec-Sud

1135-114 Directeur de banque, dans la Communauté régionale de l'Outaouais et la MRC d'Abitibi

1135-118 Directeur de société de fiducie, dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP 1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	450
Québec et Québec-Sud	EQ	1 700
Mauricie — Bois-Francs	EQ	550
Estrie	SL	250
Montérégie	SL	2 250
Montréal-Centre et Laval	SL	4 000
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 000
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	200
Ensemble du Québec	SL	11 050

CCDP
1137 Directeurs des ventes et de la publicité

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	550
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	800
Québec et Québec-Sud	SL	2 600
Mauricie — Bois-Francs	EQ	1 050
Estrie	EQ	600
Montérégie	SL	3 950
Montréal-Centre et Laval	SL	9 750
Laurentides et Lanaudière	SL	2 000
Outaouais	SL	250
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	150
Ensemble du Québec	SL	21 650

La MRC d'Abitibi sera aux prises avec une pénurie, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, dans la profession suivante:
1137-118 Directeur des ventes.

CCDP
1141 Directeurs des achats

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	EQ	300
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	**PL**	50
Montérégie	EQ	450
Montréal-Centre et Laval	SL	1 000
Laurentides et Lanaudière	SL	125
Outaouais	**PL**	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 250

La région de l'Estrie sera plus particulièrement touchée par une pénurie dans la profession suivante:
1141-110 Directeur des achats de marchandises.

CCDP
1142 Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	250
Québec et Québec-Sud	SL	600
Mauricie — Bois-Francs	SM	250
Estrie	**PL**	200
Montérégie	SL	950
Montréal-Centre et Laval	SL	1 500
Laurentides et Lanaudière	SL	300
Outaouais	SM	125
Abitibi-Témiscamingue	**PM**	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	100
Ensemble du Québec	SL	4 450

Une pénurie est prévue dans la région de Québec et Québec-Sud pour la profession suivante:
1142-199 Autres directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services, directeur de pourvoirie, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre et du caractère saisonnier de la profession.

CCDP
1143 Directeurs de la production

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	300
Québec et Québec-Sud	EQ	1 300
Mauricie — Bois-Francs	EQ	850
Estrie	SL	500
Montérégie	EQ	3 350
Montréal-Centre et Laval	EQ	6 000
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 450
Outaouais	SL	200
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	75
Ensemble du Québec	EQ	14 450

CCDP
1145 Directeurs de travaux de construction

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	150
Québec et Québec-Sud	SL	500
Mauricie — Bois-Francs	EQ	250
Estrie	EQ	75
Montérégie	SL	800
Montréal-Centre et Laval	SL	1 200
Laurentides et Lanaudière	EQ	650
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	100
Ensemble du Québec	SL	3 900

La région de la Côte-Nord sera touchée plus particulièrement par une pénurie, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, dans la profession suivante:

1145-114 Surintendant de travaux de construction, spécialiste de l'évaluation des travaux.

CCDP
1147 Directeurs des transports et des télécommunications

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	150
Québec et Québec-Sud	SL	500
Mauricie — Bois-Francs	EQ	200
Estrie	EQ	125
Montérégie	EQ	1 150
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 850
Laurentides et Lanaudière	SL	500
Outaouais	**PL**	150
Abitibi-Témiscamingue	EQ	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	EQ	4 900

CCDP
1149 Autres directeurs et administrateurs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	700
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	700
Québec et Québec-Sud	SL	3 250
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 200
Estrie	EQ	900
Montérégie	SL	4 250
Montréal-Centre et Laval	SL	9 200
Laurentides et Lanaudière	SL	2 250
Outaouais	EQ	850
Abitibi-Témiscamingue	EQ	350
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	300
Ensemble du Québec	SL	23 900

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus généralement prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

1149-116 Administrateur artistique, avec connaissances approfondies en technique médiatique, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean

1149-126 Directeur administratif, dans les zones périphériques de la région de Québec et Québec-Sud

1149-130 Directeur d'associations, dans l'industrie touristique de la région de Québec et Québec-Sud

1149-199 Divers directeurs et administrateurs, dans la région de Montréal-Centre et Laval.

CCDP
1171 Comptables, experts comptables et autres agents financiers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	1 050
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	1 500
Québec et Québec-Sud	EQ	6 700
Mauricie — Bois-Francs	SL	2 050
Estrie	EQ	1 400
Montérégie	EQ	7 300
Montréal-Centre et Laval	SL	17 250
Laurentides et Lanaudière	EQ	3 400
Outaouais	EQ	1 250
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	800
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	450
Ensemble du Québec	SL	43 200

▶

Des pénuries sont par ailleurs prévues dans les professions suivantes:

1171-114 Comptable, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et comptable en vérification informatique dans la région de Québec et Québec-Sud

1171-134 Comptable fiscaliste, dans la région de Québec et Québec-Sud

1171-138 Comptable de succursale de banque, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre

1171-162 Expert-comptable, dans la région des Laurentides et Lanaudière

1171-182 Conseiller en valeurs, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, dans les régions de la Montérégie, de Québec et Québec-Sud

1171-184 Analyste en placements, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de la Montérégie, particulièrement dans la sous-région de Richelieu-Yamaska

1171-190 Administrateur fiduciaire, dans la région de l'Outaouais

1171-194 Tarificateur d'assurances, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, en raison du décloisonnement des services financiers, et dans celle de Montréal-Centre et Laval, chez les spécialistes de l'évaluation commerciale et industrielle

1171-210 Directeur du crédit, dans la région de Québec et Québec-Sud

1171- Conseiller en placements, dans la région de la Côte-Nord.

CCDP 1174 Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	250
Québec et Québec-Sud	SL	1 350
Mauricie — Bois-Francs	SL	450
Estrie	SL	250
Montérégie	SL	1 150
Montréal-Centre et Laval	SL	2 400
Laurentides et Lanaudière	SL	550
Outaouais	EQ	750
Abitibi-Témiscamingue	EQ	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	SL	7 700

En dépit des surplus prévus, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, des pénuries toucheront les MRC de La Nouvelle-Beauce (Québec-Sud) et du Val-Saint-François (Estrie) dans la profession suivante:

1174-118 Agent du personnel.

CCDP 1175 Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	150
Québec et Québec-Sud	SL	500
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	300
Estrie	SM	125
Montérégie	EQ	1 250
Montréal-Centre et Laval	SL	1 950
Laurentides et Lanaudière	EQ	500
Outaouais	**PL**	150
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	SL	5 150

Malgré le surplus prévu dans la région de Québec et Québec-Sud, une pénurie est à signaler dans la profession suivante:

1175-118 Acheteur de matériel.

Par ailleurs, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, la région de l'Outaouais sera touchée par une pénurie dans la profession suivante:

1175-199 Autres acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail, agent d'approvisionnement, secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

CCDP 1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	SM	50
Montérégie	EQ	450
Montréal et Laval	SL	800
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 950

CCDP

1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	250
Québec et Québec-Sud	SL	1 650
Mauricie — Bois-Francs	SL	350
Estrie	SM	300
Montérégie	SL	1 700
Montréal-Centre et Laval	SL	4 150
Laurentides et Lanaudière	SL	700
Outaouais	EQ	1 150
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	200
Ensemble du Québec	SL	10 900

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En dépit des surplus généralement prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

1179-142 Coordonnateur des services de tourisme, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, en raison du caractère saisonnier de la profession

1179-146 Spécialiste des relations publiques, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et dans l'industrie du tourisme dans Québec et Québec-Sud

1179-150 Agent d'expansion industrielle, dans la région de Québec et Québec-Sud

1179-154 Chef de service de promotion des ventes, dans le sud de la région de Québec et Québec-Sud, et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

1179-182 Agent d'administration, avec connaissances en bureautique, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de Montréal-Centre et Laval, et de la Côte-Nord

1179-204 Évaluateur des coûts, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, dans la région des Laurentides et Lanaudière.

GRAND GROUPE 21 — Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques

«Ce grand groupe comprend les travailleurs qui s'occupent de la recherche et de ses applications dans le domaine des sciences physiques comme la chimie, l'électricité, l'électronique, la géologie, la physique, la mécanique et la météorologie; des sciences biologiques et agronomiques comme l'agriculture, la biologie et la pharmacologie; de l'architecture, du génie, de l'arpentage et du dessin; des mathématiques, de la statistique, de l'analyse organique et de l'actuariat ainsi que des domaines techniques connexes[1].»

L'emploi dans ce grand groupe de professions représentera 3,2 % de l'emploi total en 1989. La croissance de l'emploi devrait être de 1,7 %, légèrement inférieure à la moyenne des groupes professionnels (2 %). De plus, le remplacement de la main-d'œuvre ne comptera que pour 43 % de la demande additionnelle, laquelle se chiffrera à environ 2 900 postes. Cette demande représentera donc 3 % de l'emploi total du groupe en 1989, inférieure à la moyenne de 4 % de l'ensemble des groupes.

Les quelque 98 000 postes que comptera ce grand groupe de professions en 1989 seront répartis dans toutes les régions du Québec, avec toutefois une plus grande concentration dans les régions de Montréal-Centre et Laval, de Québec et Québec-Sud, et de l'Outaouais. Ces trois régions accapareront 59 % de l'emploi de ce grand groupe alors qu'elles regroupent 50 % de l'emploi total au Québec. Cela n'est pas surprenant car plus de 40 % des travailleurs de ce groupe se retrouve dans les secteurs des services aux entreprises et de l'administration publique, secteurs qui sont très présents dans l'économie de ces régions.

Compte tenu d'un taux de chômage pour ce groupe de 5,5 % en 1987 au Québec[2], lequel devrait augmenter jusqu'à environ 8 % en 1989, ce grand groupe se retrouvera en situation de surplus en 1989. Les régions de la Montérégie et de l'Outaouais seront cependant en situation d'équilibre à cause d'une forte croissance de l'emploi.

Des pénuries dans plusieurs professions de ce grand groupe toucheront toutefois l'ensemble du Québec. Ainsi, le développement et la croissance rapide de l'industrie des plastiques, conjugués au manque de formation dispensée, seront à l'origine d'une pénurie de chimistes spécialisés dans le domaine de la chimie organique et de la fabrication de caoutchouc synthétique.

À cause des changements technologiques touchant les aspects électronique et informatique dans la machinerie industrielle, on prévoit des pénuries d'ingénieurs, de technologues et de techniciens spécialisés dans ce domaine, ainsi que de programmeurs au réglage numérique de machines-outils. D'autre part, la mise en application de plus en plus grande des programmes de reboisement dans les régions forestières provoquera une rareté de techniciens en sylviculture, causée en partie par la nature saisonnière des emplois et par l'insuffisance de la formation en région.

La croissance du marché de la sous-traitance et une préoccupation grandissante pour la qualité des produits entraîneront, dans plusieurs industries, une pénurie d'ingénieurs en organisation aptes à régler les problèmes organisationnels causés par les innovations technologiques, par l'implantation de nouvelles techniques de fabrication ou par la mise en œuvre de programmes d'assurance-qualité. Enfin, une forte demande pour les ingénieurs et techniciens-spécialistes en métallurgie, plus particulièrement en métallurgie des poudres, est à prévoir.

---

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions,* 1971, p. 59.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active,* compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

CCDP
2111 Chimistes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	[illegible]	[illegible]
Québec et Québec-Sud	SM	[illegible]
Mauricie — Bois-Francs	EQ	[illegible]
Estrie	SL	[illegible]
Montérégie	[illegible]	[illegible]
Montréal-Centre et Laval	[illegible]	[illegible]
Laurentides et Lanaudière	[illegible]	[illegible]
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	[illegible]	[illegible]
Côte-Nord et Nord-du-Québec	[illegible]	[illegible]
Ensemble du Québec	SL	[illegible]

L'ensemble du Québec, malgré les surplus prévus dans ce groupe professionnel, connaîtra une pénurie, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession suivante:

2111-126 Chimiste spécialiste de la chimie organique, spécialiste des élastomères (caoutchouc synthétique) et ce, particulièrement dans les régions de l'Estrie, de Montréal-Centre et Laval.

Par ailleurs, des pénuries sont à signaler, toujours en raison de l'insuffisance de formation, dans les professions suivantes:

2111-114 Chimiste spécialiste de la chimie analytique, dans la région de la Montérégie

2111-134 Chimiste spécialiste du contrôle de la qualité, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP
2112 Géologues et scientifiques assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	150
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	75
Montréal-Centre et Laval	SM	200
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	650

CCDP
2113 Physiciens

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	EQ	200
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	350

L'ensemble du Québec sera touché par une pénurie en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession suivante:

2113-154 Physicien atomique et moléculaire, spécialiste en chimie-physique (rhéologie et fibres), dans le secteur des pâtes et papiers.

La région de Montréal-Centre et Laval connaîtra par ailleurs une pénurie dans la profession suivante:

2113-158 Physicien en physique des solides.

CCDP
2114 Météorologistes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SL	75
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	200

CCDP
2117 Techniciens-spécialistes et techniciens des services physiques

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	250
Québec et Québec-Sud	SL	800
Mauricie — Bois-Francs	EQ	400
Estrie	EQ	250
Montérégie	EQ	1 000
Montréal-Centre et Laval	SL	1 600
Laurentides et Lanaudière	SL	350
Outaouais	EQ	350
Abitibi-Témiscamingue	SM	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	75
Ensemble du Québec	SL	5 250

Malgré les surplus généralement prévus pour ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

2117-114 Technicien-spécialiste des produits forestiers, particulièrement chez les spécialistes de l'aménagement des forêts, dans la région de la Côte-Nord, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre et du caractère saisonnier de la profession

2117-118 Technicien-spécialiste en géologie, dans la sous-région de Chibougamau-Chapais de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre

2117-126 Technicien-spécialiste de laboratoire de physique, dans la région de Québec et Québec-Sud

2117-130 Technicien-spécialiste des textiles, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de la Mauricie — Bois-Francs, ainsi que chez les spécialistes du contrôle de la production dans la région de l'Estrie

2117-244 Technicien de l'épuration des eaux, dans la région de Québec et Québec-Sud

2117-248 Technicien-chimiste, principalement dans la région de l'Outaouais, dans l'ensemble du Québec, particulièrement dans la région de la Montérégie chez les spécialistes du textile, en raison de l'absence de relève, et dans la région de Montréal-Centre et Laval chez les spécialistes des matières plastiques, en raison de l'insuffisance de formation

2117-264 Technicien des sciences physiques en laboratoire, chez les spécialistes du caoutchouc, dans la région de l'Estrie, en raison de l'insuffisance de formation

2117-268 Technicien en textiles, dans les régions de Québec et Québec-Sud, et de la Mauricie — Bois-Francs, et chez les spécialistes en chimie-teinture dans la région de l'Estrie.

CCDP
2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	EQ	50
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	SL	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	400

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2131 Agronomes et scientifiques assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	EQ	550
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	350
Montréal-Centre et Laval	SM	250
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	EQ	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	—
Ensemble du Québec	SL	1 800

Une pénurie est prévue dans la région de Québec et Québec-Sud pour la profession suivante:

2131-130 Horticulteur, dans le domaine de l'horticulture ornementale.

CCDP
2133 Biologistes et scientifiques assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	450
Mauricie — Bois-Francs	SM	75
Estrie	SL	—
Montérégie	SL	250
Montréal-Centre et Laval	SL	700
Laurentides et Lanaudière	SM	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	—
Ensemble du Québec	SL	1 850

Malgré un surplus prévu, la région de l'Estrie sera aux prises avec des pénuries, en raison de l'insuffisance de formation, dans les professions suivantes:

2133-166 Microbiologiste
2133-246 Biochimiste médical.

Signalons que l'emploi dans ces professions est concentré dans la MRC de Sherbrooke.

CCDP
2135 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	150
Québec et Québec-Sud	SL	650
Mauricie — Bois-Francs	SM	200
Estrie	SM	100
Montérégie	SL	500
Montréal-Centre et Laval	SL	650
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	EQ	150
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	SL	3 100

En dépit des surplus prévus pour ce groupe professionnel, l'ensemble du Québec, en raison des programmes de reboisement et de l'application du nouveau régime forestier, connaîtra une pénurie dans la profession suivante:

2135-272 Technicien en sylviculture. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs, de l'Outaouais, et le nord de la région des Laurentides et Lanaudière.

Par ailleurs, des pénuries sont aussi prévues dans les professions suivantes:

2135-110 Technicien-spécialiste en agronomie, dans la région de Québec et Québec-Sud
2135-166 Technicien-spécialiste des produits alimentaires, dans la sous-région Sud-Ouest de la Montérégie, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

CCDP
2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	SM	125
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SL	75
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En raison de l'insuffisance de formation, la région de Québec et Québec-Sud connaîtra une pénurie dans la profession suivante:

2139-110 Expert forestier, spécialiste du reboisement.

CCDP 2141 Architectes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	SL	450
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	400
Montréal-Centre et Laval	SL	1 200
Laurentides et Lanaudière	EQ	150
Outaouais	**PL**	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 500

Des pénuries sont à prévoir dans la sous-région des Îles-de-la-Madeleine, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, et dans la région de Québec et Québec-Sud pour la profession suivante:

2141-114 Architecte paysagiste.

CCDP 2142 Ingénieurs chimistes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	125
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	150
Montréal-Centre et Laval	EQ	400
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	900

L'industrie du plastique sera touchée par des pénuries, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans l'ensemble du Québec, pour les professions qui composent ce groupe professionnel, plus particulièrement dans la profession suivante:

2142-110 Ingénieur chimiste spécialiste des études et projets, dans les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière.

CCDP 2143 Ingénieurs civils

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	300
Québec et Québec-Sud	EQ	1 150
Mauricie — Bois-Francs	EQ	350
Estrie	EQ	200
Montérégie	EQ	1 050
Montréal-Centre et Laval	SL	2 650
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	EQ	150
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	150
Ensemble du Québec	EQ	6 550

Une insuffisance dans la formation est à l'origine des pénuries prévues pour la région de Québec et Québec-Sud dans les professions suivantes:

2143-114 Ingénieur en structure

2143-130 Ingénieur civil, écologie générale.

Par ailleurs, la région de l'Abitibi-Témiscamingue sera plus particulièrement touchée par des pénuries, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, dans les professions suivantes:

2143-118 Ingénieur civil, en général

2143-134 Ingénieur civil, construction de chaussées.

CCDP 2144 Ingénieurs électriciens

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	75
Québec et Québec-Sud	EQ	400
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	250
Estrie	SL	75
Montérégie	EQ	1 200
Montréal-Centre et Laval	EQ	2 600
Laurentides et Lanaudière	EQ	300
Outaouais	**PM**	200
Abitibi-Témiscamingue	**PM**	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	50
Ensemble du Québec	EQ	5 300

L'insuffisance de formation, en raison de changements technologiques, est à l'origine des pénuries prévues pour l'ensemble du Québec chez les spécialistes des communications numériques et des communications par l'image et par satellite. Pour la même raison, l'ensemble du Québec sera aussi touché par des pénuries dans les professions suivantes:

▶

2144-110 Ingénieur-concepteur en électricité et en électronique, plus spécifiquement chez les spécialistes en micro-électronique et micro-circuits; cette pénurie touchera particulièrement les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Abitibi-Témiscamingue

2144-122 Ingénieur électronicien, en général, chez les spécialistes de la robotisation et de l'automatisation, particulièrement dans la région de Montréal-Centre et Laval.

Par ailleurs, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

2144-114 Ingénieur de la recherche en électricité et en électronique, dans la MRC de Kamouraska (Bas-Saint-Laurent), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre

2144-134 Ingénieur électricien et électronicien en aérospatiale, dans les régions de la Montérégie et de Montréal-Centre et Laval, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre.

CCDP 2145 Ingénieurs en organisation

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	EQ	850
Mauricie — Bois-Francs	EQ	300
Estrie	EQ	200
Montérégie	EQ	1 450
Montréal-Centre et Laval	EQ	2 800
Laurentides et Lanaudière	EQ	500
Outaouais	**PL**	350
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	100
Ensemble du Québec	EQ	6 850

L'ensemble du Québec connaîtra des pénuries chez les spécialistes de l'automatisation en raison de l'insuffisance de formation. De plus, des pénuries sont à prévoir, pour la même raison, dans les professions suivantes:

2145-110 Ingénieur en organisation, en général, dans les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, particulièrement dans l'industrie aérospatiale, et dans l'ensemble du Québec, dans l'industrie du textile, en raison des conditions de travail

2145-122 Ingénieur de l'étude des temps, dans la région de l'Estrie

2145-126 Ingénieur des techniques de fabrication, dans la région de Québec et Québec-Sud, et dans l'industrie de la chaussure dans l'ensemble du Québec

2145-138 Ingénieur du contrôle de la qualité, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean; chez les spécialistes des programmes assurance-qualité dans les industries de la métallurgie et du plastique dans la région de Québec et Québec-Sud; dans les industries aérospatiale et des équipements de transport dans la région de la Montérégie; dans la région de Montréal-Centre et Laval, particulièrement dans l'industrie aérospatiale.

CCDP 2147 Ingénieurs mécaniciens

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PM**	150
Québec et Québec-Sud	SL	300
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	150
Estrie	EQ	150
Montérégie	EQ	700
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 550
Laurentides et Lanaudière	EQ	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	50
Ensemble du Québec	EQ	3 450

La région de la Mauricie — Bois-Francs, dont la MRC de Drummond, sera plus particulièrement aux prises avec des pénuries dans la profession suivante:

2147-126 Ingénieur en chauffage, ventilation et climatisation, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre.

CCDP 2151 Ingénieurs métallurgistes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	EQ	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	150
Montréal-Centre et Laval	SL	150
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	600

L'ensemble du Québec connaîtra des pénuries dans ce groupe professionnel chez les spécialistes de la métallurgie des poudres. Par ailleurs, la MRC de L'Amiante (Québec-Sud) sera aux prises avec des pénuries dans ce groupe professionnel, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

CCDP
2153 Ingénieurs des mines

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	125
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SM	50
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	SL	450

CCDP
2155 Ingénieurs en aérospatiale

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	**PL**	250
Montréal-Centre et Laval	**PL**	550
Laurentides et Lanaudière	**PL**	125
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	**PL**	950

Des pénuries sont prévues pour l'ensemble du Québec, particulièrement dans la Montérégie et dans Montréal-Centre et Laval, en raison de l'insuffisance de formation, dans les professions suivantes:

2155-110 Ingénieur-concepteur en aérospatiale, conception et développement

2155-126 Ingénieur en aérospatiale, matériaux et méthodes

2155- Ingénieur-concepteur en équipement micro-onde.

La Communauté régionale de l'Outaouais pourrait être touchée par des pénuries dans la profession suivante:

2155-118 Ingénieur en aérospatiale, en général, advenant l'implantation de l'agence spatiale canadienne.

CCDP
2157 Ingénieurs en sciences nucléaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	**PL**	75
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	**PL**	100

CCDP
2159 Architectes et ingénieurs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	125
Québec et Québec-Sud	SL	400
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	550
Montréal-Centre et Laval	SL	1 150
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	SL	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 800

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

L'insuffisance de formation est à l'origine des pénuries prévues pour l'ensemble du Québec dans les professions suivantes:

2159-114 Ingénieur céramiste, spécialiste des céramiques nouvelles

2159-123 Ingénieur biomédical, recherche et développement

2159-124 Ingénieur biomédical, clinique.

De plus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

2159-122 Ingénieur des constructions navales, dans la région de Québec et Québec-Sud

2159-134 Ingénieur géologique, dans la MRC de Pontiac (Outaouais).

CCDP
2160 Surveillants d'autres travailleurs en architecture et en ingénierie

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	EQ	100
Montérégie	SL	350
Montréal-Centre et Laval	EQ	700
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	EQ	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	EQ	1 900

CCDP
2161 Arpenteurs-géomètres

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	350
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	200
Québec et Québec-Sud	SM	850
Mauricie — Bois-Francs	SS	300
Estrie	SM	150
Montérégie	SM	550
Montréal-Centre et Laval	SM	750
Laurentides et Lanaudière	SL	450
Outaouais	SM	300
Abitibi-Témiscamingue	SS	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	150
Ensemble du Québec	SM	4 300

Malgré un surplus prévu, la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, connaîtra une pénurie dans la profession suivante:

2161-118 Commis au théodolite.

CCDP
2163 Dessinateurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	400
Québec et Québec-Sud	EQ	1 450
Mauricie — Bois-Francs	SL	500
Estrie	EQ	300
Montérégie	SL	1 750
Montréal-Centre et Laval	SL	4 750
Laurentides et Lanaudière	SL	650
Outaouais	SL	400
Abitibi-Témiscamingue	SL	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	75
Ensemble du Québec	SL	10 600

L'insuffisance de formation est à l'origine des pénuries prévues pour l'ensemble du Québec dans la profession suivante:

2163-116 Dessinateur, conception assistée par ordinateur. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions de la Mauricie — Bois-Francs, de Montréal-Centre et Laval, ainsi que la Communauté régionale de l'Outaouais et les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord.

Par ailleurs, malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les régions et les professions suivantes:

2163-114 Cartographe, spécialisé dans la conception assistée par ordinateur, dans la Communauté régionale de l'Outaouais

2163-126 Dessinateur d'architecture, dans la région de Québec et Québec-Sud, ainsi que chez les spécialistes de la conception assistée par ordinateur dans la région de l'Estrie

2163-142 Dessinateur de matériel électronique, dans la région de Montréal-Centre et Laval

2163-158 Dessinateur des mines, spécialiste de la conception assistée par ordinateur, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

De plus, la région de Québec et Québec-Sud sera touchée par des pénuries dans les professions suivantes:

2163-122 Dessinateur de détails

2163-138 Dessinateur d'installations électriques

2163-150 Dessinateur en construction navale

2163-154 Dessinateur en construction mécanique.

CCDP

2165 Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	—	—

Comme ce groupe est composé de professions très variées, il n'est pas pertinent de poser des diagnostics pour l'ensemble du groupe.

On prévoit des pénuries, généralement reliées à des problèmes de formation, souvent à la suite de l'évolution technologique, dans les professions suivantes:

2165-110 Technicien-spécialiste en génie aérospatial, dans les Laurentides et Lanaudière

2165-114 Technicien-spécialiste en architecture, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement dans les MRC du Centre-de-la-Mauricie et d'Arthabaska, et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

2165-118 Technicien-spécialiste en génie chimique, dans la région de Québec et Québec-Sud, dans l'industrie des textiles, ainsi que dans la région de Montréal-Centre et Laval, particulièrement dans l'industrie du plastique et des minéraux non métalliques

2165-122 Technicien-spécialiste en génie civil, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

2165-126 Technicien-spécialiste en génie électrique, dans les Laurentides et Lanaudière, ainsi que chez les spécialistes de la planification d'installations électriques, dans la région de Québec et Québec-Sud

2165-130 Technicien-spécialiste en génie électronique, dans la région de l'Outaouais, et chez les spécialistes de l'automatique et de la robotique, dans celle de Québec et Québec-Sud

2165-134 Technicien-spécialiste en génie industriel, dans la région de l'Outaouais

2165-142 Technicien-spécialiste en génie mécanique, chez les spécialistes de la programmation des commandes numériques, de l'hydraulique et de la pneumatique, de l'outillage et du contrôle de la qualité, dans la région de Québec et Québec-Sud, dans les industries du plastique et de l'aéronautique, dans la région de la Montérégie, et chez les spécialistes des matériaux composites, dans les industries de la chimie et du caoutchouc et plastique dans la région des Laurentides et Lanaudière

2165-146 Technicien-spécialiste en génie métallurgique, dans l'ensemble du Québec, chez les spécialistes de la métallurgie des poudres

2165-158 Technicien-spécialiste en génie pétrochimique, dans la région de la Montérégie

2165-210 Technicien en génie aérospatial, dans l'ensemble du Québec, plus particulièrement dans les régions des Laurentides et Lanaudière, et de la Montérégie, dans le domaine du collage des métaux, dans la région de Montréal-Centre et Laval, chez les spécialistes des matériaux composites

2165-218 Technicien en génie chimique, dans la région de Montréal-Centre et Laval, particulièrement dans l'industrie du plastique, et dans la sous-région Sud-Ouest de la Montérégie, dans les industries chimiques, des produits métalliques et des textiles

2165-222 Technicien en génie civil, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, et dans les zones périphériques de la région de Québec et Québec-Sud

2165-226 Technicien en génie électrique, dans Québec-Sud, les Laurentides et Lanaudière, Montréal-Centre et Laval, dans les industries de la machinerie et des produits électriques, dans la MRC de Sept-Rivières (Côte-Nord), chez les spécialistes de l'instrumentation et du contrôle

2165-230 Technicien en génie électronique, dans les régions de l'Estrie et de l'Abitibi-Témiscamingue; dans la région de Québec et Québec-Sud, chez les spécialistes des microprocesseurs, de l'instrumentation et du contrôle, ainsi que dans le domaine du génie biomédical; dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, dans le domaine de la câblodistribution et chez les spécialistes de l'instrumentation et du contrôle dans l'industrie des pâtes et papiers; dans la région de la Montérégie, dans les industries du textile et des pâtes et papiers; dans la région de l'Outaouais, chez les spécialistes des micro-processeurs

2165-238 Technicien en génie industriel, dans la région de l'Estrie et dans la sous-région Sud-Ouest de la Montérégie; la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, chez les spécialistes du contrôle de la qualité; dans la région de Québec et Québec-Sud, chez les spécialistes en hygiène industrielle et dans les domaines de l'assurance-qualité et de l'estimation des coûts de revient, plus particulièrement dans la Beauce; dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, dans les industries du vêtement et du meuble

2165-246 Technicien en génie mécanique, dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord; dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement dans l'industrie de la machinerie, dans la région de Montréal-Centre et Laval, particulièrement dans l'industrie aérospatiale, dans la région de Québec et Québec-Sud, dans l'industrie du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération, et dans les zones périphériques, chez les spécialistes maîtrisant l'électronique; dans les Laurentides et Lanaudière, chez les spécia-

▶

listes des matériaux composites dans l'industrie du caoutchouc et du plastique

2165-250 Technicien en génie métallurgique, dans l'ensemble du Québec, chez les spécialistes de la métallurgie des poudres, et dans les régions de l'Estrie et de la Côte-Nord

2165-262 Technicien en génie pétrochimique, dans la sous-région Richelieu-Yamaska de la Montérégie

2165-299 Autres techniciens en ingénierie, spécialiste des céramiques nouvelles, dans l'ensemble du Québec.

CCDP 2169 Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SS	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	75
Montréal-Centre et Laval	SS	100
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SS	450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP 2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	300
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	300
Montréal-Centre et Laval	EQ	650
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	EQ	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 500

CCDP 2183 Analystes et programmeurs en informatique et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	350
Québec et Québec-Sud	SL	4 000
Mauricie — Bois-Francs	SL	300
Estrie	SL	300
Montérégie	EQ	3 350
Montréal-Centre et Laval	SL	8 050
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 000
Outaouais	**PM**	900
Abitibi-Témiscamingue	EQ	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	—
Ensemble du Québec	SL	18 600

Des pénuries sont à prévoir, principalement en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les professions suivantes:

2183-110 Analyste en informatique des problèmes commerciaux, dans l'ensemble du Québec, chez les spécialistes des télécommunications bancaires; dans les régions de Montréal-Centre et Laval et de l'Abitibi-Témiscamingue; dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement dans la MRC de Francheville, chez les spécialistes du langage de la quatrième génération

2183-114 Analyste en informatique des sciences et d'ingénierie, dans la région de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais

2183-116 Programmeur d'étude de logiciel de base, dans la région de l'Outaouais, chez les spécialistes du langage C, et dans la région des Laurentides et Lanaudière

2183-118 Programmeur en informatique commerciale, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

2183-122 Programmeur en informatique des sciences et d'ingénierie, dans les régions de Montréal-Centre et Laval, de l'Outaouais et de la Montérégie, dans les industries de l'aéronautique et du bois

2183-124 Programmeur d'applications, dans les régions des Laurentides et Lanaudière et de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais, et chez les spécialistes du langage de la quatrième génération dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement dans la MRC de Francheville

2183-126 Programmeur au réglage numérique des machines-outils, dans les régions de Québec et Québec-Sud, des Laurentides et Lanaudière, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Montréal-Centre et Laval, particulièrement dans l'industrie aéronautique, et dans la région de la Montérégie, dans les industries du bois et de l'aéronautique

▶

2183-150 Spécialiste en graphisme automatisé, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais

2183-162 Spécialiste en télécommunications et en informatique, dans la région de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP
2189 **Travailleurs spécialisés en mathématiques, statistique, analyse organique et dans les secteurs connexes, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SM	50
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE 23

Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes

«Ce grand groupe comprend les travailleurs qui aident les particuliers, les familles et les groupes à résoudre leurs problèmes sociaux, économiques et personnels. Ces travailleurs organisent et dirigent des services sociaux afin de satisfaire aux besoins de la collectivité, mettent en application les principes du droit écrit dans l'administration de la justice, créent, enrichissent et dirigent des bibliothèques, des services d'archives, des musées et des galeries d'art, conseillent des particuliers et des groupes et s'acquittent de tâches connexes[1].»

Ce grand groupe ne représentait que 1,6 % de l'emploi total du Québec en 1987[2]. Son niveau d'emploi devrait augmenter de 1,8 % en 1989, soit à un rythme légèrement inférieur à celui de l'ensemble de l'économie (2 %). La demande additionnelle se chiffrera à environ 1 800 emplois et proviendra à 54 % du besoin de remplacement de la main-d'œuvre et à 46 % de la croissance économique.

La grande majorité des emplois de ce grand groupe est concentrée dans les secteurs public et parapublic. C'est pourquoi les régions de l'Outaouais, de Montréal-Centre et Laval, de Québec et Québec-Sud détiennent 60 % des emplois de ce groupe alors qu'elles ne représentent que 50 % de l'emploi total.

En dépit d'un taux de chômage de 7,7 % pour ce grand groupe en 1987[3], soit un taux inférieur à la moyenne provinciale, le grand nombre de diplômés du réseau scolaire se traduira par une offre disponible deux fois supérieure à la demande additionnelle. Une situation de surplus généralisé est donc à prévoir pour 1989 dans toutes les régions du Québec, à l'exception des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue où un équilibre prévaudra. Le surplus de main-d'œuvre dans ce grand groupe sera plus prononcé dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine où l'on prévoit une offre disponible cinq fois supérieure à la demande additionnelle.

Une situation d'équilibre est cependant à prévoir dans le sous-groupe des hommes de loi et travailleurs assimilés en raison de la forte demande de notaires et ce, malgré les surplus prévus chez les avocats. Par ailleurs, le sous-groupe des travailleurs œuvrant dans le service social et les domaines connexes connaîtra un surplus de main-d'œuvre particulièrement élevé. Il s'explique, d'une part, par les nombreux diplômés du réseau de l'éducation qui s'y destineront malgré un chômage persistant et, d'autre part, par une faible demande additionnelle.

Enfin, signalons qu'en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, certaines sous-régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine connaîtront, dans le domaine de la santé, des pénuries de psychologues, d'aides familiales au foyer, de spécialistes en gérontologie et d'archivistes. Pour sa part, la Communauté régionale de l'Outaouais pourrait être confrontée à des pénuries de bibliothécaires, d'archivistes et de techniciens en musées et en bibliothèques. Dans ce dernier cas, en plus d'une bonne formation, le bilinguisme sera exigé car de nombreux postes seront offerts lors de l'ouverture de la nouvelle Galerie nationale du Canada à Ottawa et du nouveau Musée canadien des civilisations à Hull.

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: professions des grands groupes 23, 25, 27, 31*, 1980, p. 1.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.
3. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

CCDP **2311** **Économistes**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	800
Mauricie — Bois-Francs	SL	75
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	550
Montréal-Centre et Laval	SM	1 450
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	SL	300
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 450

CCDP **2313** **Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	100
Montréal-Centre et Laval	SS	300
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	750

CCDP **2315** **Psychologues**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	SL	300
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	SL	150
Montérégie	SM	450
Montréal-Centre et Laval	SM	1 200
Laurentides et Lanaudière	SL	250
Outaouais	SL	150
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	2 950

En raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante:

2315-118 Psychologue en développement humain.

CCDP **2319** **Travailleurs spécialisés en sciences sociales, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	75
Québec et Québec-Sud	SL	400
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	200
Montréal-Centre et Laval	SS	500
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	SL	50
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2331 Travailleurs sociaux

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	400
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	350
Québec et Québec-Sud	EQ	1 200
Mauricie — Bois-Francs	SL	500
Estrie	SL	350
Montérégie	SL	1 300
Montréal-Centre et Laval	SM	3 250
Laurentides et Lanaudière	SL	850
Outaouais	SL	450
Abitibi-Témiscamingue	SL	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	200
Ensemble du Québec	SL	8 950

La Basse-Côte-Nord, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, connaîtra une pénurie dans ce groupe professionnel.

CCDP
2333 Personnel des services sociaux et communautaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	250
Québec et Québec-Sud	SS	750
Mauricie — Bois-Francs	SM	500
Estrie	SS	200
Montérégie	SM	950
Montréal-Centre et Laval	SM	2 000
Laurentides et Lanaudière	SS	550
Outaouais	SS	300
Abitibi-Témiscamingue	SM	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	200
Ensemble du Québec	SM	6 200

Malgré les surplus prévus pour ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

2333-110 Chef administrateur des loisirs, dans la région de la Côte-Nord, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre et de l'insuffisance d'expérience des candidats

2333-122 Moniteur des loisirs, dans la région des Laurentides et Lanaudière, en raison du caractère saisonnier de la profession

2333-134 Aide familiale au foyer, particulièrement auprès des personnes âgées, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Île-de-la-Madeleine, de Québec et Québec-Sud, de Montréal-Centre et Laval, en raison des conditions de travail.

CCDP
2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	50
Québec et Québec-Sud	SL	150
Mauricie — Bois-Francs	SM	100
Estrie	SM	—
Montérégie	SM	150
Montréal-Centre et Laval	SM	450
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	SL	100
Abitibi-Témiscamingue	SL	50
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 350

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2343 Avocats et notaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	350
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	350
Québec et Québec-Sud	EQ	2 000
Mauricie — Bois-Francs	EQ	450
Estrie	EQ	600
Montérégie	EQ	1 400
Montréal-Centre et Laval	SL	4 450
Laurentides et Lanaudière	EQ	650
Outaouais	EQ	550
Abitibi-Témiscamingue	EQ	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	150
Ensemble du Québec	EQ	11 050

On prévoit un état d'équilibre pour ce groupe professionnel étant donné la très bonne situation des notaires juxtaposée à une situation de surplus pour les avocats.

Notons par ailleurs une pénurie dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, particulièrement dans la MRC de Rimouski-Neigette, pour la profession suivante:

2343-114 Notaire.

CCDP
2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	150
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	100
Montréal-Centre et Laval	SL	400
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	SL	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	900

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La région de Québec et Québec-Sud devrait connaître des pénuries dans les professions suivantes:

2349-114 Clerc d'étude juridique, en raison des conditions de travail

2349-199 Autres hommes de loi et travailleurs assimilés, agent de recherche en droit en milieu autochtone.

CCDP
2350 Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SL	200
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	500

CCDP
2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	150
Québec et Québec-Sud	EQ	550
Mauricie — Bois-Francs	EQ	300
Estrie	SL	100
Montérégie	EQ	550
Montréal-Centre et Laval	SL	1 750
Laurentides et Lanaudière	EQ	150
Outaouais	**PL**	300
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	4 000

En raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et du Saguenay — Lac-Saint-Jean seront aux prises avec des pénuries dans la profession suivante:

2351-146 Archiviste.

CCDP
2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	50
Québec et Québec-Sud	EQ	400
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	250
Montréal-Centre et Laval	SL	650
Laurentides et Lanaudière	SL	125
Outaouais	**PL**	200
Abitibi-Témiscamingue	—	50
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 950

CCDP
2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, non classé ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	50
Estrie	—	—
Montérégie	SL	75
Montréal-Centre et Laval	SM	400
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	EQ	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2391 Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	250
Montréal-Centre et Laval	SM	400
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	50
Ensemble du Québec	SL	1 400

La pénurie prévue dans la région de la Côte-Nord résulte d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

CCDP
2399 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	75
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE 27 — Enseignants et personnel assimilé

«Ce grand groupe comprend les personnes qui dispensent des cours et donnent des leçons particulières à des élèves et des étudiants de tous les niveaux; font des travaux de recherche, renseignent sur les méthodes d'enseignement et le matériel didactique, organisent des activités pédagogiques et s'acquittent de tâches connexes[1].»

L'emploi de ce grand groupe professionnel représentera 4,6 % de l'emploi total en 1989; la croissance prévue sera de 0,9 %, inférieure à la croissance moyenne de l'emploi québécois (2 %). La situation ne variera guère d'une région à l'autre, sauf dans la région de l'Outaouais où la progression de l'emploi dans l'enseignement dépassera les 4 % à cause de la croissance de la population de cette région. À l'opposé, ce groupe verra ses effectifs diminuer légèrement dans les régions suivantes: Montréal-Centre et Laval, Côte-Nord et Nord-du-Québec. Soulignons qu'à elle seule, la grande région de Montréal accapare près du tiers des enseignants du Québec.

Les quelque 138 000 emplois de ce grand groupe professionnel sont répartis dans toutes les régions du Québec. Cependant, il est intéressant de noter que ce grand groupe est proportionnellement plus important dans les régions-ressources. Plus de 90 % des emplois occupés par les travailleurs de ce groupe se retrouvent dans l'enseignement mais deux secteurs, les services médicaux et sociaux (4,6 %) et l'administration publique (1,5 %), comptent tout de même dans leurs rangs une quantité non négligeable de formateurs et d'enseignants. L'emploi dans ce grand groupe professionnel est fortement influencé par l'évolution démographique. La baisse de la natalité au Québec au cours des dernières années a provoqué de nombreuses mises en disponibilité. D'abord au niveau primaire, puis au secondaire; le niveau collégial est maintenant touché. L'âge moyen des enseignants a augmenté, ce qui fait que 68 % de la demande additionnelle (3 900 postes environ) proviendra du remplacement. Au primaire, le remplacement représentera 83 % de la demande additionnelle et au secondaire, 69 %.

En raison, entre autres, d'une prise de conscience de plus en plus grande de la valeur des ressources humaines dans le succès des entreprises et d'un besoin grandissant de nouveaux services, la demande sera plus forte pour les formateurs hors du réseau scolaire. On pense ici aux agents de formation du personnel dans plusieurs secteurs, aux moniteurs de conduite automobile, aux éducateurs de personnes handicapées, aux jardinières d'enfants. Les chances d'obtenir un emploi dans ces domaines seront meilleures en comparaison de celles de l'enseignement en milieu scolaire. Dans ce dernier cas cependant, les possibilités d'emploi seront plus intéressantes dans certains territoires éloignés et dans les régions à forte croissance démographique, telles que les Laurentides, la Montérégie et la Communauté régionale de l'Outaouais. Par ailleurs, la demande d'enseignants au niveau universitaire sera plus forte dans les régions éloignées car on tente de rendre accessible ce niveau d'enseignement à la population de ces régions.

Avec un taux de chômage de 5,8 % en 1987[2], qui devrait se maintenir en 1989, une situation de surplus est à prévoir pour les professions de ce grand groupe, l'offre étant suffisante pour combler les postes disponibles. Malgré cela, des pénuries dans certaines professions toucheront plusieurs régions et même l'ensemble du Québec. La réglementation obligeant les garderies à atteindre un ratio de jardinières diplômées et les conditions de travail particulières reliées à l'exercice de la profession sont à l'origine de la pénurie prévue de

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: professions des grands groupes 23, 25, 27, 31*, 1980, p. 33.

2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

jardinières d'enfants dans l'ensemble du Québec. Cette situation touchera plus intensément les régions des Laurentides (pressions démographiques), de Québec et Québec-Sud, et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Une pénurie de moniteurs de conduite est à signaler dans la région de Québec et Québec-Sud à la suite, notamment, de la nouvelle réglementation obligeant les motocyclistes à suivre un cours de conduite pour l'obtention du permis de conduire et en raison du caractère saisonnier de la profession. Par ailleurs, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, les agents de formation du personnel, plus particulièrement dans les secteurs du papier et du vêtement, seront recherchés. La nécessité de connaître la pratique des métiers enseignés et, en même temps, de maîtriser les techniques de formation de la main-d'œuvre est en cause. Enfin, en raison de l'éloignement de la région et de la nature saisonnière de l'activité, la région de la Gaspésie sera aux prises avec une pénurie d'instructeurs de vol libre.

CCDP
2711 Professeurs d'université

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	PL	300
Québec et Québec-Sud	SL	1 550
Mauricie — Bois-Francs	SM	400
Estrie	EQ	800
Montérégie	SL	750
Montréal-Centre et Laval	SL	4 650
Laurentides et Lanaudière	SL	125
Outaouais	EQ	200
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	8 850

CCDP
2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SL	75
Montérégie	SM	100
Montréal-Centre et Laval	SM	750
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2731 Instituteurs d'écoles maternelles et primaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	2 650
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	2 550
Québec et Québec-Sud	EQ	5 550
Mauricie — Bois-Francs	SL	3 000
Estrie	EQ	1 850
Montérégie	SM	6 800
Montréal-Centre et Laval	SL	11 150
Laurentides et Lanaudière	SL	3 000
Outaouais	EQ	2 150
Abitibi-Témiscamingue	SL	1 550
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	950
Ensemble du Québec	SL	41 150

Principalement en raison d'une nouvelle réglementation et des conditions de travail, on prévoit une pénurie pour l'ensemble du Québec dans la profession suivante:

2731-118 Jardinière d'enfants, mais spécifiquement chez les personnes qui détiennent une formation collégiale. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord, ainsi que le sud de la région des Laurentides et Lanaudière.

CCDP
2733 Professeurs d'écoles secondaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	2 950
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	3 100
Québec et Québec-Sud	EQ	6 100
Mauricie — Bois-Francs	SL	3 600
Estrie	EQ	2 200
Montérégie	SM	7 250
Montréal-Centre et Laval	SM	12 250
Laurentides et Lanaudière	SM	3 200
Outaouais	SM	2 150
Abitibi-Témiscamingue	EQ	1 600
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	900
Ensemble du Québec	SM	45 300

CCDP
2739 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	350
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	300
Québec et Québec-Sud	SM	650
Mauricie — Bois-Francs	SL	400
Estrie	SL	300
Montérégie	SL	850
Montréal-Centre et Laval	SL	1 850
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	SL	350
Abitibi-Témiscamingue	SL	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	150
Ensemble du Québec	SL	5 750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2791 Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	650
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	700
Québec et Québec-Sud	SL	1 500
Mauricie — Bois-Francs	SL	700
Estrie	SL	500
Montérégie	SL	1 550
Montréal-Centre et Laval	SL	4 050
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	EQ	400
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	100
Ensemble du Québec	SL	10 650

CCDP
2792 Professeurs de beaux-arts

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	125
Québec et Québec-Sud	SL	500
Mauricie — Bois-Francs	SM	125
Estrie	SL	200
Montérégie	SL	500
Montréal-Centre et Laval	SM	1 450
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	SL	200
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 500

CCDP
2793 Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	250
Québec et Québec-Sud	EQ	350
Mauricie — Bois-Francs	EQ	250
Estrie	EQ	125
Montérégie	SL	250
Montréal-Centre et Laval	SL	700
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	SL	125
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2795 Éducateurs de personnes inadaptées, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	450
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	500
Québec et Québec-Sud	EQ	1 550
Mauricie — Bois-Francs	SL	700
Estrie	SL	400
Montérégie	SL	1 350
Montréal-Centre et Laval	SL	3 100
Laurentides et Lanaudière	SL	850
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	SL	300
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	200
Ensemble du Québec	SL	9 700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, une pénurie est prévue dans la région des Laurentides et Lanaudière, en raison des conditions de travail, dans la profession suivante:
2795-114 Éducateur spécialiste de personnes attardées.

CCDP
2797 Instructeurs et moniteurs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	150
Québec et Québec-Sud	EQ	400
Mauricie — Bois-Francs	SL	250
Estrie	SM	100
Montérégie	SL	700
Montréal-Centre et Laval	SL	1 350
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	EQ	250
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 800

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:
2797-122 Instructeur-pilote, vol libre, sur la côte nord de la Gaspésie, en raison des conditions de travail et du manque de mobilité de la main-d'œuvre
2797-142 Agent de formation, pour la région de la Mauricie — Bois-Francs, dans les industries des pâtes et papiers et du vêtement, et dans la région de la Montérégie, dans l'industrie du textile concentrée dans la zone Sud-Ouest de cette région
2797-146 Moniteur de conduite automobile, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue
2797-199 Autres instructeurs et moniteurs, moniteur de conduite de véhicules lourds, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP
2799 Autres enseignants et personnel assimilé, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	350
Québec et Québec-Sud	SL	850
Mauricie — Bois-Francs	SL	400
Estrie	SL	300
Montérégie	SL	800
Montréal-Centre et Laval	SM	1 550
Laurentides et Lanaudière	SL	350
Outaouais	SL	400
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	SL	5 650

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE 31

Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés

«Ce grand groupe comprend les personnes qui s'occupent de la prévention et du diagnostic des maladies des hommes et des animaux, prescrivent ou administrent un traitement médical ou chirurgical pour ces maladies et affections ainsi que donnent des soins dentaires; ces travailleurs dispensent des soins infirmiers, à titre d'infirmières diplômées ou non, fournissent des services spéciaux dans le domaine thérapeutique et assurent également des services de soutien dans les domaines pharmaceutique, diététique, ophtalmique et médical[1].»

Ce grand groupe, avec 168 300 emplois prévus en 1989, représentera 5,5 % de l'emploi total au Québec. Le personnel médical et les techniciens de la santé sont présents dans toutes les régions du Québec et leur importance au sein des économies régionales est relativement égale d'une région à l'autre, variant entre 4,7 % dans la région de la Côte-Nord et Nord-du-Québec et 6,6 % dans celle du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine. Évidemment, les effectifs de ce grand groupe se concentrent à 92 % dans le secteur des services médicaux et sociaux.

Ce grand groupe se compose de trois sous-groupes: le personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies (12 % des emplois), le personnel spécialisé et auxiliaire des soins infirmiers et thérapeutiques (70 %), et autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés (18 %).

La demande additionnelle du grand groupe de la santé atteindra 6 100 postes en 1989. Les besoins de remplacement de la main-d'œuvre causés par les décès et les retraites seront à l'origine de 69 % de la demande additionnelle, soit une proportion nettement supérieure à la moyenne de l'ensemble des professions où le remplacement compte pour seulement 51 % de cette demande. La progression de l'emploi de ce grand groupe sera, par contre, relativement faible en 1989, avec une hausse de 1,1 %, hausse presque deux fois moins élevée que celle prévue pour l'ensemble des groupes professionnels (2 %).

Selon Statistique Canada[2], le taux de chômage chez le personnel médical et les techniciens de la santé se chiffrait à seulement 2,9 % en 1987. Cette situation, qui frise le plein-emploi, se maintiendra d'ici 1989. Ainsi, l'offre disponible répondra à peine à la demande, de telle sorte qu'une situation d'équilibre pour ce grand groupe est prévue.

Cependant, cet équilibre sera plutôt précaire car il dissimule de nombreux déséquilibres de main-d'œuvre lorsqu'on analyse la situation des sous-groupes, des groupes, des professions et des régions. C'est d'ailleurs l'un des grands groupes où l'on prévoit la plus importante pénurie de main-d'œuvre en 1989.

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: professions des grands groupes 23, 25, 27, 31*, 1980, p. 49.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

SOUS-GROUPE 311 — Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies

Ce sous-groupe verra ses effectifs stagner en 1989 avec une hausse de seulement 0,9 %. Cette croissance est même légèrement inférieure à celle du grand groupe (1,1 %) et elle se situe nettement sous la moyenne de l'ensemble des professions (2 %). En raison de cette croissance anémique de l'emploi, 74 % de la demande additionnelle sera attribuable aux besoins de remplacement de cette main-d'œuvre dont la moyenne d'âge est relativement élevée, particulièrement chez les médecins spécialistes où elle atteint presque 50 ans[3].

Pour les travailleurs œuvrant dans ce sous-groupe, le chômage est actuellement presque inexistant. On observe de nombreuses pénuries de main-d'œuvre, tout particulièrement dans les régions périphériques du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et Nord-du-Québec. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre ne se résorbera pas d'ici 1989 et on prévoit une pénurie de personnel spécialisé dans le diagnostic pour l'ensemble du Québec. Cette pénurie sera encore plus marquée au sein des régions périphériques mentionnées précédemment.

Le principal groupe professionnel à être affecté par des pénuries de main-d'œuvre en 1989 sera celui des médecins et chirurgiens. À l'intérieur de ce groupe, les professions les plus touchées seront celles d'ophtalmologiste, de chirurgien en chirurgie générale et de psychiatre. En général, on s'attend à ce que le nombre de candidats formés par les institutions d'enseignement ne soit pas suffisant pour répondre à la demande. Dans le cas des régions périphériques et des zones éloignées, ce déséquilibre est accentué par le fait que les populations sont peu nombreuses et souvent dispersées sur de vastes territoires, ce qui les rend difficiles à desservir. Aussi, les conditions de travail (salaires, équipements vétustes ou dépassés, horaires de travail surchargé, etc.) sont nettement moins avantageuses que celles offertes dans les grands centres. De plus, un certain nombre de médecins quittent le Québec pour s'établir dans d'autres provinces ou à l'extérieur du pays, ce qui réduit également l'offre disponible.

SOUS-GROUPE 313 — Personnel spécialisé et auxiliaire des soins infirmiers et thérapeutiques

Le personnel spécialisé et auxiliaire des soins infirmiers et thérapeutiques regroupera environ 118 000 emplois en 1989. Tout comme pour l'ensemble du grand groupe, la demande additionnelle de ce sous-groupe proviendra principalement des besoins de remplacement de personnel (71 %) car l'emploi ne s'accroîtra que légèrement (1,1 %).

Le chômage était également très faible en 1987 pour le personnel spécialisé et auxiliaire des soins infirmiers et thérapeutiques, selon Statistique Canada. Cet équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre persistera jusqu'en 1989 mais celui-ci sera plutôt fragile comme en témoignent les nombreuses pénuries prévues.

Les plus importantes affecteront le groupe des infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes. Cet écart entre l'offre et la demande de main-d'œuvre prévu pour l'ensemble du Québec tire son origine principalement des conditions de travail difficiles qui prévalent dans ces professions: postes sur appel, de nuit, de fin de semaine, à temps partiel, surcharge de travail, etc. Ces pénuries, dans certains cas dues à une formation insuffisante des travailleurs,

3. Corporation professionnelle des médecins du Québec, *Les effectifs médicaux au Québec, situation de 1972 à 1984 et projection pour 1988*, mai 1986, p. 14.

atteindront même les grands centres urbains du Québec et elles seront plus accentuées au fur et à mesure qu'on s'en éloignera. On constate également depuis quelques années une diminution de l'offre de main-d'œuvre, en raison non seulement d'une chute du nombre de diplômés dans ce domaine, mais aussi à cause de l'exode de plus en plus important de ces travailleurs vers des provinces et pays qui offrent des conditions de travail plus intéressantes.

Le groupe des physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres sera aussi en situation de pénurie en 1989. La problématique de ce groupe se rapproche sensiblement de celle des médecins et chirurgiens; le déséquilibre est attribuable à un manque de candidats formés par le réseau d'enseignement et au peu d'intérêt qu'ont ceux-ci à aller exercer leur métier dans les régions périphériques et les zones éloignées où les conditions de travail (salaires, horaires, etc.) sont nettement inférieures à celles offertes dans les grands centres.

SOUS-GROUPE 315 — Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés

L'emploi progressera de 1,4 % en 1989 au sein de ce sous-groupe, soit la plus forte augmentation à l'intérieur du grand groupe. Cette croissance demeure tout de même inférieure à la moyenne de l'ensemble des professions (2 %). Malgré cette hausse, le remplacement de la main-d'œuvre occupera la plus grande part de la demande additionnelle avec 62 % des 1 100 postes à combler. Cependant, le remplacement sera relativement moins important à l'intérieur de ce sous-groupe, comparativement aux deux autres où il représentait respectivement 74 % et 71 % de la demande additionnelle.

Tout comme pour l'ensemble du grand groupe, en 1987, l'offre de main-d'œuvre disponible n'était pas abondante et le chômage était très faible dans ce sous-groupe. Compte tenu de la faible progression de la demande additionnelle, une situation d'équilibre est à prévoir en 1989.

Par contre, plusieurs pénuries affecteront le marché du travail québécois. Elles toucheront principalement les professions de pharmacien, technicien en radio-oncologie, technicien-spécialiste en cytogénétique, hygiéniste dentaire, prothésiste-orthésiste et technicien en assistance respiratoire. Les raisons les plus souvent invoquées pour justifier ces pénuries sont le nombre insuffisant de candidats formés par les institutions d'enseignement, le manque de correspondance entre la formation des travailleurs et la formation requise ainsi que les conditions de travail difficiles. Comme dans le cas de l'ensemble du grand groupe, ces pénuries de main-d'œuvre seront généralement plus fréquentes et plus importantes au fur et à mesure qu'on s'éloignera des grands centres urbains.

CCDP 3111 Médecins et chirurgiens

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PS**	400
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PM**	550
Québec et Québec-Sud	**PL**	2 350
Mauricie — Bois-Francs	**PM**	650
Estrie	**PL**	600
Montérégie	**PL**	2 000
Montréal-Centre et Laval	EQ	6 400
Laurentides et Lanaudière	**PL**	750
Outaouais	**PM**	350
Abitibi-Témiscamingue	**PS**	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PM**	100
Ensemble du Québec	**PL**	14 150

Les pénuries prévues dans ce groupe professionnel se situent davantage chez les spécialistes que chez les omnipraticiens. Par ailleurs, les zones périphériques des régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord seront plus touchées par les pénuries prévues. Dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, les pénuries seront plus évidentes à Chibougamau-Chapais et au Lac-Saint-Jean qu'au Saguenay.

CCDP 3113 Dentistes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	100
Québec et Québec-Sud	EQ	300
Mauricie — Bois-Francs	**PM**	150
Estrie	EQ	50
Montérégie	EQ	450
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 200
Laurentides et Lanaudière	**PL**	300
Outaouais	**PL**	75
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	2 750

Les zones périphériques de la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine seront plus particulièrement touchées par les pénuries prévues dans ce groupe professionnel.

CCDP 3115 Vétérinaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	125
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	150
Estrie	EQ	50
Montérégie	EQ	200
Montréal-Centre et Laval	SL	125
Laurentides et Lanaudière	EQ	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	850

CCDP 3117 Ostéopathes et chiropracteurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	SL	75
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	125
Montréal-Centre et Laval	EQ	150
Laurentides et Lanaudière	**PL**	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	650

CCDP
3119 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, non classé ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	50
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	75
Estrie	—	—
Montérégie	SL	250
Montréal-Centre et Laval	EQ	750
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
3130 Infirmières surveillantes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	400
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	450
Québec et Québec-Sud	**PL**	1 350
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	750
Estrie	**PL**	350
Montérégie	EQ	1 650
Montréal-Centre et Laval	EQ	2 700
Laurentides et Lanaudière	EQ	750
Outaouais	**PL**	350
Abitibi-Témiscamingue	EQ	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	100
Ensemble du Québec	EQ	9 100

CCDP
3131 Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	2 850
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	2 900
Québec et Québec-Sud	**PL**	7 800
Mauricie — Bois-Francs	EQ	3 450
Estrie	**PL**	1 750
Montérégie	EQ	8 350
Montréal-Centre et Laval	EQ	15 100
Laurentides et Lanaudière	**PL**	4 300
Outaouais	**PL**	1 750
Abitibi-Témiscamingue	EQ	950
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PM**	900
Ensemble du Québec	EQ	50 100

Des pénuries sont à prévoir pour l'ensemble du Québec, principalement en raison des conditions de travail, dont l'horaire de travail, dans la profession suivante:

3131-130 Infirmière. Ces pénuries toucheront davantage la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, particulièrement les MRC de La Matapédia, Pabok, Bonaventure et Avignon, et plus particulièrement les infirmières possédant un diplôme universitaire; la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, plus particulièrement la MRC de Maria-Chapdelaine et la sous-région de Chibougamau-Chapais; les régions de la Mauricie — Bois-Francs, de la Montérégie, des Laurentides et Lanaudière, et de l'Outaouais; la région de l'Estrie, particulièrement les MRC de Sherbrooke et Le Granit, et plus spécifiquement les infirmières spécialistes des soins intensifs et des soins d'urgence; la région de l'Abitibi-Témiscamingue, particulièrement les zones périphériques, et la région de la Côte-Nord, en particulier dans la Basse-Côte-Nord, chez les infirmières maîtrisant les deux langues.

Des pénuries sont aussi à prévoir dans les professions suivantes:

3131-112 Infirmière en poste éloigné, dans la sous-région de la Basse-Côte-Nord, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre

3131-138 Infirmière psychiatrique, en raison des conditions de travail et de l'insuffisance de formation, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de Québec et Québec-Sud, de la Montérégie, et de l'Estrie, où l'emploi dans cette profession est concentré dans la MRC de Sherbrooke

3131-199 Autres infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes, spécialistes des soins cardio-vasculaires, dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, en raison de l'insuffisance de formation et du manque d'expérience de la main-d'œuvre.

CCDP
3134 Infirmières auxiliaires diplômées

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	1 400
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	1 600
Québec et Québec-Sud	**PL**	3 800
Mauricie — Bois-Francs	EQ	2 150
Estrie	EQ	750
Montérégie	EQ	3 350
Montréal-Centre et Laval	SL	4 950
Laurentides et Lanaudière	**PL**	2 000
Outaouais	SL	750
Abitibi-Témiscamingue	SL	800
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	500
Ensemble du Québec	EQ	22 000

Les pénuries dans ce groupe professionnel résultent d'une insuffisance de formation et des conditions de travail. Signalons par ailleurs une pénurie pour ce groupe dans la MRC de Sherbrooke, dans la région de l'Estrie.

CCDP
3135 Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	1 300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	850
Québec et Québec-Sud	EQ	4 450
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 800
Estrie	SL	1 200
Montérégie	SL	4 850
Montréal-Centre et Laval	SM	11 250
Laurentides et Lanaudière	SL	2 800
Outaouais	SL	1 050
Abitibi-Témiscamingue	SM	700
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	300
Ensemble du Québec	SL	30 500

La région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine sera aux prises avec une pénurie de travailleurs masculins dans ce groupe professionnel.

CCDP
3137 Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PM**	150
Québec et Québec-Sud	EQ	550
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	250
Estrie	**PL**	50
Montérégie	EQ	550
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 650
Laurentides et Lanaudière	EQ	400
Outaouais	**PM**	125
Abitibi-Témiscamingue	**PM**	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	**PL**	3 900

L'insuffisance de formation est à l'origine des pénuries prévues pour l'ensemble du Québec dans les professions suivantes:

3137-110 Audiologiste, particulièrement dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, la MRC de Sherbrooke (Estrie) et dans les régions de la Montérégie (particulièrement dans les sous-régions Sud-Ouest et Richelieu-Yamaska), de Montréal-Centre et Laval, et de l'Outaouais

3137-114 Orthophoniste, particulièrement dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, les zones périphériques de la région de Québec et Québec-Sud, la MRC de Sherbrooke (Estrie) et dans les régions de la Montérégie (particulièrement dans les sous-régions Sud-Ouest et Richelieu-Yamaska), de Montréal-Centre et Laval, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue

3137-118 Ergothérapeute, particulièrement dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de Québec et Québec-Sud, de l'Estrie (MRC de Sherbrooke), de la Montérégie, de l'Outaouais, des Laurentides et Lanaudière, et de l'Abitibi-Témiscamingue

3137-122 Physiothérapeute, particulièrement dans les domaines des soins prolongés et de la santé communautaire, principalement dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de Québec et Québec-Sud (zones périphériques), de l'Estrie (MRC de Sherbrooke), de la Montérégie, des Laurentides et Lanaudière, de l'Outaouais, et de l'Abitibi-Témiscamingue.

CCDP
3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	200
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SM	800
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	SL	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De plus, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

3139-126 Aide-ergothérapeute, dans la MRC de Matane (Bas-Saint-Laurent), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre

3139-130 Ambulancier, en raison des conditions de travail et de l'insuffisance de formation, dans la MRC de Rimouski-Neigette (Bas-Saint-Laurent), dans la région de la Mauricie — Bois-Francs et dans les zones périphériques de la région de Québec et Québec-Sud

CCDP
3151 Pharmaciens

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PM**	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PM**	250
Québec et Québec-Sud	**PL**	950
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	300
Estrie	EQ	200
Montérégie	**PL**	800
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 600
Laurentides et Lanaudière	**PL**	300
Outaouais	**PL**	100
Abitibi-Témiscamingue	**PM**	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	50
Ensemble du Québec	**PL**	4 650

Les pénuries prévues dans ce groupe professionnel touchent plus particulièrement la profession suivante:

3151-118 Pharmacien, en raison des conditions de travail, dont l'horaire et le salaire

Par ailleurs, la région de l'Estrie sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante:

3151-110 Pharmacien hospitalier, en raison des conditions de travail

CCDP
3152 Diététiciens et nutritionnistes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	50
Estrie	—	—
Montérégie	SL	150
Montréal-Centre et Laval	SL	500
Laurentides et Lanaudière	SL	50
Outaouais	EQ	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 150

La région de l'Outaouais connaîtra une pénurie dans la profession suivante:

3152-122 Diététicien

CCDP
3153 Optométristes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	100
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	100
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	200
Montréal-Centre et Laval	EQ	250
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	950

Une pénurie est à prévoir pour ce groupe professionnel dans les zones périphériques de la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

CCDP
3154 Opticiens d'ordonnances

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	100
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	—	—
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	600

CCDP
3155 Techniciens en radiologie

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	100
Québec et Québec-Sud	EQ	500
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	EQ	100
Montérégie	EQ	500
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 200
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	EQ	150
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	EQ	3 300

L'ensemble du Québec sera touché par une pénurie, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession suivante:

3155-199 Autres techniciens en radiologie, technicien en radio-oncologie. Signalons que l'emploi dans cette profession est concentré dans les régions de Québec et Québec-Sud et de Montréal-Centre et Laval.

Par ailleurs, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

3155-110 Technicien-spécialiste en médecine nucléaire, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean (l'emploi dans cette profession est concentré dans la sous-région de Chicoutimi)

3155-114 Technicien en radiologie diagnostique, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, et dans la sous-région de Richelieu-Yamaska de la Montérégie, en raison des conditions de travail.

CCDP
3156 Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	350
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	400
Québec et Québec-Sud	EQ	1 500
Mauricie — Bois-Francs	SL	550
Estrie	EQ	400
Montérégie	EQ	1 400
Montréal-Centre et Laval	EQ	3 200
Laurentides et Lanaudière	EQ	650
Outaouais	SL	300
Abitibi-Témiscamingue	SL	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	125
Ensemble du Québec	EQ	9 200

Une pénurie est à prévoir pour l'ensemble du Québec, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession suivante:

3156-112 Technicien-spécialiste en cytogénétique.

De plus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

3156-114 Technicien-spécialiste en cytologie, dans la MRC de Sherbrooke (Estrie), en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, et dans la sous-région de Richelieu-Yamaska de la Montérégie, en raison des conditions de travail

3156-122 Technicien-spécialiste de laboratoire médical, en raison des conditions de travail, dans la sous-région de Richelieu-Yamaska de la Montérégie, et dans la région de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP
3157 Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SL	700
Mauricie — Bois-Francs	EQ	350
Estrie	EQ	250
Montérégie	SL	1 100
Montréal-Centre et Laval	SL	2 100
Laurentides et Lanaudière	SL	550
Outaouais	EQ	250
Abitibi-Témiscamingue	SL	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	—
Ensemble du Québec	SL	5 750

Malgré les surplus généralement prévus, des pénuries sont à signaler pour l'ensemble du Québec dans la profession suivante:

3157-110 Hygiéniste dentaire. Cette pénurie touchera particulièrement les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay — Lac-Saint-Jean, et les zones périphériques des régions de Québec et Québec-Sud, de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord.

Par ailleurs, des pénuries toucheront les professions suivantes:

3157-114 Assistant dentaire, dans la région de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais, en raison des conditions de travail, et dans les zones périphériques de la région de Québec et Québec-Sud, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

3157-138 Mécanicien-dentiste, en général, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP
3159 Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	350
Québec et Québec-Sud	EQ	800
Mauricie — Bois-Francs	SL	300
Estrie	EQ	150
Montérégie	SL	650
Montréal-Centre et Laval	SL	1 650
Laurentides et Lanaudière	SL	450
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	EQ	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	50
Ensemble du Québec	SL	5 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, même si l'on prévoit généralement des surplus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler pour l'ensemble du Québec dans les professions suivantes:

3159-110 Prothésiste-orthésiste, particulièrement dans les régions de Québec et Québec-Sud, de Montréal-Centre et Laval, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, en raison de l'insuffisance de formation.

3159-134 Technicien en assistance respiratoire, particulièrement dans la MRC de Maria-Chapdelaine (Lac-Saint-Jean), dans Québec-Sud, dans la MRC de Sherbrooke (Estrie), dans la sous-région Sud-Ouest de la Montérégie et dans la région de l'Outaouais.

Des pénuries sont aussi à prévoir dans les professions suivantes:

3159-174 Préparateur en pharmacie, dans la région de l'Outaouais, en raison des conditions de travail.

3159- Technicien-spécialiste en électrophysiologie, dans la sous-région Sud-Ouest de la Montérégie, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

GRAND GROUPE 33/37

Professionnels des domaines artistique et littéraire et Travailleurs spécialisés dans les sports et loisirs

«Ce grand groupe des professionnels des domaines artistique et littéraire comprend les personnes qui créent des sculptures, des peintures, des dessins, des gravures; créent des modèles de produits ou des ensembles pour la décoration intérieure; font de la photographie; sont chargées des prises de vue et assistent l'opérateur au cinéma et à la télévision; composent, adaptent, dirigent et exécutent des œuvres musicales et chorégraphiques; produisent, dirigent et interprètent des œuvres théâtrales, cinématographiques et radiophoniques; annoncent à la radio et à la télévision; traduisent et interprètent les langues; rédigent et annoncent des textes pour publication; et divertissent ou renseignent d'autres façons le public. Le deuxième grand groupe comprend les personnes qui effectuent un travail rémunéré dans le domaine des sports, de l'athlétisme et des loisirs. Leur travail consiste à administrer et diriger des programmes sportifs; à sélectionner, entraîner et diriger des athlètes; à enseigner les sports professionnels; à arbitrer les matchs et autres événements sportifs; à y participer en tant que concurrent ou joueur; et à fournir des services se rattachant directement aux sports et loisirs[1].»

Ces grands groupes représenteront 1,7 % de l'emploi total du Québec en 1989, soit près de 52 000 postes. Environ 46 % de l'emploi de ces grands groupes se retrouvera dans la région de Montréal-Centre et Laval alors que la région de la Montérégie en regroupera environ 15 %.

La croissance de l'emploi sera légèrement supérieure à celle de l'ensemble des professions. Toutefois, malgré une demande additionnelle de 3 000 postes prévue en 1989, dont 55 % dans la région de Montréal-Centre et Laval, l'offre de main-d'œuvre demeurera fortement excédentaire. Dans l'ensemble, les professions de ces grands groupes seront donc en situation de surplus.

C'est principalement aux professions reliées à l'athlétisme, aux sports et aux loisirs qu'il faut attribuer le surplus de main-d'œuvre. En effet, ce grand groupe représentera environ 18 % de l'emploi en 1989 alors qu'il regroupera plus de 41 % de l'offre disponible du total des deux grands groupes.

On relève néanmoins certaines occupations pour lesquelles des pénuries sont prévues. Ainsi, tout indique que le nombre de modélistes de chaussures sera insuffisant pour répondre à la demande dans l'ensemble du Québec. D'autre part, pour permettre à l'industrie du meuble de poursuivre son expansion sur les marchés internationaux, on prévoit une demande accrue de dessinateurs de meubles dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, ce qui entraînera une pénurie régionale dans cette profession.

Par ailleurs, les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval seront aux prises avec des pénuries de rédacteurs techniques car ceux-ci doivent allier le talent de rédacteur à celui de technicien afin de répondre aux exigences des industries de la fabrication d'équipement de transport et de la fabrication de produits électriques et électroniques.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, pp. 175 et 205.

CCDP
3313 Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	300
Québec et Québec-Sud	SL	800
Mauricie — Bois-Francs	EQ	600
Estrie	SL	250
Montérégie	SL	1 400
Montréal-Centre et Laval	SL	3 700
Laurentides et Lanaudière	SL	550
Outaouais	SL	250
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	—
Ensemble du Québec	SL	8 150

Malgré les surplus prévus pour ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans l'ensemble du Québec, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession suivante:

3313-142 Modéliste de chaussures, particulièrement dans les régions de Québec et Québec-Sud, et de la Montérégie (dans la sous-région de Richelieu-Yamaska où l'emploi dans cette profession est concentré).

Par ailleurs, on prévoit également des pénuries dans les professions suivantes:

3313-110 Étalagiste, dans la région des Laurentides et Lanaudière ainsi que dans la sous-région de Richelieu-Yamaska dans la Montérégie

3313-114 Décorateur-ensemblier, dans la région des Laurentides et Lanaudière et dans les zones périphériques de la région de Québec et Québec-Sud

3313-118 Dessinateur-modéliste de meubles, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs

3313-134 Modéliste en vêtements, dans la région de Québec et Québec-Sud

3313-138 Modéliste de produits industriels, dans Québec-Sud

3313-146 Modéliste en textiles, dans la région de la Montérégie.

CCDP
3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	150
Québec et Québec-Sud	SL	750
Mauricie — Bois-Francs	SL	250
Estrie	SL	150
Montérégie	SL	850
Montréal-Centre et Laval	SM	2 550
Laurentides et Lanaudière	SL	350
Outaouais	SL	150
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	5 250

Même si l'on prévoit des surplus dans ce groupe, des pénuries toucheront les professions suivantes:

3314-118 Dessinateur commercial, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la Communauté régionale de l'Outaouais

3314-126 Dessinateur-maquettiste d'objets scientifiques, dans la région de Québec et Québec-Sud

3314-136 Maquettiste, dans les zones périphériques de la région de Québec et Québec-Sud

3314-146 Lettreur, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Abitibi-Témiscamingue.

CCDP
3315 Photographes et cameramen

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	450
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	EQ	150
Montérégie	EQ	550
Montréal-Centre et Laval	SM	1 200
Laurentides et Lanaudière	SL	125
Outaouais	EQ	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 900

CCDP
3319 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SL	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SM	100
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, les régions de Québec et Québec-Sud et de la Côte-Nord seront touchées par des pénuries dans la profession suivante:
3319-230 Décorateur floral.

De plus, la région de l'Abitibi-Témiscamingue sera aux prises avec des pénuries dans les professions suivantes:
3319-114 Peintre d'enseignes
3319-170 Maquettiste d'enseignes.

CCDP
3330 Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	75
Québec et Québec-Sud	SL	400
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	SL	75
Montérégie	EQ	650
Montréal-Centre et Laval	SL	2 250
Laurentides et Lanaudière	EQ	125
Outaouais	SL	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 850

Même si on prévoit un surplus dans la région de Québec et Québec-Sud, des pénuries sont à signaler dans la profession suivante:
3330-174 Monteur de films.

CCDP
3337 Annonceurs à la radio et à la télévision

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	150
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	—	—
Montérégie	SM	150
Montréal-Centre et Laval	SM	300
Laurentides et Lanaudière	SM	50
Outaouais	SL	75
Abitibi-Témiscamingue	SM	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	—
Ensemble du Québec	SM	1 250

L'insuffisance de formation et les conditions de travail sont à l'origine des pénuries prévues dans les régions de la Mauricie — Bois-Francs et de la Côte-Nord, particulièrement dans la MRC de Manicouagan, dans la profession suivante:
3337-114 Annonceur-présentateur.

CCDP
3339 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	100
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	100
Montréal-Centre et Laval	SM	500
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, une pénurie est prévue pour la région de Québec et Québec-Sud dans la profession suivante:
3339-120 Éclairagiste.

CCDP
3352 Écrivains et rédacteurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SL	950
Mauricie — Bois-Francs	SL	350
Estrie	EQ	250
Montérégie	SL	1 100
Montréal-Centre et Laval	SL	4 000
Laurentides et Lanaudière	SL	300
Outaouais	EQ	500
Abitibi-Témiscamingue	EQ	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	SL	7 950

En dépit des surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

3351-114 Chef de la rédaction publicitaire, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

3351-174 Journaliste, dans les zones périphériques de la région de la Mauricie — Bois-Francs, en raison des conditions de travail et d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre

3351-178 Rédacteur technique, dans l'industrie aéronautique, dans les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, en raison de l'insuffisance de formation.

CCDP
3355 Traducteurs et interprètes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	SS	50
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	550
Montréal-Centre et Laval	SL	1 650
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	EQ	550
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 350

Même si l'on prévoit un surplus dans la région de Québec et Québec-Sud, des pénuries sont à signaler dans la profession suivante:

3355-114 Traducteur de textes scientifiques.

CCDP
3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	300
Québec et Québec-Sud	SM	900
Mauricie — Bois-Francs	SS	400
Estrie	SL	250
Montérégie	SM	900
Montréal-Centre et Laval	SM	2 150
Laurentides et Lanaudière	SM	600
Outaouais	SL	200
Abitibi-Témiscamingue	SL	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	150
Ensemble du Québec	SM	6 150

CCDP
3715 Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	100
Québec et Québec-Sud	SS	250
Mauricie — Bois-Francs	SS	200
Estrie	—	—
Montérégie	SM	500
Montréal-Centre et Laval	SM	750
Laurentides et Lanaudière	SM	400
Outaouais	SS	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	2 400

CCDP
3719 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SS	50
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	100
Ensemble du Québec	SM	550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE 41

Personnel administratif et travailleurs assimilés

«Ce grand groupe comprend les personnes qui enregistrent, transcrivent et dactylographient des données; qui rédigent de la correspondance; classent et rangent des publications, de la correspondance et des documents semblables; compilent des données financières ou autres et les transcrivent dans des comptes et des états quantitatifs; versent ou encaissent de l'argent; assurent le fonctionnement de machines de bureau ou de matériel mécanographique; entreposent, distribuent et tiennent l'inventaire du matériel; reçoivent les clients et leur donnent des renseignements; assurent le fonctionnement d'un standard téléphonique; distribuent le courrier et les messages et s'acquittent d'autres travaux analogues[1].»

En 1987[2], le grand groupe du personnel administratif comptait 536 000 travailleurs, ce qui représentait 18,1 % de tous les emplois au Québec. De ce nombre, 31 % étaient des dactylographes et des secrétaires et 24 %, des teneurs de livres et des commis-comptables.

Les professions de ce groupe, exercées massivement par les femmes, se retrouvent dans toutes les branches d'activité économique, mais elles se concentrent dans les secteurs du commerce, des finances, assurances et affaires immobilières, et de l'administration publique. En effet, ces trois secteurs procurent près de la moitié de tous les emplois de ce grand groupe professionnel.

Dans l'ensemble, le fort ralentissement de la création d'emplois, appréhendé en raison de l'introduction des nouvelles technologies de la bureautique, ne s'est pas concrétisé au cours des deux dernières années et n'est pas perceptible non plus pour 1989. Ainsi, l'emploi de ce grand groupe a augmenté de 2,2 % en 1986 et de 4,5 % en 1987[3]. Pour 1989, la croissance de l'emploi de ce groupe, prévue à 2,5 %, surpassera légèrement celle de l'ensemble du Québec (2 %), ce qui accroîtra à 19,2 % la part relative de ce groupe dans le total des emplois du Québec.

Cette création d'emplois générera 50 % de la demande additionnelle qui s'élèvera à environ 28 000 postes en 1989; l'autre moitié proviendra du besoin de remplacement à la suite du départ d'une partie des travailleurs en place. L'augmentation de la population active féminine, plus marquée dans ce grand groupe, les nombreux diplômés du réseau scolaire et le bassin de chômeurs existant constitueront une offre disponible presque deux fois supérieure à la demande additionnelle. Cela se traduira en 1989 par des surplus de main-d'œuvre, à la fois dans tous les sous-groupes professionnels et dans la plupart des régions du Québec. Ces surplus seront quelque peu atténués par un roulement élevé de la main-d'œuvre, une des principales caractéristiques de ce grand groupe. Toutefois, les régions de l'Estrie et de l'Outaouais se démarqueront avec des demandes additionnelles relativement fortes, ce qui devrait les conduire à une situation d'équilibre.

De forts surplus dans le sous-groupe des employés de bibliothèques et des travailleurs assimilés sont prévus pour les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay — Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord et Nord-du-Québec. Par ailleurs, il faut signaler des lacunes dans la formation des opérateurs d'ordinateur et des secrétaires dans l'ensemble du Québec. À cet effet, les personnes bilingues et connaissant la bureautique seront recherchées.

---

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 215.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.
3. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

Pour terminer, il est à noter que plusieurs pénuries spécifiques à certaines régions sont prévues pour 1989. Dans plusieurs localités de la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, elles toucheront les professions de secrétaire médicale, d'opérateur d'ordinateur, d'analyste en information, d'agent de recouvrement et d'estimateur d'assurance. Dans la région de Québec et Québec-Sud, une pénurie de commis de banque polyvalents est prévue en raison de la diversification des services offerts par les institutions financières. Une insuffisance des qualifications entraînera une pénurie de commis au service de la paie dans la région de la Montérégie et de commis-comptables dans celle des Laurentides et Lanaudière. Finalement, la région de l'Outaouais connaîtra aussi une pénurie de commis-comptables et de commis au crédit à cause d'une importante expansion dans les services financiers et d'un roulement élevé de la main-d'œuvre.

CCDP
4110 Surveillants des sténographes et dactylographes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	50
Québec et Québec-Sud	EQ	150
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	150
Montréal-Centre et Laval	SL	450
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	EQ	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 050

CCDP
4111 Secrétaires et sténographes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	4 950
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	6 050
Québec et Québec-Sud	SL	18 800
Mauricie — Bois-Francs	SL	7 300
Estrie	SL	4 950
Montérégie	SM	21 050
Montréal-Centre et Laval	SL	42 000
Laurentides et Lanaudière	SL	10 350
Outaouais	SL	5 600
Abitibi-Témiscamingue	SL	2 400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	1 700
Ensemble du Québec	SL	125 100

Malgré les surplus généralisés dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues pour l'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les professions suivantes:

4111-110 Secrétaire, connaissant le traitement de texte et maîtrisant les deux langues

4111-111 Secrétaire de direction, connaissant le traitement de texte et maîtrisant les deux langues.

De plus, des pénuries sont aussi à signaler en raison de l'insuffisance de formation dans les professions suivantes:

4111-112 Secrétaire juridique, dans la Communauté régionale de l'Outaouais

4111-113 Secrétaire médicale, dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, particulièrement dans la Baie-des-Chaleurs et la MRC de Rimouski-Neigette, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Estrie, et dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP
4113 Dactylographes et commis-dactylographes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	350
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	500
Québec et Québec-Sud	SL	3 350
Mauricie — Bois-Francs	SL	750
Estrie	SL	350
Montérégie	SL	4 000
Montréal-Centre et Laval	SL	10 350
Laurentides et Lanaudière	SL	1 550
Outaouais	SL	1 200
Abitibi-Témiscamingue	SL	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	250
Ensemble du Québec	SL	22 700

L'insuffisance de formation est à l'origine des pénuries prévues dans les zones périphériques de la région de Québec et Québec-Sud, dans la région de la Montérégie, dans celle des Laurentides et Lanaudière, et dans la Communauté régionale de l'Outaouais dans la profession suivante:

4113-123 Opérateur d'unité de traitement de texte.

CCDP
4130 Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	125
Québec et Québec-Sud	EQ	550
Mauricie — Bois-Francs	EQ	200
Estrie	EQ	150
Montérégie	EQ	1 350
Montréal-Centre et Laval	EQ	2 900
Laurentides et Lanaudière	EQ	400
Outaouais	EQ	450
Abitibi-Témiscamingue	EQ	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	100
Ensemble du Québec	EQ	6 450

CCDP
4131 Teneurs de livres et commis en comptabilité

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	2 950
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	3 650
Québec et Québec-Sud	SL	12 700
Mauricie — Bois-Francs	SL	6 300
Estrie	SL	3 300
Montérégie	EQ	19 550
Montréal-Centre et Laval	SL	40 950
Laurentides et Lanaudière	SL	9 250
Outaouais	EQ	4 750
Abitibi-Témiscamingue	SL	2 800
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	1 600
Ensemble du Québec	SL	107 800

Des pénuries sont à prévoir en raison de l'insuffisance de formation dans les professions suivantes:

4131-118 Commis du service de la paie, dans la sous-région de Richelieu-Yamaska de la Montérégie

4131-138 Commis comptable, avec connaissance en informatique, dans les régions des Laurentides et Lanaudière et de l'Outaouais.

CCDP
4133 Caissiers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	2 550
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	3 600
Québec et Québec-Sud	SL	10 200
Mauricie — Bois-Francs	SL	5 250
Estrie	SL	2 900
Montérégie	SL	13 000
Montréal-Centre et Laval	SL	22 250
Laurentides et Lanaudière	SL	6 750
Outaouais	SL	3 000
Abitibi-Témiscamingue	SL	1 450
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	1 300
Ensemble du Québec	SL	72 150

En raison des conditions de travail, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

4133-110 Caissier (banque et finance), dans la région de la Montérégie et dans celle des Laurentides et Lanaudière

4133-118 Caissier (bureau), dans la région des Laurentides et Lanaudière.

CCDP
4135 Commis d'assurances, de banques et d'autres établissements financiers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	350
Québec et Québec-Sud	EQ	1 700
Mauricie — Bois-Francs	EQ	700
Estrie	EQ	350
Montérégie	EQ	2 800
Montréal-Centre et Laval	EQ	4 600
Laurentides et Lanaudière	EQ	750
Outaouais	EQ	500
Abitibi-Témiscamingue	EQ	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	200
Ensemble du Québec	EQ	12 350

Des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

4135-122 Rédacteur d'avenants, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs

4135-182 Commis de banque polyvalent, dans le domaine de la promotion des services, dans la région de Québec et Québec-Sud

4135-198 Commis au crédit, banque, dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP
4137 Commis aux services statistiques

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	300
Montréal-Centre et Laval	EQ	650
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	EQ	250
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 600

CCDP **4139** **Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	125
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SL	550
Laurentides et Lanaudière	SL	50
Outaouais	EQ	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP **4140** **Surveillants des opérateurs de machines de bureau et matériel mécanographique électronique**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	200
Montréal-Centre et Laval	EQ	650
Laurentides et Lanaudière	SL	50
Outaouais	EQ	150
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 250

CCDP **4141** **Opérateurs de machines de bureau**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	50
Québec et Québec-Sud	SL	650
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	600
Montréal-Centre et Laval	SL	1 400
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	SL	300
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	50
Ensemble du Québec	SL	3 750

CCDP **4143** **Opérateurs de matériel mécanographique électronique**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	300
Québec et Québec-Sud	SL	1 500
Mauricie — Bois-Francs	SL	400
Estrie	SM	200
Montérégie	SL	2 600
Montréal-Centre et Laval	SL	7 600
Laurentides et Lanaudière	SL	850
Outaouais	SL	1 350
Abitibi-Témiscamingue	SL	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	50
Ensemble du Québec	SL	15 100

En dépit des surplus prévus, une insuffisance dans la formation est à l'origine des pénuries prévues pour l'ensemble du Québec dans la profession suivante:

4143-110 Opérateur d'ordinateur, pénuries qui toucheront plus particulièrement les Îles-de-la-Madeleine, la MRC de Sherbrooke (Estrie), les régions de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière, et la Communauté régionale de l'Outaouais.

Par ailleurs, la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, à l'exception de la MRC de Rimouski-Neigette, sera aux prises avec une pénurie, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession suivante:

4143-112 Analyste en information.

CCDP
4150 Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	EQ	300
Mauricie — Bois-Francs	EQ	300
Estrie	EQ	125
Montérégie	EQ	900
Montréal-Centre et Laval	SL	1 900
Laurentides et Lanaudière	EQ	350
Outaouais	EQ	200
Abitibi-Témiscamingue	—	50
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	EQ	4 200

CCDP
4151 Commis à la production

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	EQ	250
Estrie	EQ	150
Montérégie	EQ	850
Montréal-Centre et Laval	SL	1 700
Laurentides et Lanaudière	EQ	450
Outaouais	EQ	125
Abitibi-Témiscamingue	—	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	SL	4 100

CCDP
4153 Commis à l'expédition et à la réception

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	350
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	450
Québec et Québec-Sud	SL	1 850
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 050
Estrie	SL	700
Montérégie	SL	3 900
Montréal-Centre et Laval	SL	12 550
Laurentides et Lanaudière	SL	1 550
Outaouais	SL	450
Abitibi-Témiscamingue	SL	300
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	150
Ensemble du Québec	SL	23 300

CCDP
4155 Commis au stock et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	850
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	800
Québec et Québec-Sud	SL	3 300
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 450
Estrie	SL	850
Montérégie	SL	4 300
Montréal-Centre et Laval	SL	10 250
Laurentides et Lanaudière	SL	1 900
Outaouais	EQ	1 050
Abitibi-Témiscamingue	SL	550
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	450
Ensemble du Québec	SL	25 650

Des pénuries sont prévues dans la région des Laurentides et Lanaudière, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les professions suivantes:

4155-126 Magasinier, avec connaissances en informatique

4155-146 Commis aux inventaires, avec connaissances en informatique.

CCDP
4157 Peseurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SL	150
Laurentides et Lanaudière	SL	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	700

CCDP
4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	SS	75
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	—	—
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SS	500
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
4160 Surveillants des commis de bibliothèques, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	EQ	150
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	EQ	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	300

CCDP
4161 Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	200
Québec et Québec-Sud	SM	1 150
Mauricie — Bois-Francs	SL	250
Estrie	EQ	200
Montérégie	SL	1 100
Montréal-Centre et Laval	SM	3 500
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	SL	900
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	7 900

La MRC de Sherbrooke (Estrie) et la région de Québec et Québec-Sud seront aux prises avec une pénurie dans la profession suivante:
4161-110 Archiviste médical.

CCDP
4169 Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	100
Montréal-Centre et Laval	SL	450
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	SL	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	950

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP 4170 Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	100
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	500
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 100
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	EQ	200
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	2 600

CCDP 4171 Réceptionnistes et hôtesses d'accueil

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	700
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	900
Québec et Québec-Sud	SL	3 350
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 150
Estrie	SM	650
Montérégie	SL	4 400
Montréal-Centre et Laval	SL	9 100
Laurentides et Lanaudière	SL	1 800
Outaouais	SL	1 450
Abitibi-Témiscamingue	SL	550
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	350
Ensemble du Québec	SL	24 300

Malgré les surplus généralisés dans ce groupe, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

4171-118 Réceptionniste, maîtrisant les deux langues, dans la région des Laurentides et Lanaudière

4171-122 Hôtesse d'accueil, maîtrisant les deux langues, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP 4172 Facteurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	300
Québec et Québec-Sud	EQ	1 350
Mauricie — Bois-Francs	EQ	500
Estrie	EQ	250
Montérégie	EQ	1 750
Montréal-Centre et Laval	SL	2 100
Laurentides et Lanaudière	EQ	800
Outaouais	EQ	400
Abitibi-Témiscamingue	SM	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	EQ	7 900

CCDP 4173 Commis au courrier et aux postes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SL	1 450
Mauricie — Bois-Francs	SL	350
Estrie	EQ	200
Montérégie	SL	1 550
Montréal-Centre et Laval	SL	3 450
Laurentides et Lanaudière	SL	800
Outaouais	SL	500
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	125
Ensemble du Québec	SL	9 100

CCDP 4175 Téléphonistes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	400
Québec et Québec-Sud	SL	1 700
Mauricie — Bois-Francs	SL	700
Estrie	SL	300
Montérégie	SL	2 000
Montréal-Centre et Laval	SL	4 650
Laurentides et Lanaudière	SL	900
Outaouais	SL	400
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	SL	11 750

CCDP
4177 Messagers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SS	50
Québec et Québec-Sud	SL	450
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	SL	50
Montérégie	EQ	450
Montréal-Centre et Laval	SL	1 450
Laurentides et Lanaudière	EQ	200
Outaouais	SL	350
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 200

CCDP
4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	75
Estrie	SL	50
Montérégie	SM	400
Montréal-Centre et Laval	SS	1 350
Laurentides et Lanaudière	SL	125
Outaouais	SL	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	2 550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
4190 Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	200
Québec et Québec-Sud	SL	3 150
Mauricie — Bois-Francs	EQ	450
Estrie	SL	125
Montérégie	EQ	950
Montréal-Centre et Laval	SL	3 100
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	EQ	450
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	SL	9 100

CCDP
4191 Agents de recouvrement

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	50
Québec et Québec-Sud	SL	650
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	EQ	75
Montérégie	EQ	850
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 700
Laurentides et Lanaudière	EQ	300
Outaouais	SL	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	50
Ensemble du Québec	EQ	4 200

Les conditions de travail sont à l'origine des pénuries prévues pour ce groupe professionnel dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

CCDP
4192 Estimateurs d'assurances

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	125
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	300
Montréal-Centre et Laval	SL	550
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	EQ	50
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 150

En raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, une pénurie est prévue dans la Gaspésie pour la profession suivante:

4192-110 Estimateur d'assurances.

CCDP
4193 Agents de voyages, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	100
Québec et Québec-Sud	EQ	700
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	EQ	200
Montérégie	EQ	900
Montréal-Centre et Laval	SL	2 900
Laurentides et Lanaudière	EQ	600
Outaouais	EQ	150
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	SL	5 950

Des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

4193-110 Agent de voyages, maîtrisant les deux langues, dans la région de Québec et Québec-Sud

4193-118 Agent-vendeur de billets, dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP
4194 Commis d'hôtel

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	EQ	100
Montérégie	EQ	250
Montréal-Centre et Laval	SL	550
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	EQ	125
Abitibi-Témiscamingue	SL	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	125
Ensemble du Québec	SL	2 300

Les conditions de travail sont à l'origine des pénuries prévues pour ce groupe professionnel dans la région de la Côte-Nord et Nord-du-Québec.

Par ailleurs, on prévoit des pénuries dans la profession suivante:

4194-110 Réceptionniste d'hôtel, dans la région de Québec et Québec-Sud, chez les auditeurs de nuit, et dans la MRC de Drummond (Mauricie — Bois-Francs).

CCDP
4195 Commis au service du personnel

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	50
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	300
Montréal-Centre et Laval	SL	550
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	50
Ensemble du Québec	SL	1 600

CCDP
4197 Employés de bureau

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	1 000
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	900
Québec et Québec-Sud	SL	6 100
Mauricie — Bois-Francs	SL	2 250
Estrie	SS	1 000
Montérégie	SS	6 150
Montréal-Centre et Laval	SS	15 250
Laurentides et Lanaudière	SM	2 850
Outaouais	SL	3 100
Abitibi-Témiscamingue	SL	600
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	450
Ensemble du Québec	SM	39 500

CCDP
4199 Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	600
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	600
Québec et Québec-Sud	SL	3 100
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 400
Estrie	EQ	800
Montérégie	SL	3 050
Montréal-Centre et Laval	SL	7 150
Laurentides et Lanaudière	SL	1 450
Outaouais	EQ	1 700
Abitibi-Témiscamingue	SL	300
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	300
Ensemble du Québec	SL	20 450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE 51

Travailleurs spécialisés dans la vente

«Les personnes de ce grand groupe vendent des biens et des services, achetent des biens de consommation pour la revente et dirigent des commerces de gros et de détail pour leur propre compte, celui de propriétaires, ou en association.»

À lui seul, ce grand groupe représentera 10,6 % de la main-d'œuvre en emploi dans la province en 1989. Pour cette même année, la croissance prévue de l'emploi sera plus rapide que dans l'ensemble des autres grands groupes (2,7 % comparativement à 2 %). Cependant, l'offre de main-d'œuvre sera largement suffisante pour répondre à la création de nouveaux postes et aux besoins de remplacement. De plus, comme le niveau de formation généralement requis pour occuper la majeure partie des professions de ce grand groupe n'est pas très élevé, l'offre potentielle de travailleurs pour ce grand groupe demeurera importante.

Cependant, des pénuries sont à prévoir dans le sous-groupe des vendeurs de services dont l'emploi se retrouve en bonne partie dans le secteur de la finance, de l'assurance et des affaires immobilières. En effet, l'emploi de ce sous-groupe connaîtra une croissance de 5,1 % en 1989. Ceci se traduira, en y ajoutant les besoins de remplacement, en une demande additionnelle d'environ 2 800 postes dans l'ensemble du Québec. L'offre de main-d'œuvre prévue en 1989 ne pourra combler cette demande.

Dans plusieurs régions du Québec, des besoins particuliers se feront sentir dans la vente de pièces automobiles, car les personnes occupant ces postes doivent conseiller le client et connaître l'utilisation des systèmes informatiques permettant le repérage des pièces. Ainsi, les régions de Québec et Québec-Sud, des Laurentides et Lanaudière, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue seront touchées par des pénuries de commis-vendeurs de pièces automobiles. Pour les mêmes raisons, les postes de commis-vendeurs d'articles de quincaillerie seront difficiles à combler dans la région des Laurentides et Lanaudière.

Enfin, des problèmes de recrutement de vendeurs-techniciens persisteront dans certaines régions. Les critères d'embauche pour ces professions, particulièrement en ce qui concerne la formation, sont plus élevés que pour la plupart des autres professions du domaine de la vente, occasionnant ainsi des pénuries. Dans la région de Québec et Québec-Sud, les besoins seront plus pressants pour les vendeurs-techniciens en matériaux de construction. Dans celle de Montréal-Centre et Laval, ce sont des vendeurs-techniciens en électronique pour le commerce qui seront en pénurie alors que dans les Laurentides et Lanaudière, on éprouvera certaines difficultés à recruter des vendeurs-techniciens de machine et de matériel industriels.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 269.

CCDP
5130 Chefs des ventes de biens de consommation

Region	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	3 650
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	4 250
Québec et Québec-Sud	EQ	10 900
Mauricie — Bois-Francs	EQ	6 500
Estrie	**PL**	2 950
Montérégie	EQ	14 750
Montréal-Centre et Laval	EQ	28 300
Laurentides et Lanaudière	**PL**	9 150
Outaouais	EQ	3 050
Abitibi-Témiscamingue	EQ	2 250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	1 250
Ensemble du Québec	EQ	87 050

L'insuffisance d'expérience de la main-d'œuvre est à la base des pénuries prévues dans les professions suivantes:

5130-110 Chef de rayon de supermarché, dans la région de l'Estrie et dans la Communauté régionale de l'Outaouais

5130-114 Directeur gérant, commerce de détail, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de la Mauricie — Bois-Francs.

CCDP
5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	150
Estrie	SL	125
Montérégie	EQ	700
Montréal-Centre et Laval	SL	1 350
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	EQ	150
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 050

Des pénuries sont à signaler, principalement en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, dans les professions suivantes:

5131-114 Vendeur-technicien du traitement électronique des données, dans la région de Montréal-Centre et Laval

5131-126 Vendeur-technicien de matériaux de construction et d'accessoires, dans la région de Québec et Québec-Sud

5131-134 Vendeur-technicien de machinerie et de matériel industriels, dans la région des Laurentides et Lanaudière

5131-199 Autres vendeurs-techniciens et conseillers apparentés, dans le domaine de l'imprimerie, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP
5133 Voyageurs de commerce

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	700
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	850
Québec et Québec-Sud	EQ	4 800
Mauricie — Bois-Francs	EQ	1 550
Estrie	EQ	800
Montérégie	EQ	6 200
Montréal-Centre et Laval	EQ	14 050
Laurentides et Lanaudière	EQ	3 100
Outaouais	**PL**	550
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	EQ	32 950

Les conditions de travail particulières associées aux professions composant ce groupe professionnel sont à l'origine des pénuries prévues. Par ailleurs, les industries du meuble dans la région de Québec et Québec-Sud et des aliments et boissons dans la région de la Mauricie — Bois-Francs seront touchées par des pénuries dans la profession suivante:

5133-110 Agent commercial.

CCDP
5135 Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	5 350
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	8 050
Québec et Québec-Sud	SL	18 550
Mauricie — Bois-Francs	SL	10 650
Estrie	EQ	5 000
Montérégie	SL	22 750
Montréal-Centre et Laval	SL	44 100
Laurentides et Lanaudière	SL	12 550
Outaouais	EQ	4 600
Abitibi-Témiscamingue	SL	3 100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	1 950
Ensemble du Québec	SL	136 550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En dépit des surplus prévus, des pénuries sont à signaler, principalement en raison des conditions de travail et de l'insuffisance de formation et d'expérience de la main-d'œuvre, dans les professions suivantes: ▶

5135-110 Vendeur de véhicules automobiles, dans Québec-Sud et dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement dans la MRC de Drummond

5135-126 Commis-vendeur de pièces, dans la région de Québec et Québec-Sud, particulièrement dans les zones périphériques, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement dans la MRC de Drummond, dans la région des Laurentides et Lanaudière, et dans les MRC d'Abitibi et de la Vallée-de-l'Or en Abitibi-Témiscamingue

5135-142 Vendeur de meubles et d'appareils ménagers, dans la région des Laurentides et Lanaudière, ainsi que dans celle de la Côte-Nord

5135-150 Commis-vendeur de librairie, dans la région de la Côte-Nord

5135-154 Commis-vendeur de quincaillerie, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière, et de la Côte-Nord

5135-166 Commis-vendeur de matériel et d'accessoires photographiques dans la région de la Côte-Nord

5135-170 Commis-vendeur d'articles de sport dans la région de la Côte-Nord

5135-178 Commis-vendeur de vêtements dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

5135-182 Commis-vendeur de chaussures dans la région de Québec et Québec-Sud

5135-184 Vendeur de fournitures de jardin et de pelouse, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs

5135-186 Commis-vendeur d'accessoires automobiles dans la région de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP **5141** **Vendeurs ambulants et colporteurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	125
Québec et Québec-Sud	EQ	500
Mauricie — Bois-Francs	SL	250
Estrie	EQ	150
Montérégie	SL	650
Montréal-Centre et Laval	SM	950
Laurentides et Lanaudière	SL	350
Outaouais	SL	100
Abitibi-Témiscamingue	—	50
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 300

Les conditions de travail sont à l'origine des pénuries prévues pour ce groupe professionnel dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

CCDP **5143** **Vendeurs de journaux**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	SM	100
Estrie	—	—
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SL	500
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	SM	50
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 150

CCDP **5145** **Commis de station-service**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	400
Québec et Québec-Sud	SM	1 050
Mauricie — Bois-Francs	SL	750
Estrie	SS	300
Montérégie	SM	1 300
Montréal-Centre et Laval	SM	1 600
Laurentides et Lanaudière	SL	1 000
Outaouais	SM	300
Abitibi-Témiscamingue	SM	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	100
Ensemble du Québec	SM	7 150

CCDP
5149 Vendeurs de biens de consommation, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	75
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	SM	50
Montérégie	SM	125
Montréal-Centre et Laval	SL	400
Laurentides et Lanaudière	SL	125
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	900

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
5170 Chefs des ventes de services

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	125
Québec et Québec-Sud	EQ	750
Mauricie — Bois-Francs	EQ	150
Estrie	EQ	100
Montérégie	EQ	1 100
Montréal-Centre et Laval	EQ	2 300
Laurentides et Lanaudière	EQ	200
Outaouais	EQ	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	5 000

CCDP
5171 Courtiers et agents d'assurances

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	SL	700
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	700
Québec et Québec-Sud	**PL**	3 850
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	1 250
Estrie	**PM**	750
Montérégie	EQ	4 150
Montréal-Centre et Laval	SL	5 250
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 400
Outaouais	**PL**	600
Abitibi-Témiscamingue	EQ	300
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	250
Ensemble du Québec	EQ	19 200

Les conditions de travail sont à la base des pénuries prévues pour l'ensemble de ce groupe professionnel. Par ailleurs, pour la même raison, la région de la Mauricie — Bois-Francs et les MRC de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy (Saguenay — Lac-Saint-Jean) seront touchées par des pénuries dans la profession suivante:
5171-118 Agent d'assurance.

CCDP
5172 Agents immobiliers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	SL	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	300
Québec et Québec-Sud	EQ	1 200
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	400
Estrie	SL	300
Montérégie	**PL**	2 400
Montréal-Centre et Laval	**PL**	3 500
Laurentides et Lanaudière	EQ	750
Outaouais	**PL**	300
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	75
Ensemble du Québec	**PL**	9 450

CCDP
5173 Courtiers en valeurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	125
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	EQ	50
Montérégie	EQ	250
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 000
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 600

CCDP
5174 Agents de publicité

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	125
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	SL	50
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SL	750
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	SM	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 700

Des pénuries sont à prévoir, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, dans la MRC de La Côte-de-Gaspé (Gaspésie) pour la profession suivante:

5174-110 Représentant en illustrations publicitaires, dans les industries du commerce de gros et de détail.

De plus, la région de la Mauricie — Bois-Francs sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante:

5174-122 Vendeur de publicité par la radio ou la télévision, en raison des conditions de travail.

CCDP
5177 Agents de vente de services aux entreprises

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	75
Montréal-Centre et Laval	SM	250
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	450

Une pénurie est par ailleurs prévue dans la région de la Mauricie — Bois-Francs pour la profession suivante:

5177-134 Représentant en imprimerie

CCDP
5179 Vendeurs de services, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	75
Montréal-Centre et Laval	SL	350
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	650

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
5190 Chefs d'autres travailleurs spécialisés dans la vente

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	100
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	100
Montréal-Centre et Laval	EQ	350
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	700

CCDP
5191 Acheteurs des commerces de gros et de détail

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	100
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	EQ	75
Montérégie	SL	400
Montréal-Centre et Laval	SL	1 800
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 050

CCDP
5193 Chauffeurs-livreurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	400
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	400
Québec et Québec-Sud	SL	1 400
Mauricie — Bois-Francs	SL	950
Estrie	SL	350
Montérégie	SL	1 450
Montréal-Centre et Laval	SL	1 550
Laurentides et Lanaudière	SL	1 050
Outaouais	SL	125
Abitibi-Témiscamingue	SL	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	150
Ensemble du Québec	SL	7 950

CCDP
5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	125
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SS	50
Montérégie	SM	125
Montréal-Centre et Laval	SM	700
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	SL	50
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, une pénurie est prévue dans la région de Québec et Québec-Sud pour la profession suivante:
5199-118 Évaluateur d'automobiles.

GRAND GROUPE 61

Travailleurs spécialisés dans les services

Les travailleurs appartenant à ce grand groupe assurent des services de protection, de restauration et de logement, des services personnels tels que la garde d'enfants et la coiffure, des services d'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement; s'occupent de l'entretien des bâtiments tels que hôtels et édifices administratifs; assurent le fonctionnement d'ascenseur et effectuent de petites réparations d'entretien.

Ce grand groupe représentera 13,4 % de l'emploi total en 1989, soit le pourcentage le plus important après celui du personnel administratif. La croissance prévue de l'emploi de 3,2 % en 1989 sera supérieure à celle de l'ensemble du Québec (2 %). En y ajoutant les besoins de remplacement, la demande additionnelle s'établira à environ 23 000 postes et représentera 5,7 % de l'emploi prévu en 1989, comparativement à 4 % pour l'ensemble des groupes professionnels.

Les quelque 406 000 postes de ce grand groupe se répartiront dans les régions du Québec dans les mêmes proportions que l'emploi total. Par ailleurs, près des deux tiers de ces postes se retrouvent dans trois secteurs: hébergement et restauration, services personnels et administration publique. Le secteur de l'hébergement et de la restauration regroupera à lui seul 37 % de l'emploi de ce grand groupe.

Puisque le taux de chômage de 12,6 % en 1987[1] pour ce grand groupe ne devrait pas régresser de façon significative d'ici 1989, une situation de surplus généralisé est prévue. Néanmoins, des pénuries toucheront l'ensemble du Québec dans certaines professions. Ainsi, en raison de conditions de travail particulières, un roulement de personnel important caractérisera la profession de cuisinier d'établissement de telle sorte que la demande restera forte et surpassera l'offre dans cette profession. Tout indique que l'offre disponible ne sera pas suffisante pour combler les besoins d'entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés. Cette pénurie touchera l'ensemble du Québec mais particulièrement la grande région montréalaise.

Des pénuries de main-d'œuvre sont aussi à prévoir dans certaines régions. Ainsi, la demande soutenue, principalement durant la saison touristique, entraînera des difficultés de recrutement de chefs cuisiniers, principalement dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de la Mauricie — Bois-Francs, des Laurentides et Lanaudière et de la Côte-Nord. De plus, en raison des conditions de travail, une pénurie de serveurs, service d'apparat, est à signaler dans les mêmes régions, sauf au Saguenay — Lac-Saint-Jean.

La popularité croissante des habitations en condominium et la construction de nombreux édifices à bureaux engendreront des pénuries de directeurs gérants d'immeuble dans la région de Montréal-Centre et Laval. La région de la Montérégie, quant à elle, sera touchée par une pénurie de concierges d'immeubles à cause des conditions de travail.

Notons enfin qu'en raison de la nature saisonnière de la profession de guide touristique, l'offre de main-d'œuvre sera insuffisante pour combler les besoins dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, ainsi que dans la région de la Montérégie.

1. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

CCDP
6111 Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	400
Mauricie — Bois-Francs	SL	50
Estrie	SL	200
Montérégie	EQ	600
Montréal-Centre et Laval	SL	2 400
Laurentides et Lanaudiere	EQ	600
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	75
Ensemble du Québec	SL	4 700

CCDP
6112 Agents de police et détectives de la police officielle

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	SL	500
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	450
Québec et Québec-Sud	EQ	2 050
Mauricie — Bois-Francs	EQ	900
Estrie	SL	650
Montérégie	EQ	3 100
Montréal-Centre et Laval	EQ	3 750
Laurentides et Lanaudiere	EQ	2 600
Outaouais	EQ	900
Abitibi-Témiscamingue	SL	400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	500
Ensemble du Québec	EQ	15 800

CCDP
6115 Gardiens et agents de sécurité

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	SM	850
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	1 000
Québec et Québec-Sud	SL	3 250
Mauricie — Bois-Francs	SL	2 000
Estrie	SL	900
Montérégie	SL	4 300
Montréal-Centre et Laval	SL	10 800
Laurentides et Lanaudiere	SL	2 850
Outaouais	EQ	1 650
Abitibi-Témiscamingue	SM	600
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	500
Ensemble du Québec	SL	28 600

Une pénurie est à prévoir dans la région de l'Outaouais pour la profession suivante:

6115-138 Gardien de sécurité, spécialiste en surveillance électronique et en prévention des incendies.

CCDP
6119 Travailleurs spécialisés dans les services de protection, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	SM	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SS	150
Québec et Québec-Sud	SS	200
Mauricie — Bois-Francs	SS	200
Estrie	SM	75
Montérégie	SM	200
Montréal-Centre et Laval	SS	500
Laurentides et Lanaudiere	SS	250
Outaouais	SS	200
Abitibi-Témiscamingue	SM	50
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	200
Ensemble du Québec	SS	2 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
6120 Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	500
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	500
Québec et Québec-Sud	SL	1 800
Mauricie — Bois-Francs	EQ	950
Estrie	EQ	450
Montérégie	SL	2 600
Montréal-Centre et Laval	EQ	6 500
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 800
Outaouais	EQ	850
Abitibi-Témiscamingue	EQ	350
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	200
Ensemble du Québec	EQ	16 450

L'insuffisance d'expérience de la main-d'œuvre est à l'origine des pénuries prévues dans les professions suivantes:

6120-110 Directeur général de restaurant, dans la région métropolitaine de Québec, dans la région de l'Estrie et dans celle des Laurentides et Lanaudière, particulièrement dans les Laurentides

6120-127 Chef de cuisine, dans la région de Québec et Québec-Sud

6120-136 Maître d'hôtel, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP
6121 Chefs et cuisiniers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	2 950
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	2 700
Québec et Québec-Sud	SM	7 600
Mauricie — Bois-Francs	SL	3 800
Estrie	EQ	1 750
Montérégie	SL	7 550
Montréal-Centre et Laval	SL	15 500
Laurentides et Lanaudière	SM	4 650
Outaouais	SL	2 200
Abitibi-Témiscamingue	SL	1 400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	900
Ensemble du Québec	SL	50 950

Des pénuries sont prévues pour l'ensemble de ce groupe professionnel dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine pendant la saison touristique. Par ailleurs, malgré les surplus prévus, l'ensemble du Québec sera touché par une pénurie en raison des conditions de travail (dont le caractère saisonnier de la profession) et de l'insuffisance de formation, dans la profession suivante:

6121-114 Cuisinier d'établissement. Cette pénurie se fera sentir plus particulièrement dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, dans les zones périphériques de la région de Québec et Québec-Sud, dans les pourvoiries de la MRC du Haut-Saint-Maurice (Mauricie — Bois-Francs), dans la MRC de Memphrémagog (Estrie), dans la région de la Montérégie, dans celle des Laurentides et Lanaudière, dans la Communauté régionale de l'Outaouais et dans la région de la Côte-Nord.

Pour les mêmes raisons, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

6121-111 Chef cuisinier en général, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, dans la région métropolitaine de Québec, dans les régions de la Mauricie — Bois-Francs et de la Côte-Nord

6121-112 Premier chef, dans la MRC de Memphrémagog (Estrie)

6121-123 Sous-chef de cuisine, dans la MRC de Memphrémagog (Estrie)

6121-126 Cuisinier de plats exotiques, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de Montréal-Centre et Laval, ainsi que dans celle de l'Outaouais

6121-130 Cuisinier de casse-croûte, dans la MRC de Memphrémagog (Estrie)

6121-134 Troisième cuisinier, dans la région des Laurentides et Lanaudière.

CCDP
6123 Barmen

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	650
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	900
Québec et Québec-Sud	SL	1 800
Mauricie — Bois-Francs	SM	1 150
Estrie	SL	400
Montérégie	SM	1 750
Montréal-Centre et Laval	SL	3 650
Laurentides et Lanaudière	SM	1 350
Outaouais	SM	500
Abitibi-Témiscamingue	SM	400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	250
Ensemble du Québec	SM	12 750

Malgré les surplus prévus, la région de la Côte-Nord, celle du Québec métropolitain et la sous-région de Charlevoix (Québec) seront aux prises avec une pénurie, en raison des conditions de travail, dans la profession suivante:

6123-110 Barman.

CCDP
6125 Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	2 300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	2 700
Québec et Québec-Sud	SL	8 950
Mauricie — Bois-Francs	SM	4 550
Estrie	SL	1 900
Montérégie	SL	10 050
Montréal-Centre et Laval	SL	19 150
Laurentides et Lanaudière	SL	6 000
Outaouais	SM	2 500
Abitibi-Témiscamingue	SM	1 150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	1 150
Ensemble du Québec	SL	60 450

Même si on prévoit des surplus pour ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler, principalement en raison des conditions de travail dont l'horaire de travail et le caractère saisonnier de la profession, dans les professions suivantes:

6125-110 Serveur, service d'apparat, aux Îles-de-la-Madeleine, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, et dans celle de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais

6125-126 Serveur, dans la sous-région de Charlevoix (Québec), dans la sous-région des Appalaches (Montérégie), dans les régions des Laurentides et Lanaudière et de la Côte-Nord.

CCDP
6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	150
Québec et Québec-Sud	SL	800
Mauricie — Bois-Francs	SL	350
Estrie	SL	150
Montérégie	SL	850
Montréal-Centre et Laval	SL	2 400
Laurentides et Lanaudière	EQ	300
Outaouais	SL	400
Abitibi-Témiscamingue	SM	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	50
Ensemble du Québec	SL	5 750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
6130 Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	700
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	650
Québec et Québec-Sud	SL	2 150
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 000
Estrie	EQ	550
Montérégie	EQ	2 000
Montréal-Centre et Laval	EQ	4 700
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 650
Outaouais	EQ	500
Abitibi-Témiscamingue	EQ	350
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	250
Ensemble du Québec	EQ	14 450

Principalement en raison des conditions de travail, des pénuries sont à prévoir pour les professions suivantes:

6130-110 Directeur gérant d'immeuble, dans la région de Montréal-Centre et Laval et dans le Québec métropolitain

6130-114 Directeur gérant, hôtel, motel et maison de chambres, dans la région de l'Estrie

6130-122 Concierge d'immeubles, dans la région de Québec et Québec-Sud, chez les spécialistes de l'entretien préventif, et chez les couples résidants dans les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière.

CCDP
6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	300
Québec et Québec-Sud	SM	950
Mauricie — Bois-Francs	SL	250
Estrie	SM	150
Montérégie	SM	400
Montréal-Centre et Laval	SM	1 400
Laurentides et Lanaudière	SS	350
Outaouais	SM	250
Abitibi-Témiscamingue	SL	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	150
Ensemble du Québec	SM	4 700

Des pénuries sont prévues, en raison des conditions de travail dont l'horaire, dans la sous-région de Charlevoix (Québec) et la MRC de Drummond (Mauricie — Bois-Francs) pour la profession suivante:

6133-114 Préposé à l'entretien des chambres.

CCDP 6141 Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	100
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	100
Estrie	—	—
Montérégie	**PL**	150
Montréal-Centre et Laval	**PL**	500
Laurentides et Lanaudière	**PL**	150
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	**PL**	1 400

CCDP 6143 Coiffeurs et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	1 250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	1 750
Québec et Québec-Sud	SL	5 850
Mauricie — Bois-Francs	SL	2 900
Estrie	EQ	1 100
Montérégie	EQ	6 750
Montréal-Centre et Laval	SL	11 250
Laurentides et Lanaudière	EQ	3 750
Outaouais	EQ	1 150
Abitibi-Témiscamingue	SL	750
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	550
Ensemble du Québec	SL	37 000

Malgré les surplus généralement prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler pour les professions suivantes:

6143-118 Coiffeur, aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre

6143-123 Esthéticien, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et chez les spécialistes en drainage lymphatique et en massothérapie dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP 6144 Guides

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	—	—
Montérégie	SL	100
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	SL	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	850

En raison du caractère saisonnier de la profession, des pénuries sont prévues pour la profession suivante:

6144-114 Guide touristique, dans la région de la Montérégie, particulièrement dans la sous-région de Richelieu-Yamaska, et maîtrisant les deux langues dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

CCDP 6145 Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SL	950
Laurentides et Lanaudière	EQ	350
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 650

CCDP
6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	1 250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	1 200
Québec et Québec-Sud	SL	2 800
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 200
Estrie	SL	600
Montérégie	SL	2 650
Montréal-Centre et Laval	SL	2 850
Laurentides et Lanaudière	SL	1 450
Outaouais	SL	700
Abitibi-Témiscamingue	SL	550
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	400
Ensemble du Québec	SL	15 650

CCDP
6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	1 600
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	1 650
Québec et Québec-Sud	EQ	3 100
Mauricie — Bois-Francs	EQ	1 100
Estrie	EQ	550
Montérégie	EQ	1 800
Montréal-Centre et Laval	EQ	3 950
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 200
Outaouais	SL	350
Abitibi-Témiscamingue	SL	500
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	400
Ensemble du Québec	EQ	16 250

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, des pénuries sont à prévoir pour les professions suivantes:

6142-110 Bonne à tout faire, dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, et dans Charlevoix (Québec), en raison des conditions de travail

6142-146 Homme de peine, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, pour les secteurs de l'hébergement et de la restauration.

CCDP
6160 Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	250
Montréal-Centre et Laval	EQ	600
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	EQ	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 500

CCDP
6162 Occupation en blanchissage et nettoyage à sec

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	400
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	400
Québec et Québec-Sud	EQ	1 250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	550
Estrie	EQ	200
Montérégie	SL	1 000
Montréal-Centre et Laval	SL	2 550
Laurentides et Lanaudière	SL	650
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	100
Ensemble du Québec	SL	7 600

Des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

6161-114 Blanchisseur, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs

6163-110 Nettoyeur à sec, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs

6163-118 Détacheur de tissus, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP **6165** **Presseurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	SL	500
Mauricie — Bois-Francs	SL	500
Estrie	SL	250
Montérégie	SM	700
Montréal-Centre et Laval	SL	2 350
Laurentides et Lanaudière	SL	450
Outaouais	SL	75
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	5 250

CCDP **6169** **Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	75
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	150
Estrie	EQ	50
Montérégie	EQ	600
Montréal-Centre et Laval	SL	1 250
Laurentides et Lanaudière	SS	75
Outaouais	EQ	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP **6190** **Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	250
Québec et Québec-Sud	EQ	850
Mauricie — Bois-Francs	EQ	200
Estrie	EQ	125
Montérégie	EQ	350
Montréal-Centre et Laval	SL	2 050
Laurentides et Lanaudière	EQ	400
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	EQ	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	50
Ensemble du Québec	EQ	5 250

CCDP **6191** **Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	2 500
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	3 350
Québec et Québec-Sud	SL	9 250
Mauricie — Bois-Francs	SL	4 100
Estrie	SL	2 450
Montérégie	SL	8 500
Montréal-Centre et Laval	SL	21 750
Laurentides et Lanaudière	SL	4 600
Outaouais	SM	3 650
Abitibi-Témiscamingue	SL	1 400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	1 250
Ensemble du Québec	SL	62 750

Malgré le surplus prévu dans ce groupe, la région des Laurentides et Lanaudière sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante :

6191-110 Concierge, en raison des conditions de travail et de la polyvalence exigée.

CCDP
6198 Manœuvres et travailleurs assimilés des services

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SS	350
Québec et Québec-Sud	SM	2 200
Mauricie — Bois-Francs	SM	650
Estrie	SM	350
Montérégie	SM	1 900
Montréal-Centre et Laval	SM	5 300
Laurentides et Lanaudière	SS	1 000
Outaouais	SM	550
Abitibi-Témiscamingue	SM	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	150
Ensemble du Québec	SM	12 900

CCDP
6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	75
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SM	75
Montérégie	SM	350
Montréal-Centre et Laval	SL	1 100
Laurentides et Lanaudière	SS	100
Outaouais	SS	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	2 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, la MRC de Desjardins (Québec-Sud) sera touchée par une pénurie dans la profession suivante :

6199-110 Scaphandrier. Signalons qu'une forte demande de spécialistes en inspection de structure immergée est prévue dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

GRAND GROUPE 71 — Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

«Les travailleurs classés dans ce grand groupe cultivent et récoltent les produits de la terre; élèvent des animaux, du bétail et de la volaille; s'occupent de l'aménagement paysager des parcs, terrains et jardins; fournissent des services aux exploitants agricoles[1].»

L'emploi dans ce grand groupe de professions représentera 2,8 % de l'emploi total en 1989. La croissance de 0,9 % prévue en 1989 sera inférieure à la moyenne des groupes professionnels (2 %). Étant donné l'âge relativement élevé des travailleurs de ce grand groupe, le remplacement de la main-d'œuvre comptera pour près de 80 % de la demande additionnelle. Cette dernière se chiffrera en 1989 à environ 3 800 postes.

Les 86 000 emplois que comptera ce grand groupe de professions en 1989 se retrouveront dans toutes les régions du Québec. Toutefois, les régions de la Mauricie — Bois-Francs, de la Montérégie, de Québec et Québec-Sud en accapareront 57 %. Par ailleurs, signalons que la part de l'emploi agricole dans l'emploi total des régions de la Mauricie — Bois-Francs, du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine est plus que deux fois plus élevée que la moyenne du Québec.

Compte tenu d'un taux de chômage pour ce groupe de 11,8 % en 1987[2] au Québec, qui devrait se maintenir d'ici 1989, ce grand groupe se retrouvera en situation de surplus généralisé en 1989. Malgré cela, des pénuries dans certaines professions toucheront l'ensemble du Québec. Ainsi, en raison d'une forte demande de remplacement par rapport à l'offre disponible, une rareté d'exploitants agricoles est prévue.

Par ailleurs, étant donné le caractère saisonnier de la profession et un marché croissant de l'horticulture ornementale, des pénuries provinciales sont prévues chez les jardiniers paysagistes.

Les pénuries d'ouvriers agricoles de cultures maraîchères et fruitières observées depuis plusieurs années se maintiendront dans toutes les régions agricoles du Québec en 1989. Ces pénuries s'expliqueraient principalement par les conditions de travail offertes aux travailleurs. En effet, d'une part, la majorité des exploitants agricoles ne sont pas assujettis à la Loi du salaire minimum. D'autre part, comme les fermes ont en moyenne une superficie inférieure à celles de l'Ontario, ce qui ne permet pas, compte tenu des aléas de la température, d'occuper la main-d'œuvre pour une longue période consécutive, il en résulte que les emplois offerts sont non seulement à la journée mais sur appel.

Enfin, en raison de la hausse des activités de reboisement, des pénuries d'ouvriers pépiniéristes à la production de plants sont prévues pour 1989 dans les régions de Québec et Québec-Sud, des Laurentides et Lanaudière et de la Côte-Nord.

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: travailleurs spécialisés du secteur primaire*, 1978, p. 1.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

CCDP
7112 Exploitants agricoles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	4 300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	1 400
Québec et Québec-Sud	**PL**	8 700
Mauricie — Bois-Francs	EQ	9 250
Estrie	EQ	2 800
Montérégie	**PL**	6 200
Montréal-Centre et Laval	EQ	350
Laurentides et Lanaudière	**PL**	4 200
Outaouais	**PL**	1 700
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	1 050
Côte-Nord et Nord-du-Québec	**PL**	50
Ensemble du Québec	**PL**	39 900

L'absence de relève est à l'origine des pénuries prévues pour ce groupe professionnel. Par ailleurs, la pénurie prévue dans la région de la Côte-Nord se fera davantage sentir sur la Haute-Côte-Nord. Des pénuries sont également à signaler pour les professions suivantes:

7113-130 Exploitant de ferme laitière, dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine

7115-142 Floriculteur, dans la région de la Montérégie, pour la culture en serres.

De plus, la région de l'Outaouais sera plus particulièrement touchée par des pénuries dans les professions suivantes:

7115-118 Champignonniste
7115-126 Pépiniéristes
7115-138 Maraîcher
7115-160 Producteur de sirop d'érable.

CCDP
7131 Directeurs d'exploitations agricoles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	1 000
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	400
Québec et Québec-Sud	EQ	1 950
Mauricie — Bois-Francs	EQ	1 600
Estrie	SL	700
Montérégie	SL	2 050
Montréal-Centre et Laval	EQ	150
Laurentides et Lanaudière	SL	1 100
Outaouais	EQ	250
Abitibi-Témiscamingue	EQ	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	9 400

CCDP
7180 Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	50
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	250
Montréal-Centre et Laval	EQ	200
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 400

Malgré un surplus prévu, la région de Québec et Québec-Sud sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante:

7180-122 Contremaître d'ouvriers pépiniéristes et de travailleurs assimilés.

CCDP
7182 Ouvriers agricoles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	2 250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	850
Québec et Québec-Sud	SL	4 850
Mauricie — Bois-Francs	SL	4 800
Estrie	SL	1 600
Montérégie	EQ	3 900
Montréal-Centre et Laval	SL	350
Laurentides et Lanaudière	SM	2 750
Outaouais	SL	750
Abitibi-Témiscamingue	SM	500
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	SL	22 700

Même si on prévoit généralement des surplus pour ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler, principalement en raison des conditions de travail et du caractère saisonnier de la profession, dans les professions suivantes:

7181-110 Ouvrier agricole, en général, dans les régions de la Montérégie, des Laurentides et Lanaudière

7183-114 Ouvrier agricole à la culture des céréales et des oléagineux, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs

7183-122 Ouvrier agricole de cultures maraîchères, dans les régions de la Mauricie — Bois-Francs et de la Montérégie

7183-199 Ouvriers agricoles et horticoles, non classés ailleurs, dans la culture écologique, dans la région de Québec et Québec-Sud

▶

7187-118 Maréchal-ferrant, dans la région de Québec et Québec-Sud

7187-122 Ouvrier agricole à l'élevage des porcins, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement sur la rive sud, de l'Estrie et de la Montérégie

7187-126 Ouvrier de ferme d'élevage, dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, dans celle de la Mauricie — Bois-Francs, pour l'élevage des bovins, et dans celle de l'Outaouais

7187-146 Valet d'écurie, dans la région de Québec et Québec-Sud

7191-110 Ouvrier agricole d'exploitation d'élevage de bétail laitier, dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement sur la rive sud, et de l'Estrie.

CCDP **7195** **Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	650
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	450
Québec et Québec-Sud	SM	1 700
Mauricie — Bois-Francs	SS	750
Estrie	SM	550
Montérégie	SM	2 050
Montréal-Centre et Laval	SL	3 300
Laurentides et Lanaudière	SM	1 550
Outaouais	SM	750
Abitibi-Témiscamingue	SS	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	125
Ensemble du Québec	SM	12 100

En dépit des surplus prévus pour ce groupe, en raison du caractère saisonnier des professions, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

7195-110 Arboriculteur, dans les régions de la Montérégie, de Québec et Québec-Sud

7195-122 Ouvrier pépiniériste, dans la région de Québec et Québec-Sud, dans Laval, dans les régions des Laurentides et Lanaudière et de la Côte-Nord, spécifiquement sur la Haute-Côte-Nord où l'emploi dans cette profession est concentré

7195-146 Jardinier paysagiste, aux Îles-de-la-Madeleine, dans la région de Québec et Québec-Sud, chez les spécialistes en horticulture ornementale, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, dans celles de la Côte-Nord et de la Montérégie, spécifiquement dans la sous-région des Appalaches où l'emploi pour cette profession est concentré.

CCDP **7197** **Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	EQ	125
Estrie	—	—
Montérégie	SM	200
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	EQ	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	700

GRAND GROUPE 73

Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés

Les travailleurs de ce grand groupe pêchent au filet ou à la ligne le long des côtes, dans les eaux intérieures ou en haute mer. Ils élèvent des poissons, mollusques ou crustacés dans un établissement piscicole. Ils chassent des phoques et piègent des animaux sauvages.

L'emploi de ce grand groupe ne représentera que 0,1 % de l'emploi total du Québec en 1989. L'évolution de ce secteur n'a pas beaucoup d'impact sur la performance économique du Québec. Cependant, comme la pêche demeure une activité quasi exclusive aux régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine (70 %) et de la Côte-Nord (26 %), elle revêt une toute autre importance dans la structure économique de ces deux régions. La majorité des travailleurs de ce grand groupe, plus précisément 61 %, appartiennent évidemment au secteur de la chasse et de la pêche. Les entreprises de transformation de produits de la mer et les commerces spécialisés dans la vente de poissons et de fruits de mer regroupent respectivement 33 % et 4 % de ces travailleurs.

L'exercice des professions de la pêche est soumis à l'obtention de permis et l'exploitation de la ressource est régie par des quotas visant la conservation des espèces marines. Ainsi, l'emploi de ce grand groupe varie très peu d'une année à l'autre. La croissance prévue pour 1989 (1 %) est due presque exclusivement à l'aquaculture, secteur qui bénéficie déjà d'investissements importants et qui est localisé dans plusieurs régions du Québec, mais principalement sur la Côte-Nord et en Gaspésie. Dans ces régions, le recrutement de travailleurs spécialisés dans ce domaine, tels que les techniciens et les pisciculteurs, sera difficile en raison de problèmes de formation.

Par ailleurs, les producteurs du Québec, jusqu'ici exclus de l'exploitation des limites des 200 milles marins, font actuellement des démarches pour avoir accès à cette zone d'exploitation. Si elles portent fruit, la demande de pêcheurs sera fortement accrue et pourrait engendrer des pénuries à moyen terme. Toutefois, en 1989, l'offre sera largement suffisante pour répondre aux besoins. De plus, les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord ont connu par le passé des mises à pied massives dans plusieurs secteurs d'activité, ce qui a entraîné un regain d'intérêt pour la pêche commerciale. Si, dans la région de la Côte-Nord, ces travailleurs ont pu être intégrés grâce à l'essor de ce secteur, dans celle du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, ce renouveau d'intérêt a généré des surplus de main-d'œuvre en raison des quotas sur les prises. Ainsi, les problèmes de relève constatés par le passé ne seront plus aussi critiques si les pêcheurs continuent à être exclus de la zone d'exploitation des 200 milles marins.

CCDP **7311** **Patrons et seconds de bateaux de pêche**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	125

CCDP **7313** **Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	2 100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	850
Ensemble du Québec	SL	2 950

CCDP **7315** **Trappeurs et travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	100
Ensemble du Québec	EQ	125

CCDP **7319** **Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	400
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

7319-114 Pisciculteur, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre

7319-115 Technicien en aquiculture, dans la région de la Côte-Nord, à la suite de la croissance que connaît ce secteur.

GRAND GROUPE 75

Travailleurs forestiers et bûcherons

«Les travailleurs classés dans ce grand groupe s'occupent de la conservation et de la protection des forêts, abattent les arbres, coupent et enlèvent les billes et les autres produits forestiers[1].»

Ce grand groupe, avec 16 900 emplois prévus en 1989, représentera 0,6 % de l'emploi total du Québec. Concentrés principalement dans le secteur forestier (77 %), les travailleurs forestiers et bûcherons subiront les effets négatifs d'une baisse d'emploi de 2,4 %. Même si plus de 200 postes seront libérés à cause du phénomène de remplacement, la demande additionnelle sera négative et représentera 1,2 % de l'emploi de ce grand groupe (4 % pour l'ensemble des professions).

Par ailleurs, la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine regroupera le plus fort contingent de travailleurs forestiers et de bûcherons (22 %), suivie des régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean (19 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (17 %). Compte tenu de la faible demande prévue pour ce grand groupe, une situation de surplus généralisé à l'ensemble des régions du Québec prévaudra en 1989.

L'industrie forestière est confrontée à une raréfaction des matières ligneuses à la suite d'une surexploitation des forêts québécoises. Afin de pallier cette situation, l'instauration d'une politique gouvernementale de reboisement assure désormais une certaine concordance entre le volume de bois disponible à la coupe et la capacité de régénération de la forêt. Néanmoins, on prévoit des pénuries de chefs d'équipe de reboisement et d'ouvriers sylvicoles dans l'ensemble du Québec, en raison de la nature saisonnière des activités de sylviculture. La région de l'Abitibi-Témiscamingue sera particulièrement affectée par le manque d'opérateurs de machinerie lourde.

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: travailleurs spécialisés du secteur primaire*, 1978, p. 35.

CCDP 7510 Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	450
Québec et Québec-Sud	SM	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	SS	125
Abitibi-Témiscamingue	SL	350
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	100
Ensemble du Québec	SL	1 850

L'ensemble du Québec, à la suite de la mise en œuvre de programmes de reboisement et étant donné le caractère saisonnier de cette activité, sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante:

7510-199 Autres contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons, chef d'équipe de reboisement. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de la Mauricie — Bois-Francs, les MRC d'Antoine-Labelle (Laurentides) et de Matawinie (Lanaudière), et la Haute-Côte-Nord.

CCDP 7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	150
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	SM	50
Estrie	SM	50
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	EQ	50
Abitibi-Témiscamingue	SL	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	—
Ensemble du Québec	SL	850

Malgré les surplus prévus pour ce groupe, l'ensemble du Québec connaîtra une pénurie dans la profession suivante:

7511-116 Ouvrier sylvicole. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs, de l'Estrie et de la Côte-Nord.

CCDP 7513 Bûcherons et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	800
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	750
Québec et Québec-Sud	SS	450
Mauricie — Bois-Francs	SS	200
Estrie	SM	200
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	SS	300
Outaouais	SS	125
Abitibi-Témiscamingue	SM	400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	150
Ensemble du Québec	SS	3 350

En dépit des surplus prévus, des pénuries sont à signaler, à la suite des changements technologiques, dans les professions suivantes:

7513-110 Ouvrier à l'abatteuse de bois, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

7513-112 Ouvrier à l'abatteuse-empileuse, dans la région de la Côte-Nord

7513-113 Ouvrier à l'abatteuse-tronçonneuse, dans la région de la Côte-Nord.

De plus, en raison des conditions de travail et du caractère saisonnier de l'activité de coupe de bois, les MRC d'Antoine-Labelle (Laurentides) et de Matawinie (Lanaudière) connaîtront des pénuries dans la profession suivante:

7513-118 Abatteur-tronçonneur.

CCDP 7516 Contrôleurs, trieurs, mesureurs de billes et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SS	125
Québec et Québec-Sud	SM	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	SL	75
Abitibi-Témiscamingue	SS	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	600

CCDP
7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	500
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	850
Québec et Québec-Sud	SS	300
Mauricie — Bois-Francs	SS	200
Estrie	SS	50
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	SS	250
Outaouais	SS	300
Abitibi-Témiscamingue	SM	900
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	200
Ensemble du Québec	SM	3 500

Des pénuries sont prévues pour les professions suivantes:

7517-118 Conducteur de tracteur forestier, dans le domaine de la voirie forestière, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre

7517-122 Conducteur de chargeuse de grumes, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en raison de l'insuffisance de formation de la main-d'œuvre, à la suite des changements technologiques.

CCDP
7518 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	650
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SS	150
Mauricie — Bois-Francs	SM	250
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	SS	100
Outaouais	SL	100
Abitibi-Témiscamingue	SM	300
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	75
Ensemble du Québec	SM	1 900

Malgré les surplus prévus, en raison des conditions de travail, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

7518-110 Chargeur de grumes, dans les MRC d'Antoine-Labelle (Laurentides) et de Matawinie (Lanaudière)

7518-122 Planteur d'arbres, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean et dans la Haute-Gatineau (Outaouais).

CCDP
7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	1 400
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SS	700
Québec et Québec-Sud	SM	750
Mauricie — Bois-Francs	SS	250
Estrie	SS	250
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	SS	450
Outaouais	SS	125
Abitibi-Témiscamingue	SM	650
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	200
Ensemble du Québec	SS	4 850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE 77 — Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés

«Les travailleurs classés dans ce grand groupe s'occupent de l'extraction des minerais, du pétrole brut, du gaz naturel, de l'eau, du charbon, de la potasse et d'autres minéraux dans des mines et des carrières souterraines ou à ciel ouvert et dans des champs de pétrole et de gaz naturel. Ce grand groupe comprend aussi les travailleurs qui s'occupent d'extraire la tourbe des tourbières'.»

Ce grand groupe comptera à peine 0,3 % des travailleurs du Québec en 1989. La progression de l'emploi prévue est de 0,6 %, ce qui correspond à une croissance nettement inférieure à la moyenne des groupes professionnels (2 %). La demande additionnelle pour les travailleurs de ce grand groupe devrait atteindre seulement 150 postes en 1989. De ce nombre, 62 % seront attribuables au phénomène de remplacement, le reste étant généré par la croissance économique. D'autre part, l'offre de main-d'œuvre sera de beaucoup supérieure à la demande additionnelle. Par conséquent, la situation du marché du travail en sera une de surplus généralisé pour les mineurs, les carriers et les foreurs.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est celle où est concentré le plus grand nombre de travailleurs de ce grand groupe au Québec (35 %). On y prévoit un surplus à la suite d'une légère hausse de l'emploi de l'ordre de 1,6 %. Néanmoins, en raison de l'ouverture de plusieurs nouvelles mines dont l'encouragement à l'exploration minière a favorisé la découverte, cette région sera aux prises avec des pénuries de mineurs et de carriers ainsi que d'opérateurs de foreuses de montage et de mineurs de galerie.

L'emploi sera plutôt stable dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean. Le secteur minier de la sous-région de Chibougamau-Chapais traverse actuellement une bonne période en raison de la hausse des prix de l'or et du cuivre et d'une augmentation des travaux d'exploration. Cette bonne conjoncture a entraîné une reprise de la demande de foreurs de longs trous, de foreurs au diamant et de mineurs de chantier, et tout indique que cette situation se poursuivra au moins jusqu'en 1989. De plus, l'éloignement de cette sous-région entraînera un roulement élevé de sa main-d'œuvre.

La découverte de platine sur la Côte-Nord a aussi stimulé l'exploration dans cette région, d'autant plus que le financement était facilité par l'émission d'actions accréditives. On doit toutefois s'attendre à ce que l'offre de main-d'œuvre y demeure excédentaire en 1989. Cependant, les perspectives d'emploi des mineurs pourraient s'améliorer si Fosse Platinium obtient de bons résultats dans sa campagne d'exploration. En ce qui concerne les effectifs reliés aux activités d'extraction du fer, on s'attend à une stabilité au cours des prochaines années. Par ailleurs, l'essor de l'industrie de la tourbe sur la Côte-Nord provoquera des pénuries de conducteurs de machine à récolter la tourbe durant la période propice à sa récolte.

La région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine connaîtra également des surplus généralisés de mineurs, de carriers et de foreurs en raison, notamment, de la fermeture de la mine de Murdochville. Ce déséquilibre prévaudra malgré le déménagement d'une partie de ces travailleurs dans d'autres régions du Québec et en Ontario. La situation ne sera guère différente dans la région de Québec et Québec-Sud, à la suite de la fermeture d'une autre mine d'amiante ayant touché directement 400 travailleurs.

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: travailleurs spécialisés du secteur primaire*, 1978, p. 45.

CCDP
7710 Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	200
Québec et Québec-Sud	EQ	300
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SL	50
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SM	75
Laurentides et Lanaudière	SS	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	550
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	400
Ensemble du Québec	SL	1 950

Après la fermeture de la mine de Murdochville, de forts surplus sont prévus dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

CCDP
7713 Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	250
Québec et Québec-Sud	SS	150
Mauricie — Bois-Francs	SM	75
Estrie	SM	75
Montérégie	SL	100
Montréal-Centre et Laval	SM	75
Laurentides et Lanaudière	SS	125
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	SM	1 000
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	100
Ensemble du Québec	SM	2 050

Malgré les surplus prévus pour ce groupe professionnel, des pénuries sont à prévoir, en raison des conditions de travail et du manque de mobilité de la main-d'œuvre, au Saguenay — Lac-Saint-Jean, et plus spécifiquement dans la sous-région de Chibougamau-Chapais où l'emploi minier est concentré, pour les professions suivantes:

7713-114 Foreur de trous profonds

7713-126 Conducteur de carotteur.

Par ailleurs, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, la région de l'Abitibi-Témiscamingue sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante:

7713-122 Conducteur de foreuse.

CCDP
7715 Boutefeux et dynamiteurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	100
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SL	50
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	SS	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	SL	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	450

CCDP
7717 Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	500
Québec et Québec-Sud	SL	400
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SS	50
Montérégie	SM	75
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	1 300
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	400
Ensemble du Québec	SL	3 150

Des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

7717-150 Préposé aux cages, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

7717-154 Conducteur de pelle à godet, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

7717-162 Conducteur de machine à récolter la tourbe, en raison des conditions de travail et de l'insuffisance de formation de la main-d'œuvre à la suite des changements technologiques, sur la Côte-Nord, particulièrement dans l'ouest de la région.

CCDP
7718 Manœuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	125
Québec et Québec-Sud	SS	350
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SS	250
Montérégie	SM	50
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	SS	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	SM	400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	250
Ensemble du Québec	SS	1 750

CCDP
7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	75
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SS	50
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	75
Ensemble du Québec	SL	600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La pénurie prévue dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue concerne les inspecteurs qui font partie de ce groupe professionnel. De plus, des pénuries sont à prévoir dans la profession suivante:

7719-150 Perceur de galerie, en raison des conditions de travail et du manque de mobilité de la main-d'œuvre, dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay — Lac-Saint-Jean, plus spécifiquement à Chibougamau-Chapais où l'emploi minier de cette région est concentré.

GRAND GROUPE
81/82
Travailleurs des industries de transformation

SOUS-GROUPE
811
Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui préparent les minerais bruts en vue d'une utilisation immédiate ou d'une transformation finale ou intermédiaire, en les raffinant par des procédés tels que concassage, broyage, malaxage, filtrage ou fusion[1].»

Ce sous-groupe ne représentera que 0,1 % de l'emploi total du Québec en 1989. Trois régions-ressources, soit le Saguenay — Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, se partagent à part à peu près égale plus du tiers (38 %) de l'emploi de ce sous-groupe. La région de la Montérégie en occupe cependant à elle seule pas moins de 19 %. Par ailleurs, plus de 80 % des emplois de ce sous-groupe se retrouvent dans les secteurs des mines et de la première transformation des métaux.

La croissance de ce sous-groupe professionnel s'établira à 2,2 % en 1989, ce qui représente une hausse légèrement supérieure à celle de 2 % prévue pour le total de l'emploi du Québec. Par contre, les besoins de remplacement seront à peu près inexistants de telle sorte que la demande additionnelle ne représentera que 2,1 % de l'emploi de ce sous-groupe comparativement à 4 % pour l'ensemble des professions. Ainsi, on retrouvera des surplus généralisés de main-d'œuvre dans ce sous-groupe et ce, malgré un taux de chômage inférieur à la moyenne québécoise. Cependant, la région de l'Abitibi-Témiscamingue connaîtra une situation d'équilibre grâce à la construction de nouveaux concentrateurs de minerai.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 379.

CCDP
8111 Ouvriers au concassage et au broyage des minerais

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	50
Québec et Québec-Sud	SL	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	400

CCDP
8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	75
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	75
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	50
Ensemble du Québec	EQ	350

La région de l'Abitibi-Témiscamingue sera plus particulièrement touchée par une pénurie dans la profession suivante:
8113-142 Ouvrier aux cuves de précipitation.

CCDP
8118 Manœuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	300

SOUS-GROUPE

813/814

Métallurgistes et travailleurs assimilés

«Ce sous-groupe comprend les personnes dont le travail consiste à transformer les métaux partiellement ou totalement affinés afin d'obtenir du métal ou des produits métalliques de dimensions courantes, finis ou semi-finis, par fusion, traitement thermique, laminage, moulage, coulée, étirage, refoulage, galvanisation et métallisation[1].»

L'emploi de ce sous-groupe professionnel est caractérisé par une forte concentration dans les secteurs de la première transformation des métaux (65 %) et des produits métalliques (15 %). Près de 75 % des travailleurs de ce sous-groupe se retrouveront dans les régions de la Montérégie (24 %), de Montréal-Centre et Laval (21 %), du Saguenay — Lac-Saint-Jean (17 %) et de la Mauricie — Bois-Francs (12 %). Cependant, dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et Nord-du-Québec, l'importance de ce sous-groupe au sein de l'économie régionale est nettement supérieure à la moyenne québécoise, soit respectivement 2 % et 1,8 % comparativement à seulement 0,5 % de l'emploi total au Québec.

La demande additionnelle chez les métallurgistes et travailleurs assimilés prévue pour 1989 atteindra près de 500 postes à combler. De ce nombre, environ 40 % seront attribuables au phénomène de remplacement de la main-d'œuvre causé par les décès et les retraites. Le reste de la demande additionnelle sera généré par la croissance de l'emploi de ce sous-groupe, soit 1,9 %, un rythme d'augmentation semblable à celui de l'ensemble des professions (2 %). Les régions les plus dynamiques à ce chapitre seront la Mauricie — Bois-Francs (5 %), l'Abitibi-Témiscamingue (4 %) et le Saguenay — Lac-Saint-Jean (3,3 %), tandis que l'Estrie connaîtra une baisse significative (2,6 %).

Au cours des dernières années, l'emploi dans les secteurs de la première transformation des métaux et des produits métalliques a été affecté par l'implantation de changements technologiques et par plusieurs fermetures d'usines (notamment dans la région de Montréal-Centre et Laval) entraînant de nombreuses mises à pied chez les travailleurs de ce sous-groupe. Pour ces raisons, on observera un surplus de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail québécois, lequel limitera les pénuries de main-d'œuvre prévues pour 1989 à quelques rares exceptions.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 399.

CCDP **8130** **Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	550
Québec et Québec-Sud	EQ	100
Mauricie — Bois-Francs	EQ	250
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	650
Montréal-Centre et Laval	EQ	350
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	200
Ensemble du Québec	EQ	2 450

CCDP **8131** **Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	400
Québec et Québec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	EQ	300
Estrie	—	—
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	150
Ensemble du Québec	SL	1 850

CCDP **8133** **Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	100
Montréal-Centre et Laval	SL	100
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	350

CCDP **8135** **Lamineurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	EQ	100
Estrie	—	—
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SL	75
Laurentides et Lanaudière	EQ	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	550

CCDP **8137** **Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	300
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	250
Estrie	SM	100
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	SL	400
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	SL	2 150

Des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8137-110 Couleur de modèles, dans la région de Québec et Québec-Sud, en raison de l'insuffisance de formation

8137-114 Mouleur en sable, particulièrement dans les entreprises de petite et moyenne dimensions des secteurs de la machinerie et de la fonderie, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, en raison de l'absence de relève.

CCDP **8141**

Profileurs et étireurs de métaux

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SL	200
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	450

CCDP **8143**

Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	EQ	75
Montérégie	EQ	200
Montréal-Centre et Laval	SL	300
Laurentides et Lanaudière	SL	50
Outaouais	SS	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	—
Ensemble du Québec	SL	700

La sous-région Sud-Ouest de la région de la Montérégie sera aux prises avec une pénurie, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la profession suivante:

8143-122 Conducteur de décapeuse électrolytique.

CCDP **8146**

Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SL	50
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	300
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	SL	1 050

CCDP **8148**

Manœuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	850
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	550
Estrie	SM	75
Montérégie	SL	1 000
Montréal-Centre et Laval	SL	800
Laurentides et Lanaudière	SL	350
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	250
Ensemble du Québec	SL	4 350

CCDP
8149 **Métallurgistes et travailleurs assimilés, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	SM	125
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	350
Montréal-Centre et Laval	SL	550
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	SL	1 500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

SOUS-GROUPE

815

Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre, et travailleurs assimilés

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui préparent des matières brutes, telles que l'argile, le verre, la pierre et divers minéraux non métalliques, des abrasifs et de l'amiante pour les utiliser sous une forme semi-finie ou finie; les méthodes utilisées sont le broyage, le malaxage, la séparation, la fusion, la cuisson, le séchage, le chauffage, l'imprégnation, l'application d'enduits, le vernissage, le formage ou le moulage des matières en pièces et produits de formes et de dimensions courantes[1].»

En 1989, l'emploi de ce sous-groupe professionnel progressera au même rythme que l'ensemble des professions, soit de 2 % par rapport à 1988. Cette croissance de l'emploi expliquera 80 % de la demande additionnelle, le reste étant dû au phénomène de remplacement. Toutefois, l'offre disponible prévue sera suffisamment abondante pour combler les besoins additionnels de telle sorte que les surplus de main-d'œuvre qui caractérisent actuellement ce sous-groupe se maintiendront.

Avec environ 3 900 emplois, ce sous-groupe ne représentera en 1989 qu'une faible proportion de l'emploi total, 0,1 % plus précisément. Le secteur des produits minéraux non métalliques accaparera 68 % des postes alors que l'industrie minière et le groupe d'activités des services divers se partageront environ 10 % de l'emploi.

Sur le plan régional, 57 % de l'emploi se concentrera dans la grande région montréalaise (Montérégie, Montréal-Centre et Laval ainsi que Laurentides et Lanaudière). La région de Québec et Québec-Sud connaîtra par ailleurs la plus forte hausse de l'emploi. Malgré cela, aucune pénurie de main-d'œuvre notable n'est à signaler dans cette région, comme dans toutes les autres régions du Québec.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 443.

CCDP **8150** **Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	125
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	125
Montréal-Centre et Laval	SL	150
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	600

CCDP **8151** **Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	100
Montréal-Centre et Laval	SM	50
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	300

CCDP **8155** **Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	125
Mauricie — Bois-Francs	SL	75
Estrie	EQ	100
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SM	150
Laurentides et Lanaudière	SL	125
Outaouais	SL	50
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	900

En raison d'une insuffisance dans la formation de la main-d'œuvre, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

8155-230 Souffleur de verre, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Abitibi-Témiscamingue

8155-394 Mouleur et terrazo, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP **8156** **Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	150
Montréal-Centre et Laval	EQ	125
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	450

CCDP
8158 Manœuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	SL	50
Estrie	—	—
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SM	125
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	550

CCDP
8159 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	125
Mauricie — Bois-Francs	SM	100
Estrie	SM	100
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SM	150
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	800

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

SOUS-GROUPE

816/817

Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

«Ce sous-groupe comprend les personnes dont le travail consiste à raffiner, transformer ou préparer des produits chimiques, du pétrole, du charbon, du caoutchouc, du plastique et d'autres matières semblables, par des procédés tels que le malaxage, la séparation, la distillation, la sublimation, la carbonisation, les traitements thermiques, le broyage, le laminage et l'application d'enduits[1].»

L'emploi dans ce sous-groupe de professions devrait se situer à plus de 15 000 en 1989 au Québec, ce qui correspondra à 0,5 % de l'emploi total. La croissance de l'emploi prévue (5,5 %) sera de beaucoup supérieure à la moyenne de l'ensemble des professions (2 %). Cela s'explique par la très bonne performance prévue dans les industries des produits chimiques et du caoutchouc et plastique, industries qui emploieront près de 75 % des travailleurs de ce sous-groupe professionnel. C'est pourquoi, plus des trois quarts de la demande additionnelle (800 postes environ) proviendront de la croissance de l'activité économique, l'érosion des effectifs ne comptant que pour à peu près 250 postes. Ainsi, la demande additionnelle représentera 6,8 % de l'emploi de ce sous-groupe, comparativement à 4 % pour l'ensemble des professions.

Les emplois de ce sous-groupe de professions se répartiront dans tout le Québec, avec une très forte concentration dans les régions de la Montérégie (36 %) et de Montréal-Centre et Laval (28 %). Signalons que la part de l'emploi de ce sous-groupe dans la région de la Montérégie est plus de deux fois plus élevée que la moyenne de la province.

Ce sous-groupe se retrouvera en situation d'équilibre dans l'ensemble du Québec en 1989, compte tenu d'une demande additionnelle à peu près équivalente à l'offre disponible. Par contre, plusieurs pénuries sont à prévoir dans les régions des Laurentides et Lanaudière et de la Montérégie, en raison de projets d'investissement créateur d'emplois.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 472.

CCDP
8160 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	200
Estrie	EQ	100
Montérégie	**PL**	1 100
Montréal-Centre et Laval	EQ	750
Laurentides et Lanaudière	**PL**	350
Outaouais	EQ	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	2 850

CCDP
8161 Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	EQ	100
Estrie	**PL**	200
Montérégie	EQ	600
Montréal-Centre et Laval	SL	550
Laurentides et Lanaudière	**PL**	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 850

La région de l'Estrie, en raison de l'insuffisance de formation de la main-d'œuvre en industrie, sera plus particulièrement touchée par des pénuries dans les professions suivantes:
8161-146 Conducteur de malaxeur banbury
8161-210 Mélangeur de colle au caoutchouc.

CCDP
8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	125
Montréal-Centre et Laval	EQ	150
Laurentides et Lanaudière	EQ	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	450

CCDP
8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	50
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	100
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	300

CCDP
8176 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	125
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	500
Montréal-Centre et Laval	EQ	500
Laurentides et Lanaudière	EQ	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 400

L'insuffisance d'expérience de la main-d'œuvre est à l'origine de la pénurie prévue dans la région de Montréal-Centre et Laval pour la profession suivante:

8176-114 Essayeur de matières plastiques

CCDP
8178 Manœuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	SL	150
Montérégie	SL	900
Montréal-Centre et Laval	SL	750
Laurentides et Lanaudière	SL	300
Outaouais	SL	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 650

CCDP
8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	400
Mauricie — Bois-Francs	EQ	500
Estrie	EQ	250
Montérégie	EQ	1 950
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 300
Laurentides et Lanaudière	**PL**	700
Outaouais	EQ	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	5 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, en raison d'une insuffisance dans la formation, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

8179-112 Conducteur d'installation de traitement chimique de l'eau lourde, dans la Communauté régionale de l'Outaouais

8179-122 Conducteur d'installation de traitement chimique, dans l'industrie du plastique de la région de Montréal-Centre et Laval.

SOUS-GROUPE
821/822

Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui préparent les aliments et les produits assimilés pour la consommation humaine et animale. Leur travail comprend toutes les phases de production qui suivent la récolte et précèdent la commercialisation; ils s'occupent, par exemple, de récupérer les produits dérivés; moudre le grain et la farine et faire le pain; abattre, dépecer et découper les animaux de boucherie; conserver et conditionner la viande et le poisson; conserver les fruits et les légumes; pasteuriser le lait et préparer les produits laitiers; fabriquer du sucre et des boissons; préparer des aliments pré-cuits, des farines ou des ingrédients; marquer et emballer les produits lorsque ce travail fait partie intégrante de la production'.»

En 1989, l'emploi de ce sous-groupe représentera 1,4 % de l'emploi total du Québec, à la suite d'une croissance de 2,6 %, légèrement supérieure à celle de l'ensemble des professions (2 %). Cette progression résultera de la bonne performance des secteurs des aliments et boissons et du commerce, secteurs qui occuperont pas moins de 93 % des travailleurs de ce sous-groupe. La demande additionnelle s'établira ainsi à environ 1 800 postes, en considérant les 700 postes libérés par les décès et les retraites.

Les quelque 42 800 emplois que comptera ce sous-groupe en 1989 se répartissent dans toutes les régions du Québec, quoique les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval en accaparent près de la moitié. Cependant, en termes relatifs, c'est dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine que ce sous-groupe de travailleurs a le plus d'importance dans la structure économique régionale, en raison de la présence de nombreuses entreprises de transformation des produits de la mer.

Comme les chômeurs appartenant à ce sous-groupe seront en nombre suffisant pour occuper les postes qui s'ajouteront en 1989, des surplus généralisés sont prévus partout au Québec. En dépit de cette situation, certaines professions seront en pénurie. Ainsi, en raison d'un manque de formation et d'expérience des candidats disponibles, l'ensemble du Québec sera touché par une pénurie de commis-bouchers. Les spécialistes de la coupe européenne seront par ailleurs particulièrement recherchés dans la région de Montréal-Centre et Laval alors que dans celle de l'Outaouais, les commis-bouchers seront en demande dans les charcuteries et les poisonneries.

Des pénuries de nature régionale sont aussi à signaler. En effet, les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et Nord-du-Québec seront aux prises avec des pénuries de travailleurs des usines de conditionnement du poisson. Ces pénuries se limiteront toutefois à de très courtes périodes, les arrivages de poissons étant concentrés sur quelques semaines. La trop courte période de travail offerte à la main-d'œuvre, malgré tout disponible, est en cause. Cependant, dans l'éventualité où les pêcheurs du Québec auraient accès à la zone d'exploitation des 200 milles marins, ces pénuries pourraient être de beaucoup atténuées. En effet, comme les arrivages de poissons seront à la fois plus importants et échelonnés sur une plus longue période, les postes seront plus faciles à combler car les perspectives d'obtenir une plus longue période de travail incitera les travailleurs à offrir leurs services.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 472.

Par ailleurs, l'industrie manufacturière de la région de Québec et Québec-Sud connaîtra des pénuries de pâtissiers en raison d'une insuffisance de formation. Les meuniers seront également en nombre insuffisant pour occuper les postes disponibles dans cette région de même que dans celle de la Mauricie — Bois-Francs où on prévoit, en plus, des difficultés de recrutement de fromagers.

Enfin, dans la région de la Montérégie, les travailleurs des conserveries et des usines de conditionnement des fruits et légumes, et plus particulièrement les cuiseurs de conserves, les cuiseurs-conserveurs et les ouvriers à l'autocuiseur, seront en pénurie lors de la période estivale de 1989. En effet, en raison du caractère saisonnier des emplois et des conditions de travail, les employeurs éprouveront des difficultés à recruter suffisamment de main-d'œuvre.

CCDP **8210** **Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	100
Québec et Québec-Sud	EQ	450
Mauricie — Bois-Francs	EQ	350
Estrie	EQ	150
Montérégie	EQ	850
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 000
Laurentides et Lanaudière	EQ	400
Outaouais	SL	50
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	3 600

CCDP **8211** **Meuniers de farine et de grains**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	125
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	250
Montréal-Centre et Laval	SM	100
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	900

Les régions de Québec et Québec-Sud et de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement le sud de cette région, connaîtront des pénuries dans la profession suivante:

8211-114 Meunier.

CCDP **8213** **Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	300
Québec et Québec-Sud	SL	1 300
Mauricie — Bois-Francs	SL	450
Estrie	SL	450
Montérégie	SL	1 500
Montréal-Centre et Laval	SL	2 400
Laurentides et Lanaudière	SL	950
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	SL	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	SL	7 900

Malgré les surplus prévus dans ce groupe, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8213-110 Décorateur de pâtisserie, dans la région de Québec et Québec-Sud

8213-114 Boulanger-pâtissier, dans les régions de la Mauricie — Bois-Francs, des Laurentides et Lanaudière et de l'Outaouais

8213-198 Pâtissier spécialisé dans les tartes, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP **8215** **Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	650
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	1 050
Québec et Québec-Sud	EQ	2 450
Mauricie — Bois-Francs	EQ	1 600
Estrie	SL	750
Montérégie	SL	3 450
Montréal-Centre et Laval	SL	3 850
Laurentides et Lanaudière	SL	1 950
Outaouais	SL	350
Abitibi-Témiscamingue	SL	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	150
Ensemble du Québec	SL	16 400

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel, l'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance dans la formation, connaîtra des pénuries dans la profession suivante:

8215-114 Commis-boucher. Ces pénuries toucheront plus particulièrement la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine dont les MRC de La Côte-de-Gaspé et de Matane; celle de la Mauricie — Bois-Francs dans les poissonneries et les ▶

charcuteries et chez les spécialistes de la coupe française; celle de l'Estrie; de Montréal-Centre et Laval chez les spécialistes de la coupe française; des Laurentides et Lanaudière; de l'Outaouais dans les charcuteries et poissonneries; et celle de la Côte-Nord.

Des pénuries sont également prévues dans les professions suivantes:

8215-110 Boucher en général, dans les MRC de Charlebois et des Etchemins (Québec et Québec-Sud)

8215-126 Désosseur, dans les abattoirs, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, en raison des conditions de travail

8215-198 Boucher dans la restauration, dans les MRC de Rimouski-Neigette et de Témiscouata (Bas-Saint-Laurent), dans la Beauce (Québec-Sud) et dans la région de Montréal-Centre et Laval.

CCDP **8217**

Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	1 550
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	50
Montréal-Centre et Laval	SS	50
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	350
Ensemble du Québec	SL	2 050

Une pénurie saisonnière de très courte durée est à signaler pour ce groupe professionnel dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

CCDP **8221**

Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	350
Montréal-Centre et Laval	SM	125
Laurentides et Lanaudière	SM	125
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	700

CCDP **8223**

Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	75
Québec et Québec-Sud	SL	150
Mauricie — Bois-Francs	SL	300
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SL	400
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 650

Les travailleurs de ce groupe professionnel pourraient être en forte demande si un projet de laiterie se réalise aux Îles-de-la-Madeleine. De plus, en raison de l'absence de relève, une pénurie est à prévoir dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement dans le sud de la région, dans la profession suivante:

8223-198 Fromager.

CCDP
8226 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et produits assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	50
Québec et Québec-Sud	EQ	350
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	EQ	125
Montérégie	SL	700
Montréal-Centre et Laval	SL	650
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 450

CCDP
8227 Travailleurs de l'industrie des boissons

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	300
Montréal-Centre et Laval	SL	400
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	850

CCDP
8228 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	75
Québec et Québec-Sud	SL	550
Mauricie — Bois-Francs	SL	350
Estrie	SM	400
Montérégie	SL	1 550
Montréal-Centre et Laval	SL	1 300
Laurentides et Lanaudière	SL	600
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	5 100

La région de Québec et Québec-Sud sera touchée par une pénurie dans ce groupe professionnel, chez les spécialistes des machines à commandes numériques.

CCDP
8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	250
Montréal-Centre et Laval	SL	500
Laurentides et Lanaudière	SL	125
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, en raison du caractère saisonnier des professions, la région de la Montérégie connaîtra des pénuries dans les professions suivantes:

8229-318 Cuiseur de conserves, pénurie limitée à la sous-région Sud-Ouest

8229-322 Cuiseur-conserveur, pénurie également limitée à la sous-région Sud-Ouest

8229-366 Ouvrier à l'autocuiseur, dans l'ensemble de la région.

SOUS-GROUPE 823 — Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui écorcent les grumes, les scient ou les fendent pour en faire du bois d'œuvre brut, du bois de tonnellerie, des bardeaux ordinaires et des bardeaux de fente; dressent le bois brut en pièces de dimensions variées, prêtes à l'emploi; fabriquent du contre-plaqué et des agglomérés; débarrassent le bois et les matières analogues de leur humidité en vue du séchage ou de leur utilisation; traitent le bois avec des agents de préservations et des produits ignifuges; contrôlent, vérifient, trient et calibrent le bois et les matières similaires[1].»

Les travailleurs de l'industrie du bois comptent pour 0,4 % de l'emploi total du Québec. Évidemment, la majeure partie (84 %) des emplois de ce sous-groupe provient de l'industrie du bois. Or, la baisse des approvisionnements en matière ligneuse et des activités de la construction en Amérique du Nord, conjuguée à la surtaxe sur les exportations, aura pour effet de ralentir les activités dans l'industrie du bois en 1989. Les secteurs du commerce et du meuble emploient également une petite proportion de ces travailleurs. Il y a cependant de fortes chances que le ralentissement dans la construction ait également des répercussions négatives sur la demande de main-d'œuvre provenant de ces deux secteurs.

Par conséquent, l'augmentation de l'emploi sera pratiquement nulle en 1989, soit d'à peine 0,3 %. Par ailleurs, les besoins de remplacement compteront pour près de 80 % de la demande additionnelle, laquelle ne représentera que 1,3 % de l'emploi de ce sous-groupe par rapport à 4 % pour l'ensemble des professions. Comme l'offre de travailleurs sera supérieure à la demande, une situation de surplus est à prévoir pour ces occupations en 1989.

Près de 60 % de l'emploi dans ce sous-groupe sera concentré dans quatre régions: d'abord dans la région de Québec et Québec-Sud (18 %), et le reste dans trois régions-ressources, soit le Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay — Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue.

Même si aucune pénurie ne touchera l'ensemble du Québec, des pénuries de nature régionale persisteront. Ainsi, les candidats qualifiés pour occuper les postes de conducteur de scie principale seront en nombre insuffisant dans la région de Québec et Québec-Sud. Dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, on recherchera des inspecteurs de la qualité, postes qui, dans la poursuite de la rentabilité, deviendront de plus en plus stratégiques au sein des entreprises, étant donné la nécessité de maintenir les plus hauts standard de qualité des expéditions tout en étant confronté à une raréfaction des approvisionnements.

On s'attend aussi à des difficultés de recrutement de scieurs de bardeaux dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine à cause des risques importants reliés à l'exercice de cette profession. À l'inverse, dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais, l'automatisation accrue des lignes de sciage entraînera des surplus généralisés.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 607.

CCDP **8230**

Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	150
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	100
Estrie	SM	50
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SM	75
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	SL	75
Abitibi-Témiscamingue	EQ	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 200

Une pénurie dans la MRC de Maskinongé (Mauricie — Bois-Francs) est prévue pour l'ensemble de ce groupe professionnel en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre.

CCDP **8231**

Scieurs de bois d'œuvre et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	550
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	350
Québec et Québec-Sud	SL	650
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	SL	200
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SL	100
Laurentides et Lanaudière	EQ	350
Outaouais	SM	150
Abitibi-Témiscamingue	SM	300
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	75
Ensemble du Québec	SL	3 050

Une pénurie de compétences en classification du bois est à signaler dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, en dépit des surplus prévus, des pénuries interviendront dans les professions suivantes:

8231-110 Conducteur de scie principale, dans la région de Québec et Québec-Sud, dans la sous-région des Appalaches (Montérégie) et en Abitibi-Témiscamingue

8231-130 Conducteur de raboteuse, dans la région de Québec et Québec-Sud

8231-134 Scieur-coupeur de billes à la machine automatique, dans les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, de Pontiac et de Papineau (Outaouais)

8231-154 Scieur de bardeaux, en raison des conditions de travail dont les risques inhérents à l'exercice de la profession, dans les régions de Québec et Québec-Sud, du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles de-la-Madeleine.

Enfin, signalons un surplus, à la suite de l'évolution technologique, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, pour la profession suivante:

8231-118 Scieur de planches.

CCDP **8233**

Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	50
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	75
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	500

Une pénurie, en raison d'une insuffisance dans la formation, est prévue dans la région de la Montérégie pour la profession suivante:

8233-118 Coupeur de bois de placage à la machine, spécifiquement pour matériaux agglomérés.

CCDP **8235**

Ouvriers au traitement du bois

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	—	—

Une pénurie est à signaler dans la région de Québec et Québec-Sud pour la profession suivante:

8235-110 Conducteur de séchoir à bois.

CCDP **8236**

Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	150
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	75
Montréal-Centre et Laval	SL	75
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	SM	150
Abitibi-Témiscamingue	SL	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	—
Ensemble du Québec	SL	1 700

Malgré les surplus prévus, l'ensemble du Québec sera touché par une pénurie, en raison d'une insuffisance dans la formation de la main-d'œuvre, dans les professions suivantes:

8236-114 Marqueur de bois de construction. Cette pénurie touchera plus particulièrement la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, chez les classificateurs et inspecteurs de la qualité, les régions de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs, plus particulièrement la MRC du Haut-Saint-Maurice et des Bois-Francs, la sous-région des Appalaches dans la région de la Montérégie, et la région de l'Abitibi-Témiscamingue

8236-199 Autres contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, dans la région des Laurentides et Lanaudière, pour la production de panneaux gaufrés.

CCDP **8238**

Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	700
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	750
Québec et Québec-Sud	SL	900
Mauricie — Bois-Francs	SM	300
Estrie	SM	400
Montérégie	SL	250
Montréal-Centre et Laval	SL	150
Laurentides et Lanaudière	SM	350
Outaouais	SM	500
Abitibi-Témiscamingue	SM	850
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	200
Ensemble du Québec	SM	5 300

CCDP **8239**

Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	125
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	SL	75
Abitibi-Témiscamingue	SL	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

SOUS-GROUPE
825

Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui transforment la cellulose en pâte à papier et fabriquent et finissent le papier et le carton[1].»

L'emploi progressera lentement dans ce sous-groupe professionnel en 1989, soit de 2,2 %. On prévoit que près de 17 000 personnes travailleront dans ce sous-groupe au cours de cette même année et que la demande additionnelle atteindra environ 600 postes. Cette dernière proviendra, dans une proportion de 41 %, des besoins de remplacement imputables aux décès et aux retraites. Néanmoins, l'offre de main-d'œuvre dans ce sous-groupe sera supérieure à la demande additionnelle, ce qui explique le surplus de travailleurs prévu en 1989 à l'échelle du Québec.

La répartition régionale de l'emploi de ce sous-groupe variera peu à court terme. Ainsi, on retrouvera 25 % des effectifs dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, 15 % dans celle de l'Outaouais de même que dans celle de Québec et Québec-Sud, et 13 % dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean. D'autre part, près de 95 % des travailleurs de ce sous-groupe seront concentrés dans l'industrie de la pâte à papier et du papier.

La grande majorité des entreprises papetières consacrent des sommes importantes à la modernisation de leurs installations afin d'accroître leur productivité. Ce contexte n'est évidemment pas favorable à l'ajout de nouveaux emplois. Il n'est donc pas surprenant de constater que peu de pénuries soient à signaler pour 1989, à l'exception des préparateurs de pâte à papier cellulosique et des conducteurs de coucheuse dans la région de l'Outaouais.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 621.

CCDP **8250**

Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	400
Québec et Québec-Sud	EQ	300
Mauricie — Bois-Francs	EQ	450
Estrie	SL	75
Montérégie	EQ	100
Montréal-Centre et Laval	SL	200
Laurentides et Lanaudière	EQ	150
Outaouais	EQ	350
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	EQ	2 250

CCDP **8251**

Préparateurs de pâte à papier cellulosique

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	125
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	EQ	250
Estrie	SL	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	EQ	50
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	EQ	150
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	—
Ensemble du Québec	SL	900

CCDP **8253**

Ouvriers de papeterie

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	650
Québec et Québec-Sud	EQ	800
Mauricie — Bois-Francs	EQ	1 550
Estrie	SL	250
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SL	300
Laurentides et Lanaudière	SL	300
Outaouais	EQ	550
Abitibi-Témiscamingue	EQ	50
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	EQ	4 800

Des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8253-110 Conducteur de machine fourdrinier, dans la région de Québec et Québec-Sud

8253-122 Conducteur de coucheuse, dans la région de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP **8256**

Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	125
Québec et Québec-Sud	EQ	150
Mauricie — Bois-Francs	EQ	250
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	100
Montréal-Centre et Laval	SL	75
Laurentides et Lanaudière	EQ	150
Outaouais	EQ	150
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 250

En raison d'une insuffisance de formation de la main-d'œuvre, la région de l'Abitibi-Témiscamingue sera aux prises avec des pénuries dans les professions suivantes:

8256-112 Contrôleur de papier

8256-114 Vérificateur de papier.

CCDP
8258 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	850
Québec et Québec-Sud	EQ	950
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 450
Estrie	SL	350
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SM	250
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	SL	1 000
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	150
Ensemble du Québec	SL	5 950

CCDP
8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	100
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	350
Estrie	SL	75
Montérégie	SM	125
Montréal-Centre et Laval	SM	200
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	SL	300
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 800

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

SOUS-GROUPE
826/827

Travailleurs du textile

« Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui transforment les fibres textiles en filés ou en fils, tissent, tricotent et finissent les tissus. Leur travail consiste à préparer les fibres; à filer, bobiner et tordre les filés ou les fils; à préparer les métiers à tisser ou à tricoter; à tisser ou à tricoter des tissus ou des vêtements; à blanchir, teindre, finir et calandrer les textiles[1]. »

L'emploi dans ce sous-groupe de professions représentera 0,6 % de l'emploi total du Québec en 1989. La croissance prévue est de 2,1 %, soit un taux comparable à la moyenne des groupes professionnels (2 %). Le remplacement de la main-d'œuvre représentera la moitié de la demande additionnelle en 1989, laquelle se chiffrera à environ 800 travailleurs.

Les quelque 19 100 postes que comptera ce sous-groupe de professions en 1989 sont concentrés (89 %) dans quatre régions : la Mauricie — Bois-Francs, l'Estrie, la Montérégie, Montréal-Centre et Laval. Plus de 68 % de ces travailleurs occupent des emplois dans le secteur des textiles et environ 23 % dans le secteur de l'habillement.

Par ailleurs, le nombre de personnes disponibles pour occuper un travail dans ce sous-groupe sera largement supérieur à la demande en 1989. Par conséquent, une situation de surplus généralisé est prévue dans toutes les régions du Québec, sauf en Estrie où une situation d'équilibre prévaudra.

Face aux changements technologiques, la majorité des travailleurs de ce sous-groupe auront peu de difficultés d'adaptation. En effet, la nouvelle technologie rendra leur travail plus facile, nécessitera de la formation sur le tas et de courte durée. En général, la main-d'œuvre sera présente en quantité suffisante. Toutefois, en raison de conditions de travail difficiles (horaire, physiquement difficile) et d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre, les entreprises pourraient éprouver des difficultés de recrutement. Ce sera le cas, notamment, dans la région de la Montérégie et dans une sous-région de la Mauricie — Bois-Francs ou des pénuries de contremaîtres sont prévues. D'autres pénuries sont aussi à signaler : dans la région de l'Estrie, chez les conducteurs de bancs de broches et les leveurs de bobines ; dans les régions de Québec et Québec-Sud et de la Mauricie — Bois-Francs, chez les tisserands ; et chez les régleurs de métier à tricoter dans la Mauricie — Bois-Francs.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions : classification et définitions*, 1971, p. 472.

CCDP **8260** **Contremaîtres des travailleurs du textile**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	EQ	400
Estrie	EQ	300
Montérégie	EQ	550
Montréal-Centre et Laval	SL	600
Laurentides et Lanaudière	EQ	125
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	2 100

En raison de l'absence de relève, une pénurie est à prévoir pour l'ensemble de ce groupe professionnel dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, à l'exception du Trois-Rivières métropolitain. Signalons que la MRC de Drummond sera plus particulièrement touchée.

CCDP **8261** **Préparateurs de fibres textiles**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	SL	75
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	150
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	400

La région de l'Estrie connaîtra une pénurie, en raison des conditions de travail, dans la profession suivante :
8261-158 Boudineur.

CCDP **8263** **Fileurs et tordeurs de fibres textiles**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	EQ	100
Montérégie	SM	150
Montréal-Centre et Laval	SM	75
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	500

En raison des conditions de travail, une pénurie est prévue dans la région de l'Estrie pour la profession suivante :
8263-138 Leveur de bobines.

CCDP **8265** **Bobineurs et renvideurs de textiles**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	SL	150
Montérégie	SM	450
Montréal-Centre et Laval	SM	250
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 100

CCDP
8267 Tisseurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	500
Estrie	SL	700
Montérégie	SL	900
Montréal-Centre et Laval	SL	300
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 800

L'absence de relève et les changements technologiques sont à la base des pénuries prévues dans les professions suivantes:

8267-190 Tisserand au métier mécanique, dans la Beauce (Québec-Sud) et dans la région de la Mauricie — Bois-Francs

8267-194 Tisserand au métier jacquard, dans la Beauce (Québec-Sud).

CCDP
8271 Tricoteurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	EQ	150
Estrie	SM	—
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SM	1 050
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	SM	50
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 650

La région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement la MRC de L'Érable, sera aux prises avec une pénurie, en raison des conditions de travail dont l'horaire, dans la profession suivante:

8271-114 Régleur de métiers à tricoter.

CCDP
8273 Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	50
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	SM	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	950

La région de Québec et Québec-Sud, malgré un surplus prévu, connaîtra une pénurie en raison d'une insuffisance dans la formation pour la profession suivante:

8273-126 Teinturier de tissus.

CCDP
8275 Finisseurs et calandreurs de produits textiles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	EQ	150
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SL	300
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	950

CCDP
8276 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	SL	500
Estrie	SL	300
Montérégie	SL	850
Montréal-Centre et Laval	SM	500
Laurentides et Lanaudière	EQ	150
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 400

CCDP
8278 Manœuvres et travailleurs assimilés du textile

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	SM	1 000
Estrie	SM	850
Montérégie	SM	1 200
Montréal-Centre et Laval	SM	1 450
Laurentides et Lanaudière	SL	250
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	5 050

CCDP
8279 Travailleurs du textile, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	SM	125
Estrie	SL	125
Montérégie	SL	400
Montréal-Centre et Laval	SL	500
Laurentides et Lanaudière	SM	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

SOUS-GROUPE
829 **Autres travailleurs des industries de transformation**

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui traitent le tabac, les cuirs, les peaux et divers autres produits[1].»

L'emploi dans ce sous-groupe de professions représentera 0,1 % de l'emploi total au Québec en 1989, soit environ 2 300 postes. La croissance prévue de l'emploi sera de 6,6 % en 1989, largement supérieure au 2 % de l'ensemble des professions. Même si la demande de remplacement sera faible, ce sous-groupe se retrouvera en situation d'équilibre en 1989.

Plus de 50 % des emplois de ce sous-groupe se retrouvent dans l'industrie du tabac alors que les secteurs des produits chimiques et du cuir en regroupent environ 10 % chacun. D'autre part, près de 74 % de ces emplois sont concentrés dans les régions de Québec et Québec-Sud, et de Montréal-Centre et Laval.

Les campagnes et réglementations antitabagistes entraîneront une chute de l'emploi dans l'industrie du tabac, ce qui y accentuera les surplus de main-d'œuvre. Dans l'industrie du cuir, seule la région de Québec et Québec-Sud sera affectée par des pénuries en raison de la vigueur de ce secteur dans cette région. Comme le traitement des cuirs et des peaux exige une formation spécialisée en cours d'emploi, les travailleurs maîtrisant le savoir-faire requis pour l'exercice de ces tâches seront recherchés.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 668.

CCDP **8290**

Contremaîtres d'autres travailleurs des industries de transformation

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SL	100
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	200

CCDP **8293**

Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	300
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SL	450
Laurentides et Lanaudière	SL	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	850

CCDP **8295**

Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	**PL**	100
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SL	200
Laurentides et Lanaudière	SL	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	450

La région de Québec et Québec-Sud, en raison d'une insuffisance dans la formation de la main-d'œuvre, sera plus particulièrement touchée par des pénuries dans les professions suivantes:
8295-114 Tanneur
8295-118 Apprêteur de pelleteries.

CCDP **8296**

Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	100
Montréal-Centre et Laval	EQ	300
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP **8298**

Autres manœuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	50
Montréal-Centre et Laval	SM	75
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	250

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE

83

Ouvriers et travailleurs des secteurs connexes

SOUS-GROUPE

831

Usineurs de métaux

«Ce sous-groupe comprend les [illegible] qui consiste principalement à transformer le métal en pièces ou articles [illegible] par tournage, perçage, meulage ou rabotage. Leur travail consiste [illegible] pièce, à conduire des machines-outils et réparer, ajuster [illegible] des outils. Ce sous-groupe comprend également l'usinage des plastiques et des matériaux analogues, lorsque les méthodes utilisées sont les mêmes que pour l'usinage des métaux.»[1]

Avec un effectif de 25 300 travailleurs, le sous-groupe des usineurs de métaux représentera tout près de 1 % de l'ensemble des professions en 1989. Près de 70 % de la demande additionnelle proviendra des besoins de remplacement, le reste découlant de la croissance de l'emploi (0,7 %). Toutefois, l'offre disponible devancera la demande des entreprises, ce qui signifie que ce sous-groupe demeurera en situation de surplus.

Trois secteurs économiques se partageront 54 % des postes d'usineurs de métaux en 1989. Il s'agit des industries spécialisées dans la fabrication de matériel de transport, de produits métalliques et de machines. L'emploi dans les professions du sous-groupe des usineurs se retrouvera partout au Québec mais la majorité (70 %) se situe dans l'une des trois régions de Montréal. Fait à signaler, l'importance de l'emploi dans l'usinage des métaux dans la structure économique régionale sera beaucoup plus grande que la moyenne de l'ensemble du Québec dans les régions de l'Estrie, de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval.

Malgré la situation de surplus prévue pour l'ensemble de ce sous-groupe professionnel, quelques pénuries se manifesteront. En effet, les professions d'outilleurs-ajusteurs, de machinistes et de régleurs de machines-outils spécialistes de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur seront en pénurie dans plusieurs régions. L'inadéquation de la formation, souvent à la suite des changements technologiques, et la croissance des secteurs requérant ce type de main-d'œuvre sont en cause. Les réparateurs de scies poseront également des difficultés de recrutement dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de Québec et Québec-Sud, tandis que les moulistes seront relativement rares dans la région de la Montérégie.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 681.

CCDP
8310 Contremaîtres d'usineurs de métaux

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	100
Québec et Québec-Sud	SL	125
Mauricie — Bois-Francs	EQ	150
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	500
Montréal-Centre et Laval	EQ	550
Laurentides et Lanaudière	EQ	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 700

CCDP
8311 Ajusteurs-outilleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	EQ	—
Montérégie	SL	350
Montréal-Centre et Laval	EQ	700
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 450

À la suite des changements technologiques, des pénuries sont à prévoir pour l'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les professions suivantes:

8311-110 Outilleur-ajusteur, pénurie qui touchera plus particulièrement la région de Québec et Québec-Sud dans les industries du plastique et de la fabrication d'outils de coupe du bois, la MRC de Drummond (Mauricie — Bois-Francs), la région de la Montérégie dans les industries du plastique et de l'aérospatiale, de celles de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière chez les spécialistes de la programmation et de l'opération de machines à commande numérique

8311-112 Mouliste, particulièrement dans l'industrie du plastique des régions de Québec et Québec-Sud, de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval.

Par ailleurs, la région de Québec et Québec-Sud connaîtra une pénurie dans la profession suivante:

8311-118 Ajusteur en matrices à l'établi pour presse mécanique.

CCDP
8313 Machinistes et régleurs de machines-outils

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	400
Québec et Québec-Sud	EQ	1 300
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 000
Estrie	SL	950
Montérégie	SL	3 250
Montréal-Centre et Laval	SL	5 000
Laurentides et Lanaudière	SL	1 250
Outaouais	EQ	250
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	150
Ensemble du Québec	SL	13 850

En raison d'une insuffisance de formation à la suite des changements technologiques, l'ensemble du Québec sera touché par des pénuries dans la profession suivante:

8313-153 Régleur-conducteur de machines-outils à commande numérique, particulièrement dans l'industrie du micro-usinage de fournitures médicales et paramédicales. Cette pénurie affectera plus particulièrement les régions de Québec et Québec-Sud, de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval dans l'industrie des équipements de transport, celles des Laurentides et Lanaudière et de l'Outaouais dans la machinerie des scieries et des papetières, ainsi que celles de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord.

De plus, des pénuries sont à signaler, également en raison de l'insuffisance de formation, dans les professions suivantes:

8313-214 Régleur-conducteur de tour automatique, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Abitibi-Témiscamingue

8313-226 Régleur-conducteur de fraiseuse, dans la région de Québec et Québec-Sud

8313-242 Conducteur de machine commandée par bande magnétique ou par bande perforée, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, particulièrement dans l'industrie des équipements de transport.

CCDP
8315 Conducteurs de machines-outils

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	100
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	200
Estrie	SL	200
Montérégie	SL	850
Montréal-Centre et Laval	SL	1 150
Laurentides et Lanaudière	SL	350
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	3 250

Une pénurie est prévue dans la région de Québec et Québec-Sud, en raison d'une insuffisance dans la formation, pour la profession suivante:
8315-126 Affûteur d'outils de machines à bois.

CCDP
8316 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	EQ	50
Montérégie	EQ	125
Montréal-Centre et Laval	SL	50
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	300

CCDP
8319 Usineurs de métaux, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SL	450
Mauricie — Bois-Francs	EQ	350
Estrie	EQ	250
Montérégie	EQ	1 300
Montréal-Centre et Laval	SL	1 450
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	EQ	100
Abitibi-Témiscamingue	SM	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	125
Ensemble du Québec	SL	4 700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, malgré les surplus prévus dans ce groupe, des pénuries sont à signaler pour l'ensemble du Québec dans la profession suivante:
8319-130 Polisseur, chez les spécialistes de l'acier inoxydable et de l'aluminium.

De plus, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:
8319-110 Outilleur, plastique, dans la région de Montréal-Centre et Laval, en raison d'une insuffisance dans la formation
8319-126 Limeur d'outils à la main, dans la région de Québec et Québec-Sud, particulièrement dans les scieries
8319-150 Réparateur de scies, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de Québec et Québec-Sud et de la Mauricie — Bois-Francs.

SOUS-GROUPE
833

Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui façonnent ou forment à dimension, puis assemblent des pièces ou des produits métalliques en utilisant des forges, presses, cisailles, cintreuses, poinçonneuses, et en procédant au soudage et au brasage nécessaire. Leur travail consiste à mesurer, tracer, monter la pièce et régler les machines-outils, ainsi qu'à faire tous les ajustements et réparations nécessaires. Ce sous-groupe comprend également les travailleurs qui fabriquent, montent et réparent des chaudières[1].»

Les façonneurs et formeurs de métal représentent le plus important sous-groupe du grand groupe des usineurs avec la moitié des 72 800 emplois prévus en 1989. Ces travailleurs occupent généralement des emplois dans l'industrie manufacturière, mais on les retrouve en plus forte proportion dans les secteurs des produits métalliques (22 %), de la construction (12 %) et des équipements de transport (12 %). Quatre régions regroupent la majorité des effectifs de ce sous-groupe, soit Montréal-Centre et Laval (26 %), Montérégie (20 %), Québec et Québec-Sud (12 %) et Laurentides et Lanaudière (11 %).

Au cours des années 1986 et 1987, l'emploi des façonneurs et formeurs de métal a chuté considérablement (24,4 %) selon les estimations de Statistique Canada[2]. Pour la période 1988-1989, on prévoit que le nombre de travailleurs de ce sous-groupe sera stagnant, avec une augmentation d'à peine 0,2 % comparativement à une hausse moyenne de 2 % dans l'ensemble des groupes professionnels. Seule la région de la Mauricie — Bois-Francs enregistrera une augmentation sensible de ses effectifs (3,6 %) alors que les régions de !'Abitibi-Témiscamingue, de Québec et Québec-Sud verront leur emploi diminuera de façon significative.

En raison de cette croissance anémique de l'emploi, la demande additionnelle de main-d'œuvre pour ce sous-groupe manquera définitivement de vigueur en 1989 (seulement 1,4 % de l'emploi total par apport à une moyenne de 4 %). Cette dernière proviendra majoritairement (84 %) des besoins de remplacement de personnel.

Le taux de chômage des façonneurs et formeurs de métal atteignait 11,4 % en 1987[3], soit un taux légèrement supérieur à la moyenne de l'ensemble des groupes professionnels (10,3 %). Compte tenu de la faible demande prévue pour ce sous-groupe, cette situation de surplus se perpétuera en 1989 et ce, dans toutes les régions du Québec.

En dépit de ces surplus, des pénuries de main-d'œuvre affecteront ce sous-groupe professionnel en raison d'un manque de correspondance entre la formation acquise par les travailleurs et les exigences du marché du travail à la suite de l'introduction de nouvelles technologies. Les plus importantes pénuries surviendront au sein des professions de tôlier spécialiste de l'acier inoxydable, de soudeur et oxycoupeur spécialiste de l'acier inoxydable et de l'aluminium, et de soudeur-monteur sur plaque (MIG) et au gaz inerte sur plaque (TIG). Elles se localiseront principalement dans les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, de Québec et Québec-Sud et de l'Outaouais.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 707.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1986, 1987.
3. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

CCDP **8330** **Contremaîtres de façonneurs et de formeurs de métal, à l'exception des usineurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	150
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	SL	50
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	EQ	550
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	SL	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	2 000

CCDP **8331** **Forgeurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	150
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	—	—
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SL	200
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	750

CCDP **8333** **Tôliers**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	300
Québec et Québec-Sud	SL	600
Mauricie — Bois-Francs	SL	350
Estrie	SM	200
Montérégie	SM	850
Montréal-Centre et Laval	SL	1 750
Laurentides et Lanaudière	SL	500
Outaouais	SM	250
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	—
Ensemble du Québec	SL	4 900

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la profession suivante:

8333-118 Tôlier, dans l'ensemble du Québec, chez les spécialistes de l'acier inoxydable; dans la région de Québec et Québec-Sud, particulièrement dans la fabrication de modules dans l'industrie des équipements de transport; dans celles de la Montérégie, des Laurentides et Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue.

CCDP **8334** **Conducteurs de machines à emboutir les métaux, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	100
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	250
Estrie	EQ	300
Montérégie	SM	700
Montréal-Centre et Laval	SM	1 050
Laurentides et Lanaudière	SL	450
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	SL	3 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En raison d'une insuffisance dans la formation, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

8334-114 Régleur de machine-outil pour le travail du métal, dans la région de Montréal-Centre et Laval, chez les spécialistes des machines à commande numérique, et dans la région des Laurentides et Lanaudière

8334-142 Régleur-conducteur de presse mécanique, dans la MRC du Val-Saint-François (Estrie).

CCDP
8335 Soudeurs et oxycoupeurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	1 000
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	1 850
Québec et Québec-Sud	SL	3 150
Mauricie — Bois-Francs	SL	2 000
Estrie	SM	1 450
Montérégie	SM	4 400
Montréal-Centre et Laval	SM	5 000
Laurentides et Lanaudière	SL	2 450
Outaouais	SL	400
Abitibi-Témiscamingue	SL	800
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	550
Ensemble du Québec	SL	23 000

Malgré les surplus prévus pour ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler, généralement en raison d'une insuffisance dans la formation, dans l'ensemble de ce groupe pour tout le Québec, chez les spécialistes de l'acier inoxydable et de l'aluminium, et dans la région de l'Estrie chez les spécialistes de la soudure de fonte, de même que pour la profession suivante:

8335-114 Soudeur-monteur, dans l'ensemble du Québec, particulièrement chez les spécialistes de l'acier inoxydable. Cette pénurie touchera plus particulièrement la sous-région de Chibougamau-Chapais (Saguenay — Lac-Saint-Jean), la Beauce et le Québec métropolitain, les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, de l'Outaouais, des Laurentides et Lanaudière, ainsi que de l'Abitibi-Témiscamingue, chez les spécialistes de la soudure automatique, et la MRC de Manicouagan (Côte-Nord) dans l'industrie des produits métalliques.

De plus, pour la même raison, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

8335-110 Régleur de machine à souder par résistance, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

8335-122 Soudeur de récipients pour fluides sous pression, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de la Côte-Nord, particulièrement dans l'industrie de la construction

8335-126 Soudeur au gaz et à l'arc, sur la Côte-du-Sud (Québec-Sud)

8335-150 Soudeur à l'arc en atmosphère gazeuse, dans la région de la Côte-Nord et chez les spécialistes de la soudure sur plaque (MIG) et au gaz inerte sur plaque (TIG) dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Estrie.

CCDP
8336 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	125
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	600

Une pénurie est prévue dans la MRC de Kamouraska (Québec et Québec-Sud) pour la profession suivante:

8336-110 Vérificateur en soudure.

CCDP
8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	SM	75
Estrie	EQ	—
Montérégie	SM	150
Montréal-Centre et Laval	SS	350
Laurentides et Lanaudière	SM	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	850

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8337-110 Chaudronnier, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Abitibi-Témiscamingue

8337-122 Charpentier en acier de construction, dans la région des Laurentides et Lanaudière, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre.

CCDP
8339 **Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	150
Montréal-Centre et Laval	SM	350
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, la région de Québec et Québec-Sud connaîtra une pénurie dans la profession suivante:
8339-110 Ferronnier d'art.

SOUS-GROUPE

835

Travailleurs du bois à la machine

«Ce sous-groupe comprend les personnes qui travaillent le bois à la machine pour le scier, le couper, le percer, le poncer, le fraiser, le raboter afin d'en faire des pièces ou des articles de dimensions données. Leur travail consiste à mesurer, tracer, préparer le travail, régler les machines, et à travailler le liège et les produits dérivés du bois par des méthodes analogues à celles utilisées pour le bois[1]*.»*

La situation de l'emploi ne sera guère favorable dans ce sous-groupe en 1989. En effet, on prévoit une baisse de 1,6 % des effectifs dans l'ensemble du Québec. Par ailleurs, les besoins de remplacement peu élevés ne pourront compenser le recul de l'emploi. Ainsi, la demande additionnelle sera négative. L'offre de travailleurs étant déjà abondante, des surplus généralisés de main-d'œuvre caractériseront ce sous-groupe en 1989.

Les principaux employeurs des travailleurs de ce sous-groupe se retrouvent principalement dans les industries du bois (46 %) et du meuble (30 %). Sur le plan régional, près de 40 % des postes sont regroupés dans les régions de Québec et Québec-Sud et de la Mauricie — Bois-Francs. Notons que seulement 11 % des effectifs de ce sous-groupe travaillent dans la région de Montréal-Centre et Laval.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 747.

CCDP **8353** **Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	SL	300
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	SL	125
Montérégie	SM	150
Montréal-Centre et Laval	SM	50
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 200

CCDP **8355** **Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	75
Québec et Québec-Sud	SL	400
Mauricie — Bois-Francs	SM	350
Estrie	SM	200
Montérégie	SM	200
Montréal-Centre et Laval	SM	300
Laurentides et Lanaudière	SL	300
Outaouais	SM	75
Abitibi-Témiscamingue	SL	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	2 350

La région de Québec et Québec-Sud sera aux prises avec une pénurie, malgré le surplus prévu pour l'ensemble du groupe, dans la profession suivante:

8339-110 Régleur-conducteur de machines à bois.

CCDP **8357** **Ponceurs de bois**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	150
Mauricie — Bois-Francs	SL	300
Estrie	SM	100
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SM	100
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	950

SOUS-GROUPE 837 — Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui coupent, percent, polissent, meulent et aplanissent l'argile, le verre et la pierre à la machine pour en faire des pièces ou des produits manufacturés de dimensions précises. Leur travail consiste à mesurer, tracer, ajuster les pièces à travailler et régler les machines[1].»

Ce sous-groupe de professions ne représentera que 0,1 % de l'emploi total du Québec en 1989. On prévoit une diminution de l'emploi de 0,8 % comparativement à une hausse moyenne de 2 % pour l'ensemble des groupes professionnels. Le remplacement de la main-d'œuvre et, par conséquent, la demande additionnelle seront presque nuls. Les quelque 2 600 postes que comptera ce sous-groupe de professions en 1989 se retrouveront dans toutes les régions du Québec. Toutefois, les régions de Québec et Québec-Sud, de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval en regrouperont plus de 56 %. D'autre part, la moitié des emplois seront concentrés dans le secteur des produits minéraux non métalliques alors que les secteurs du commerce et des industries manufacturières se partageront à part égale environ 25 % des postes.

Puisque le nombre de personnes disponibles pour occuper un travail dans ce sous-groupe professionnel sera supérieur à la demande, ce sous-groupe se retrouvera en situation de surplus dans toutes les régions du Québec. De plus, aucune profession ne sera en pénurie en 1989, à l'exception des sculpteurs sur pierre dans la région de l'Estrie. Dans ce dernier cas, les difficultés de recrutement sont dues au fait qu'il s'agit plus de recrutement d'un artiste que d'un homme de métier.

Mentionnons que la majorité des travailleurs de ce sous-groupe auront à se familiariser avec de nouveaux équipements, ce qui se fera sans trop de difficultés d'adaptation. Ces changements technologiques rendront leur travail plus facile, nécessiteront de la formation sur le tas et de courte durée.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 761.

CCDP
8370 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	EQ	75
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	250

CCDP
8371 Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	50
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	50
Estrie	SL	200
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 050

Une pénurie est prévue dans la région de l'Estrie pour la profession suivante:
8371-110 Sculpteur sur pierre.

CCDP
8373 Travailleurs spécialisés dans le meulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	SL	50
Estrie	SL	125
Montérégie	SL	75
Montréal-Centre et Laval	SL	200
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	650

La région de Québec et Québec-Sud sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante:
8573-110 Polisseur de marbres.

CCDP
8376 Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	50
Montréal-Centre et Laval	SL	75
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	200

CCDP
8379 **Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	100
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	75
Montréal-Centre et Laval	SM	100
Laurentides et Lanaudière	SM	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

SOUS-GROUPE
839

Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs non classés ailleurs qui se servent de machines ou d'outils à main pour façonner ou travailler, conformément aux instructions, divers matériaux, pièces ou produits par des moyens tels que la gravure ou l'acidogravure; le limage, le meulage, le lustrage, le nettoyage, le polissage; et travaillent à la fabrication de modèles et de moules[1].»

Les travailleurs de ce groupe professionnel se chiffreront à environ 3 800 en 1989, en hausse de 0,5 % par rapport à 1988. Trois secteurs manufacturiers se partageront plus de 40 % de l'emploi de ce sous-groupe: l'équipement de transport (16,2 %), les produits métalliques (15,9 %) et le bois (9,5 %). Par ailleurs, c'est dans la grande région montréalaise que se retrouvent près des deux tiers de l'emploi des usineurs et travailleurs des secteurs connexes.

Comme la croissance de l'emploi sera très faible en 1989, de même que la demande de remplacement, la demande additionnelle sera à peu près nulle. L'offre des travailleurs sera largement suffisante pour répondre aux besoins des employeurs; des surplus généralisés de main-d'œuvre sont donc à prévoir pour 1989 dans toutes les régions du Québec. Seuls les polisseurs spécialistes de l'acier inoxydable, en raison de l'absence de relève, seront en pénurie et ce, dans l'ensemble du Québec.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 773.

CCDP **8391** **Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	75
Montréal-Centre et Laval	SL	150
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	350

CCDP **8393** **Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	100
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	SM	300
Estrie	SL	150
Montérégie	SL	600
Montréal-Centre et Laval	SL	700
Laurentides et Lanaudière	SL	350
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	EQ	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus prévus, l'ensemble du Québec, particulièrement la région de Québec et Québec-Sud, connaîtra des pénuries en raison de l'absence de relève dans la profession suivante:

8393-399 Autres limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, polisseur spécialiste de l'acier inoxydable.

CCDP **8395** **Gabariers et modeleurs, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	100
Montréal-Centre et Laval	SM	150
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	400

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE 85 — Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation

SOUS-GROUPE 851/852 — Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui fabriquent et montent un grand nombre de produits divers, plus particulièrement des produits métalliques et du matériel mécanique destiné à l'usage domestique, commercial, industriel, à la construction, à l'agriculture ou à d'autres usages. Leur travail consiste à fabriquer et monter des véhicules automobiles; des avions; du matériel roulant de chemin de fer; des moteurs et organes auxiliaires, des machines industrielles et agricoles, des engins de terrassement et de construction; des machines de bureau et du matériel mécanographique; des instruments de précision; de l'armement et d'autres produits connexes[1].»

Ce sous-groupe totalisera 21 600 emplois en 1989, ce qui représentera environ 0,7 % de l'emploi total du Québec. Malgré la réalisation d'investissements dans le secteur de l'équipement de transport, lequel regroupe 79 % des travailleurs de cette catégorie professionnelle, la croissance de l'emploi sera de deux fois inférieure à celle prévue pour l'économie du Québec en 1989 (1 % par rapport à 2 %). Cependant, la plus grande partie (50 %) de la demande additionnelle sera attribuable au remplacement des effectifs.

Une situation de surplus est prévue pour ce sous-groupe en 1989, étant donné la faiblesse de la demande en main-d'œuvre. De plus, aucune pénurie significative ne viendra entraver le développement économique d'une des régions ou de l'ensemble du Québec.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 790.

CCDP
8510 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	125
Estrie	EQ	200
Montérégie	EQ	950
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 250
Laurentides et Lanaudière	EQ	500
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	3 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8511 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage des moteurs et organes auxiliaires, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SM	200
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8513 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	SL	150
Montérégie	EQ	450
Montréal-Centre et Laval	SL	600
Laurentides et Lanaudière	EQ	2 350
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	3 850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8515 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	700
Montréal-Centre et Laval	SL	1 150
Laurentides et Lanaudière	EQ	300
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8523 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	SM	100
Estrie	SL	500
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SL	350
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 400

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8525 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	250
Montréal-Centre et Laval	—	—
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	350

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8526 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	SM	100
Montérégie	EQ	1 050
Montréal-Centre et Laval	SL	1 350
Laurentides et Lanaudière	EQ	600
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	3 400

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8527 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	EQ	75
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	125
Montréal-Centre et Laval	SL	300
Laurentides et Lanaudière	EQ	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8528 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	150
Mauricie — Bois-Francs	SM	75
Estrie	SL	400
Montérégie	EQ	450
Montréal-Centre et Laval	EQ	650
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	2 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	350
Mauricie — Bois-Francs	SM	200
Estrie	SL	150
Montérégie	SM	650
Montréal-Centre et Laval	SM	1 500
Laurentides et Lanaudière	SL	550
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	3 400

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

SOUS-GROUPE

853

Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui fabriquent, montent, installent et réparent du matériel électrique et électronique, tel que moteurs, générateurs et batteries d'accumulateurs, appareils ménagers, matériel de communication, matériel électronique de traitement des données et récepteurs de radios et de télévisions; pièces et composants électriques et électroniques, tels que bobines, transformateurs, ampoules, tubes à rayons cathodiques et tubes électroniques, condensateurs, résistances et circuits imprimés[1].»

Un peu plus de 1,2 % des emplois de l'ensemble du Québec appartiendra à ce sous-groupe professionnel en 1989, soit 35 100 postes. La croissance de l'emploi sera relativement plus lente (0,8 %) que la progression prévue pour la moyenne des professions (2 %). C'est plutôt le remplacement des effectifs qui contribuera à la demande additionnelle, soit dans une proportion de 63 %. Comme l'offre de main-d'œuvre sera largement suffisante pour combler la demande additionnelle, un surplus de main-d'œuvre caractérisera ce sous-groupe en 1989. Toutes les régions seront affectées par cette offre excédentaire de main-d'œuvre, sauf la région des Laurentides et Lanaudière où une situation d'équilibre est prévue.

Les emplois de ce sous-groupe continueront d'être concentrés dans la grande région montréalaise. En effet, 69 % des postes seront détenus en 1989 par des travailleurs des régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière.

Une bonne proportion de la main-d'œuvre spécialisée de ce sous-groupe (36 %) se retrouvera dans le secteur des produits électriques. Les secteurs du commerce et des transports, communications et autres services publics occuperont également une place importante puisqu'ils totaliseront respectivement 19 % et 14 % des postes estimés pour 1989.

Malgré le surplus de main-d'œuvre prévu, certaines régions connaîtront des difficultés de recrutement pour quelques professions. Ainsi, les mécaniciens en réfrigération seront plutôt rares dans les régions de Québec et Québec-Sud et de la Montérégie. De plus, la région de l'Estrie sera touchée par quelques pénuries, notamment chez les installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 820.

CCDP
8530 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe

Region	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	50
Quebec et Quebec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	150
Estrie	SL	100
Monteregie	EQ	550
Montreal-Centre et Laval	SL	1 150
Laurentides et Lanaudiere	EQ	350
Outaouais	SL	100
Abitibi-Temiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Quebec	SL	—
Ensemble du Québec	SL	2 800

CCDP
8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Quebec et Quebec-Sud	EQ	300
Mauricie — Bois-Francs	SM	350
Estrie	SL	75
Monteregie	EQ	1 050
Montréal-Centre et Laval	SL	1 800
Laurentides et Lanaudiere	SL	800
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Quebec	—	—
Ensemble du Québec	SL	4 450

CCDP
8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	550
Québec et Québec-Sud	SL	1 350
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 000
Estrie	SM	450
Montérégie	SL	2 400
Montréal-Centre et Laval	SL	3 650
Laurentides et Lanaudière	SL	1 450
Outaouais	SL	500
Abitibi-Témiscamingue	SM	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	350
Ensemble du Québec	SL	12 150

Malgré les surplus prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler pour les professions suivantes:

8533-110 Électricien d'entretien, aux Îles-de-la-Madeleine et en Abitibi-Témiscamingue, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre

8533-118 Mécanicien en réfrigération, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de Montréal-Centre et Laval, et chez les spécialistes des thermopompes dans la région de la Montérégie

8533-122 Réparateur de moteurs électriques, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

CCDP
8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	100
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	—	—
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	SM	1 450
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	SM	150
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 400

CCDP
8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	250
Québec et Québec-Sud	SL	650
Mauricie — Bois-Francs	EQ	250
Estrie	EQ	100
Montérégie	EQ	1 100
Montréal-Centre et Laval	SL	1 850
Laurentides et Lanaudière	EQ	600
Outaouais	EQ	250
Abitibi-Témiscamingue	EQ	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	SL	5 450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, en raison de l'insuffisance dans la formation, des pénuries sont prévues dans la profession suivante:

8535-138 Réparateur de commandes électroniques, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Estrie.

La région de l'Estrie sera également touchée par des pénuries, pour la même raison, dans les professions suivantes:

8535-107 Technicien en robotique
8535-108 Dépanneur de matériel informatique
8535-114 Réparateur électronicien.

CCDP
8536 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	350
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	600
Montréal-Centre et Laval	SL	1 000
Laurentides et Lanaudière	EQ	400
Outaouais	SL	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 750

CCDP
8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	75
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	—	—
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	SM	700
Laurentides et Lanaudière	SL	350
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	SL	2 300

CCDP
8538 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	150
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	350
Montréal-Centre et Laval	SL	450
Laurentides et Lanaudière	SL	350
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 500

CCDP
8539 **Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	**PL**	50
Montérégie	SM	250
Montréal-Centre et Laval	SL	500
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En raison d'une insuffisance dans la formation, la région de l'Estrie sera aux prises avec des pénuries dans les professions suivantes:
8539-119 Préposé à la fabrication des plaquettes
8539-120 Technicien industriel
8539-140 Monteur de circuits intégrés.

SOUS-GROUPE

854

Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui fabriquent, montent et réparent divers articles en bois, tels que meubles, vitrines d'exposition et portes; chambranles de portes, châssis de fenêtres et cadres de tableaux; tonneaux, cercueils et boîtes; et instruments de musique à cordes et à frettes[1].»

L'emploi dans ce sous-groupe connaîtra une chute de 3,3 % en 1989. La demande de remplacement, même si elle sera positive, ne pourra compenser ce recul de l'emploi. Ainsi, la demande additionnelle sera négative. On comptera alors environ 17 100 travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois. En considérant une offre de travailleurs largement supérieure à la demande, un surplus généralisé de main-d'œuvre pour 1989 est à prévoir.

La région de Montréal-Centre et Laval sera celle qui écopera le plus de la diminution prévue dans l'emploi de ce sous-groupe. En effet, on n'y comptera que 18 % des postes comparativement à plus de 25 % en 1986. De plus, dans les régions de la Mauricie — Bois-Francs, des Laurentides et Lanaudière, ces travailleurs ont beaucoup plus d'importance dans l'économie régionale comparativement à la moyenne des autres régions. Par ailleurs, plus de la moitié des effectifs de ce sous-groupe se retrouvent dans le secteur du meuble tandis que les secteurs du bois et du commerce en occuperont respectivement 23 % et 8 %.

Enfin, seulement deux régions seront aux prises avec des pénuries dans les professions de ce sous-groupe. Ainsi, certaines entreprises de la région de Québec et Québec-Sud connaîtront des difficultés de recrutement de monteurs de meubles dans la finition et dans le meuble stratifié sur mesure. Par ailleurs, les travailleurs de mélamine seront recherchés dans la région de la Mauricie — Bois-Francs.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 864.

CCDP
8540 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	300
Estrie	EQ	75
Montérégie	SL	350
Montréal-Centre et Laval	SL	550
Laurentides et Lanaudière	SL	250
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 900

Une pénurie est prévue dans la région de Québec et Québec-Sud pour la profession suivante:

8540-110 Contremaître d'ébénistes et de menuisiers en meubles, en raison des conditions de travail.

CCDP
8541 Ébénistes et menuisiers en meubles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	450
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	350
Québec et Québec-Sud	SL	1 750
Mauricie — Bois-Francs	SM	1 150
Estrie	SM	350
Montérégie	SL	1 500
Montréal-Centre et Laval	SM	2 850
Laurentides et Lanaudière	SL	1 600
Outaouais	SM	350
Abitibi-Témiscamingue	SS	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	—
Ensemble du Québec	SM	10 450

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8541-110 Ébéniste, dans la Beauce (Québec-Sud), pour la fabrication de meubles spécialisés, à l'unité, et dans la sous-région de Richelieu-Yamaska de la Montérégie

8541-150 Monteur de meubles, dans la région de Québec et Québec-Sud, pour la finition de meubles et la fabrication de meubles stratifiés sur mesure

8541- Tailleur de mélamine, dans les Bois-Francs.

CCDP
8546 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	EQ	100
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SL	—
Laurentides et Lanaudière	SM	50
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	350

La région de Québec et Québec-Sud connaîtra une pénurie dans ce groupe professionnel, chez les vérificateurs de la qualité de fabrication.

CCDP
8548 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	700
Mauricie — Bois-Francs	SL	650
Estrie	SS	200
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	SM	550
Laurentides et Lanaudière	SM	450
Outaouais	SS	150
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	3 350

CCDP

8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	SM	200
Estrie	SS	100
Montérégie	SM	150
Montréal-Centre et Laval	SM	250
Laurentides et Lanaudière	SM	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, une pénurie est prévue dans la région de Québec et Québec-Sud pour la profession suivante:

8549-226 Luthier-réparateur.

SOUS-GROUPE
855/856

Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui confectionnent, assemblent et réparent des articles en textile, en fourrure et en cuir, tels que des vêtements, des coiffures, des gants et des chaussures; des tissus d'ameublement, des tentures et des tapis; des produits commerciaux et industriels; des articles textiles utilisés en chirurgie; des toiles de tente, des sacs, des harnais et des articles en feutre[1].»

La croissance prévue de l'emploi de ce sous-groupe est de 1,8 % en 1989, légèrement inférieure à la moyenne des groupes professionnels (2 %). Ainsi, ce sous-groupe comptera 85 900 travailleurs, soit 2,8 % de l'emploi total du Québec. Le remplacement de la main-d'œuvre représentera près de 60 % de la demande additionnelle, laquelle se chiffrera à 3 900 travailleurs.

Près des trois quarts de l'emploi de ce sous-groupe professionnel se retrouveront dans la grande région montréalaise en 1989. Les régions de Québec et Québec-Sud et de la Mauricie — Bois-Francs en détiendront près de 20 %. Par ailleurs, plus de 55 % des personnes en emploi dans ce sous-groupe professionnel œuvrent dans le secteur de l'habillement, 15 % dans le secteur du commerce et un peu plus de 10 % dans les services personnels.

Ce sous-groupe de professions connaissait un taux de chômage de 15,3 % en 1987[2], taux qui devrait demeurer à peu près au même niveau dans les deux prochaines années. Le nombre de personnes disponibles pour occuper un emploi dans ce sous-groupe professionnel sera donc largement supérieur à la demande. C'est pourquoi une situation de surplus est à prévoir dans toutes les régions du Québec.

Les travailleurs de deux professions continueront à être difficiles à recruter dans la région de Québec et Québec-Sud, soit les tailleurs et les finisseurs de fourrures. En effet, la formation pour le travail de la fourrure est très spécialisée et ne peut se donner qu'en entreprise. Dans les régions de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs et de l'Estrie, les conducteurs de machines à piquer seront également recherchés. Dans ces régions, la plupart des employeurs sont localisés dans des petites villes ou dans des villages et emploient déjà toute la main-d'œuvre locale qualifiée et disponible, et la main-d'œuvre d'autres localités qui serait apte à occuper ces emplois n'est pas mobile. De plus, les conditions de travail particulières (salaire à la pièce) rendront difficile le recrutement d'une nouvelle main-d'œuvre.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 877.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

CCDP **8550**

Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	EQ	500
Estrie	EQ	350
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	SL	2 650
Laurentides et Lanaudière	EQ	350
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	4 600

CCDP **8551**

Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	SM	150
Estrie	SL	250
Montérégie	SM	400
Montréal-Centre et Laval	SL	3 150
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	4 450

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler, en raison d'une insuffisance dans la formation, pour les professions suivantes:

8551-138 Coupeur de pièces de chaussures, dans la région de Québec et Québec-Sud

8551-162 Coupeur à la main, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs.

CCDP **8553**

Tailleurs et couturiers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	EQ	600
Mauricie — Bois-Francs	SL	650
Estrie	SL	400
Montérégie	SM	800
Montréal-Centre et Laval	SM	2 600
Laurentides et Lanaudière	SL	650
Outaouais	SL	200
Abitibi-Témiscamingue	SM	125
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	6 150

Des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

8553-114 Tailleur en confection, dans la région de Montréal-Centre et Laval, dans l'industrie de la fourrure, en raison d'un manque d'expérience de la main-d'œuvre

8553-150 Couturière réparatrice de vêtements pour dames, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP **8555**

Fourreurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	200
Montréal-Centre et Laval	SM	900
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 400

La région de Québec et Québec-Sud, malgré un surplus prévu, sera touché par des pénuries dans les professions suivantes:

8555-114 Coupeur de fourrures

8555-122 Finisseur de vêtements de fourrure.

CCDP
8557 Modistes et chapeliers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SS	150
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	200

CCDP
8561 Cordonniers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	100
Québec et Québec-Sud	EQ	950
Mauricie — Bois-Francs	SM	350
Estrie	EQ	400
Montérégie	SM	450
Montréal-Centre et Laval	SL	1 900
Laurentides et Lanaudière	SM	300
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	50
Ensemble du Québec	SL	4 600

Des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8561-110 Bottier, dans la Communauté régionale de l'Outaouais, chez les spécialistes des chaussures orthopédiques, en raison d'une insuffisance dans la formation

8561-126 Couseur à la machine, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Estrie.

CCDP
8562 Tapissiers-garnisseurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	125
Québec et Québec-Sud	EQ	350
Mauricie — Bois-Francs	SL	300
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	400
Montréal-Centre et Laval	SL	1 250
Laurentides et Lanaudière	SL	250
Outaouais	SM	50
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 850

En raison d'une insuffisance dans la formation, on prévoit une pénurie dans la région de Québec et Québec-Sud pour la profession suivante:

8562-110 Tapissier-garnisseur.

De plus, un manque d'expérience de la main-d'œuvre est à l'origine de la pénurie prévue dans la région de l'Estrie pour la profession suivante:

8562-146 Garnisseur d'éléments de meubles.

CCDP
8563 Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	550
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	400
Québec et Québec-Sud	EQ	4 500
Mauricie — Bois-Francs	SM	5 250
Estrie	SM	3 350
Montérégie	SM	5 750
Montréal-Centre et Laval	SL	24 050
Laurentides et Lanaudière	SM	4 300
Outaouais	SL	250
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	50
Ensemble du Québec	SL	48 350

Des pénuries sont à prévoir dans la profession suivante:

8563-114 Conducteur de machine à piquer, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de la Montérégie, particulièrement dans la sous-région Rive-Sud, ainsi que dans la MRC du Granit (Estrie) en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

CCDP

8566 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	SL	500
Estrie	SL	300
Montérégie	SM	450
Montréal-Centre et Laval	SM	1 700
Laurentides et Lanaudière	SL	250
Outaouais	EQ	50
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	3 600

CCDP

8568 Manœuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	SL	250
Estrie	SM	350
Montérégie	SS	450
Montréal-Centre et Laval	SS	2 050
Laurentides et Lanaudière	SM	300
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	3 750

CCDP

8569 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en cuir et en fourrure, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	300
Mauricie — Bois-Francs	SL	450
Estrie	SM	250
Montérégie	SS	550
Montréal-Centre et Laval	SM	3 950
Laurentides et Lanaudière	SM	400
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	6 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

SOUS-GROUPE

857

Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui fabriquent, assemblent et réparent divers articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires; par exemple, pneus, chambres à air, tuyaux, courroies, gants, cuves, coques de bateaux en fibre de verre et chaussures de caoutchouc[1].»

L'emploi dans ce sous-groupe de professions représentera à peine 0,4 % de l'emploi total en 1989. Toutefois, en raison de la bonne performance du secteur du caoutchouc et du plastique, secteur qui occupera près de 76 % des travailleurs de ce sous-groupe, l'emploi croîtra de 5,2 % par rapport à 2 % pour l'ensemble des groupes professionnels. Les besoins en main-d'œuvre en 1989 sont évalués à environ 700 postes et résulteront de la création d'emplois dans une proportion de 80 %.

Les deux tiers des 11 300 travailleurs de ce sous-groupe se retrouveront dans la grande région de Montréal en 1989. Cependant, dans les régions de l'Estrie, de la Montérégie, des Laurentides et Lanaudière, ces travailleurs occuperont une importance beaucoup plus grande que la moyenne des régions dans la structure économique régionale.

En dépit de la forte croissance prévue pour ce sous-groupe de professions en 1989, l'offre disponible comblera la demande additionnelle, ce qui entraînera des surplus de main-d'œuvre dans toutes les régions du Québec.

Toutefois, des pénuries dans certaines professions toucheront l'ensemble du Québec. Ainsi, à la suite des changements technologiques dans le secteur du caoutchouc et des plastiques, des pénuries de régleurs de machines à mouler les matières plastiques et d'opérateurs de machines à mouler par soufflage sont prévues. Par ailleurs, à cause de la toxicité des matériaux utilisés, un taux de roulement élevé entraînera des difficultés de recrutement chez les lamineurs de fibre de verre. Les régions de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs, de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, et Lanaudière seront plus particulièrement touchées par cette pénurie. Enfin, en raison notamment du taux de croissance élevé prévu dans l'industrie de la fabrication d'articles en plastique, des pénuries de conducteurs de presses à façonner les plastiques sont à prévoir dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Estrie alors que dans les régions de la Montérégie, des Laurentides et Lanaudière, les mouleurs à la presse à injection seront en forte demande en 1989.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 920.

CCDP
8570 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	150
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	EQ	150
Montérégie	EQ	500
Montréal-Centre et Laval	EQ	300
Laurentides et Lanaudière	EQ	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 350

CCDP
8571 Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	300
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SL	—
Montérégie	EQ	450
Montréal-Centre et Laval	EQ	350
Laurentides et Lanaudière	EQ	300
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 600

Une prénurie est prévue dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour la profession suivante:
8571-118 Ouvrier au rechapage.

CCDP
8573 Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	100
Mauricie — Bois-Francs	SL	50
Estrie	EQ	150
Montérégie	SL	350
Montréal-Centre et Laval	SM	300
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 200

À la suite des changements technologiques, des pénuries sont à prévoir pour l'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance dans la formation, pour les professions suivantes:
8573-110 Régleur de machines à mouler les matières plastiques, chez les spécialistes des procédés par injection et d'extrusion. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions de Québec et Québec-Sud, de l'Estrie, de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière
8573-164 Opérateur de machines à mouler par soufflage.

De plus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:
8573-118 Conducteur de presse à façonner les matières plastiques, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Estrie
8573-170 Mouleur de plastique, dans la région de Québec et Québec-Sud, particulièrement chez les spécialistes de la fibre de verre
8573-194 Mouleur à la presse à injection, dans les régions de la Montérégie, des Laurentides et Lanaudière.

CCDP
8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	EQ	75
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SL	125
Laurentides et Lanaudière	EQ	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	550

CCDP
8576 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Quebec et Quebec-Sud	EQ	100
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	EQ	200
Montérégie	EQ	350
Montreal-Centre et Laval	SL	150
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	—	—
Abitibi-Temiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Quebec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 100

CCDP
8578 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SM	50
Estrie	SL	250
Monteregie	EQ	450
Montreal-Centre et Laval	SM	300
Laurentides et Lanaudiere	SL	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Temiscamingue	—	—
Cote-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 450

CCDP
8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	100
Québec et Québec-Sud	SL	600
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	SL	500
Montérégie	EQ	1 050
Montréal-Centre et Laval	SL	950
Laurentides et Lanaudière	EQ	550
Outaouais	EQ	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	4 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

L'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance dans la formation et des conditions de travail, sera aux prises avec des pénuries dans la profession suivante:

8579-150 Lamineur de fibre de verre. Ces pénuries toucheront plus particulièrement la région de Québec et Québec-Sud, les MRC du Centre-de-la-Mauricie et de L'Érable (Mauricie — Bois-Francs) dans l'industrie de la fabrication d'embarcations, les régions de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière, et de la Montérégie où l'emploi dans cette profession est concentré dans la sous-région Sud-Ouest.

SOUS-GROUPE

858

Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui reparent, reglent, installent et entretiennent des machines et du matériel essentiellement mécanique; par exemple, des véhicules automobiles, remorques, aéronefs, matériel roulant de chemin de fer, machines agricoles et de construction, machines industrielles et de fabrication, machines comptables, instruments de précision et de montre. Il est généralement demandé a ces travailleurs de bien connaître une machine ou un produit particulier.»

En 1989, ce sous-groupe représentera 3,2 % de l'emploi de l'ensemble du Québec. La croissance prévue est légèrement au-dessus de la moyenne et ce, pour la plupart des régions. Font exception les régions de la Mauricie — Bois-Francs, des Laurentides et Lanaudière, avec un niveau de croissance vraiment supérieur. À l'opposé, dans la région de la Côte-Nord et Nord-du-Québec, l'emploi chez les mécaniciens et réparateurs chutera de 2,7 %. Le remplacement comptera pour moins de 40 % de la demande additionnelle dans l'ensemble du Québec puisque l'âge moyen des travailleurs de ce sous-groupe est plus bas que celui de l'ensemble des professions. La demande additionnelle sera de 3 200 postes en 1989.

Toutefois, l'offre de travailleurs sera généralement suffisante pour satisfaire la demande. Ainsi, ce sous-groupe connaîtra une situation d'équilibre dans quelques régions et de surplus dans d'autres. Cependant, ces prévisions de surplus ou d'équilibre cachent plusieurs pénuries qui touchent les professions composant ce sous-groupe, professions très hétérogènes. En effet, les travailleurs de ce sous-groupe œuvrent dans plusieurs secteurs d'activité économique des grands secteurs primaire et secondaire. Les facteurs explicatifs de ces pénuries sont principalement la formation inadaptée au contexte dans lequel s'exerce le métier, souvent à la suite des changements technologiques, le manque de mobilité des travailleurs, l'implantation d'une nouvelle entreprise requérant des compétences que les marchés du travail locaux ou régionaux ne peuvent offrir.

Ainsi, les réparateurs de motocyclettes, les monteurs de machines textiles (électroniques), les mécaniciens monteurs, plus particulièrement dans les spécialités hydraulique, pneumatique et électronique, ainsi que les mécaniciens de machines à coudre électronique seront en pénurie dans l'ensemble du Québec. La pénurie de mécaniciens monteurs se fera plus particulièrement sentir dans la Beauce et dans la sous-région de l'Amiante (Québec-Sud), dans les régions de la Mauricie — Bois-Francs, de Montréal-Centre et Laval, des Laurentides et Lanaudière, dans la Communauté régionale de l'Outaouais, ainsi que dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les entreprises du secteur manufacturier de ces régions recherchent des compétences nouvelles à la suite de l'acquisition d'équipements de plus en plus complexes à entretenir.

Malgré des surplus généralisés dans la profession de mécanicien d'automobile, il existe certains déséquilibres entre les connaissances des travailleurs et les besoins des employeurs dans certains travaux d'entretien et de réparation. En effet, les réglages et l'entretien de systèmes électroniques sont de plus en plus sophistiques. Ce phénomène est surtout présent dans les régions de la Côte-Nord, de Québec et Québec-Sud, des Laurentides et Lanaudière. L'ouverture de l'usine Hyundai dans la région de la Montérégie causera, notamment, des pénuries de contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de matériel mécanique. Des investissements importants dans l'industrie du transport aérien de la région de Québec et Québec-Sud ainsi que des sous-régions de Mirabel (Laurentides), de Gatineau et de Maniwaki (Outaouais) sont à l'origine des pénuries prévues de mécaniciens et réparateurs d'aéronefs dans ces régions. Par ailleurs, les mécaniciens de moteurs diesel seront recherchés dans la région de Montréal-Centre et Laval, dans les secteurs manufacturier et de la construction, ainsi que dans la région de Québec et Québec-Sud, dans les secteurs manufacturier et du commerce.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 952.

D'autres pénuries sont aussi à signaler: mécaniciens de machines à coudre et réparateurs de cycles dans la région de la Mauricie — Bois-Francs; mécaniciens d'équipements de station de ski, à la suite de la croissance de ce secteur, dans la région de Québec et Québec-Sud; et réparateurs de convoyeurs et mécaniciens de systèmes hydraulique et pneumatique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en raison de la vigueur du secteur minier et des activités de coupe et de transformation du bois.

Ce sous-groupe professionnel, même s'il est dominé par les mécaniciens de véhicule automobile (en surplus), offrira tout de même de bonnes chances d'obtenir un emploi. La formation du travailleur demeure un facteur essentiel et l'expérience, un atout certain, car l'évolution technologique touchant ces travailleurs est très diversifiée (des machines à contrôle numérique aux robots) et leur exige une adaptation rapide.

CCDP
8580 Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	400
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	650
Québec et Québec-Sud	EQ	1 400
Mauricie — Bois-Francs	EQ	850
Estrie	EQ	250
Montérégie	EQ	2 150
Montréal-Centre et Laval	EQ	2 500
Laurentides et Lanaudière	EQ	1 000
Outaouais	EQ	400
Abitibi-Témiscamingue	EQ	350
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	300
Ensemble du Québec	EQ	10 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, en raison du manque d'expérience de la main-d'œuvre, la partie nord de la région de la Mauricie — Bois-Francs connaîtra des pénuries dans la profession suivante:

8580-114 Contremaître de mécaniciens et réparateurs de machines industrielles et de construction, dans l'industrie des pâtes et papiers.

CCDP
8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	2 800
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	3 000
Québec et Québec-Sud	SL	7 050
Mauricie — Bois-Francs	SL	4 400
Estrie	SL	2 100
Montérégie	SL	8 200
Montréal-Centre et Laval	SL	9 600
Laurentides et Lanaudière	SL	6 100
Outaouais	SM	1 600
Abitibi-Témiscamingue	SL	1 400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	800
Ensemble du Québec	SL	47 100

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans l'ensemble du groupe pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, chez les spécialistes de l'électricité et de la carrosserie, et dans l'ensemble du Québec à la suite de l'évolution technologique, pour la profession suivante:

8581-158 Réparateur de motocyclettes, pénurie qui touchera plus particulièrement les régions de Québec et Québec-Sud, et de Montréal-Centre et Laval.

Des pénuries sont aussi à prévoir, en raison d'une insuffisance dans la formation et du manque d'expérience de la main-d'œuvre, dans les professions suivantes:

8581-110 Mécanicien d'automobiles, dans la région des Laurentides et Lanaudière, et chez les spécialistes en injection électronique et en traction avant dans la Communauté régionale de l'Outaouais

8581-114 Mécanicien motoriste, chez les spécialistes des moteurs diesel, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, et pour les véhicules lourds dans la Communauté régionale de l'Outaouais

8581-122 Mécanicien de boîtes de vitesses, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement dans la MRC de Drummond, chez les spécialistes des transmissions automatiques

8581-132 Mécanicien de véhicules récréatifs, dans la région de Québec et Québec-Sud

8581-134 Motoriste-metteur au point, dans la région de Québec et Québec-Sud

8581-138 Réparateur d'éléments mécaniques, dans la région de Québec et Québec-Sud, chez les spécialistes de l'injection électronique

8581-142 Réparateur de carrosseries, dans la MRC de Portneuf (Québec) ainsi que dans les régions de la Mauricie — Bois-Francs, des Laurentides et Lanaudière

8581-146 Mécanicien de climatiseurs d'automobiles, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement sur la rive nord

8581-150 Réparateur de carburateurs, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs

8581-154 Ajusteur-régleur d'avant-train, dans la région de Québec et Québec-Sud chez les spécialistes de l'ajustement par ordinateur, ainsi que dans celle de la Mauricie — Bois-Francs

8581-178 Ouvrier carrossier en voitures d'occasion, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP
8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	75
Québec et Québec-Sud	**PL**	50
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	850
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 950
Laurentides et Lanaudière	EQ	300
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	EQ	3 400

La pénurie prévue pour ce groupe professionnel dans la région de Québec et Québec-Sud résulte de l'ouverture d'une entreprise d'envergure. Des pénuries sont à signaler par ailleurs dans la profession suivante:

8582-110 Mécanicien d'aéronef, dans la région de Québec et Québec-Sud ainsi que dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (Outaouais).

CCDP
8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	50
Québec et Québec-Sud	SL	150
Mauricie — Bois-Francs	SM	50
Estrie	SL	50
Montérégie	EQ	700
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 350
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	200
Ensemble du Québec	EQ	2 950

CCDP
8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	950
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	2 050
Québec et Québec-Sud	SL	2 700
Mauricie — Bois-Francs	SL	2 950
Estrie	SL	1 300
Montérégie	SL	4 700
Montréal-Centre et Laval	SL	5 250
Laurentides et Lanaudière	SL	2 150
Outaouais	SL	1 050
Abitibi-Témiscamingue	SL	1 200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	1 250
Ensemble du Québec	SL	25 550

En dépit des surplus prévus dans ce groupe, des pénuries sont à prévoir, principalement en raison d'une insuffisance de la formation, souvent à la suite de changements technologiques, dans les professions suivantes:

8584-118 Monteur-ajusteur de machines textiles, dans l'ensemble du Québec, chez les spécialistes des machines électroniques, et dans la région de l'Estrie

8584-122 Mécanicien-monteur, dans l'ensemble du Québec, particulièrement chez les spécialistes des machines hydrauliques, pneumatiques et électroniques dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs et de l'Estrie

8584-126 Réparateur de matériel de traitement du minerai, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, spécifiquement à Chibougamau-Chapais où l'emploi dans cette profession est concentré

8584-134 Mécanicien de machines à travailler les métaux, dans la région des Laurentides et Lanaudière

8584-140 Mécanicien d'équipement de transformation de plastique, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de l'Estrie

8584-198 Mécanicien de machines à coudre, dans l'ensemble du Québec, chez les spécialistes des machines électroniques, au Saguenay, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, particulièrement sur la rive sud, et dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue

8584-330 Mécanicien de machines agricoles, dans la région de Québec et Québec-Sud

8584-358 Réparateur de convoyeurs, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

8584-378 Mécanicien de machines de construction, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais, et de l'Abitibi-Témiscamingue

8584-382 Mécanicien de moteurs diesel, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de Montréal-Centre et Laval

8584- Mécanicien d'équipements de station de ski, dans la région de Québec et Québec-Sud.

CCDP
8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	75
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	125
Estrie	—	—
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	EQ	900
Laurentides et Lanaudière	EQ	200
Outaouais	EQ	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	2 200

En raison de l'insuffisance de formation, la région de Québec et Québec-Sud ainsi que la Communauté régionale de l'Outaouais connaîtront des pénuries dans la profession suivante:

8585-118 Mécanicien d'entretien de machines de bureau.

CCDP
8586 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la réparation du matériel mécanique, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	—	—
Montérégie	PL	150
Montréal-Centre et Laval	EQ	400
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8587 Réparateurs de montres et de pendules

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SL	150
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	350

CCDP
8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	SL	50
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	—	—
Montérégie	SL	150
Montréal-Centre et Laval	EQ	400
Laurentides et Lanaudière	EQ	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	850

La région de Québec et Québec-Sud sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante:

8588-126 Réparateur d'appareils photographiques

CCDP

8589 Autres mécaniciens et réparateurs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SL	600
Mauricie — Bois-Francs	EQ	300
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	700
Montréal-Centre et Laval	SL	1 050
Laurentides et Lanaudière	SL	300
Outaouais	SL	200
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	50
Ensemble du Québec	SL	3 700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler, en raison d'une insuffisance dans la formation, pour les professions suivantes:

8589-162 Réparateur de matériel hydraulique, dans la région de Québec et Québec-Sud, et de l'Outaouais, et chez les spécialistes de l'hydraulique et pneumatique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

8589-186 Dépanneur de distributeur automatique, dans la région de Québec et Québec-Sud

8589-198 Mécanicien-réparateur de cycles, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs.

SOUS-GROUPE 859 — Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui construisent et réparent des bateaux et d'autres embarcations de métal, de bois et de fibre de verre; qui fabriquent, montent et réparent des produits divers, tels que bijoux, stylos et crayons, instruments de musique, jeux, jouets, articles de sports, balais, brosses, boutons et divers produits en papier. Ce groupe comprend aussi les peintres et décorateurs, à l'exception de ceux qui travaillent dans la construction; les contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs qui contrôlent la qualité du travail des personnes appartenant à ce sous-groupe[1].»

L'emploi de ce sous-groupe représentera 0,6 % de l'emploi total en 1989, soit près de 20 000 travailleurs. On les retrouvera en majorité dans les régions de la Montérégie (22 %), de Montréal-Centre et Laval (39 %), des Laurentides et Lanaudière (10 %). Ce sous-groupe est nettement sous-représenté dans les régions-ressources. Par ailleurs, plus de la moitié de ces emplois sont concentrés dans trois secteurs d'activité: manufacturier divers, commerce et équipement de transport.

La croissance de l'emploi prévue dans ce sous-groupe est de 0,8 % en 1989, soit un taux inférieur à celui de la moyenne québécoise. Cependant, c'est du remplacement que proviendra la majeure partie (les deux tiers) de la demande additionnelle, laquelle se chiffrera à environ 500 postes.

Compte tenu d'un taux de chômage d'environ 17 % en 1987[2], qui se maintiendra d'ici 1989, ce sous-groupe se retrouvera en situation de surplus généralisé. Aucune région du Québec ne fera exception à cette situation. Notons toutefois que, dans la région de Québec et Québec-Sud, une pénurie de peintres industriels dans les spécialités de la peinture sur métal en général, et à la machine électrostatique en particulier, est à prévoir.

1. CANADA, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: classification et définitions*, 1971, p. 982.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

CCDP
8590 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	125
Estrie	EQ	75
Montérégie	SL	350
Montréal-Centre et Laval	EQ	700
Laurentides et Lanaudière	EQ	125
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8591 Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	150
Mauricie — Bois-Francs	SM	75
Estrie	SL	50
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SM	900
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	SM	150
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 700

CCDP
8592 Constructeurs et réparateurs de bateaux

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	400
Mauricie — Bois-Francs	SL	300
Estrie	—	—
Montérégie	SM	400
Montréal-Centre et Laval	SM	300
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 750

CCDP
8593 Façonneurs de produits en papier

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	SM	200
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	550
Montréal-Centre et Laval	SM	1 300
Laurentides et Lanaudière	SL	300
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 650

CCDP
8595 Peintres et décorateurs d'articles manufacturés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	100
Québec et Québec-Sud	SL	700
Mauricie — Bois-Francs	SM	650
Estrie	SL	300
Montérégie	SM	1 150
Montréal-Centre et Laval	SM	1 750
Laurentides et Lanaudière	SL	900
Outaouais	SM	200
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	5 900

Malgré un surplus prévu pour ce groupe professionnel, la région de Québec et Québec-Sud connaîtra des pénuries dans les professions suivantes:

8595-110 Vernisseur de meubles
8595-126 Peintre de grandes surfaces au pistolet, particulièrement dans la Beauce
8595-142 Peintre de petites surfaces au pistolet
8595-258 Peintre à la machine électrostatique, pénurie limitée à la Beauce cependant.

CCDP
8596 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	150
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8598 Manœuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	75
Montréal-Centre et Laval	SS	200
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SS	450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	100
Québec et Québec-Sud	SM	350
Mauricie — Bois-Francs	SS	300
Estrie	SL	200
Montérégie	SM	1 400
Montréal-Centre et Laval	SL	2 250
Laurentides et Lanaudière	SS	350
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	5 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Une pénurie est prévue, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la région de Québec et Québec-Sud pour la profession suivante:

8599-330 Réparateur d'articles de sport.

GRAND GROUPE 87 — Travailleurs du bâtiment

«Ce grand groupe comprend les travailleurs qui construisent, rénovent et entretiennent des bâtiments et d'autres ouvrages, tels que des ponts, des routes, des voies de chemins de fer, des aéroports, des lignes de réseaux électriques et de communications, des châteaux d'eau et des canaux, et des travaux publics[1].»

En 1989, les travailleurs du bâtiment occuperont 5 % de tous les emplois au Québec. Ces travailleurs seront répartis en trois sous-groupes: le premier, avec 17 %, comprend les excavateurs, les niveleurs, les paveurs et les travailleurs assimilés; le second, avec 21 %, regroupe les monteurs, les installateurs et les réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil; enfin, le troisième et le plus imposant, avec 62 % des emplois, rassemble les autres travailleurs du bâtiment comme les charpentiers, les maçons, les peintres, les plâtriers, les tuyauteurs, les couvreurs, etc.

Le secteur de la construction comptera environ 58 % des travailleurs de ce groupe en 1989. Dans ce cas, il s'agit des artisans qui travaillent à leur compte et des travailleurs embauchés par les entrepreneurs en construction. Une grande partie de ces travailleurs, soit environ 85 000, sont régis par le Décret de la construction, tout comme le sont d'ailleurs les entreprises de construction. Dans l'ensemble, la réglementation en question touche les relations et les conditions de travail, le contingentement des travailleurs et le niveau de formation et ou de qualification exigé de ces derniers. Par ailleurs, le secteur des transports, communications et autres services publics procurera de l'emploi à 14 % des travailleurs de ce grand groupe professionnel en 1989 alors que 6 % se retrouveront au sein de l'administration publique.

Le grand dynamisme qu'ont connu les secteurs de la construction et des transports, communications et autres services publics au Québec explique l'importante croissance de l'emploi dans ce grand groupe au cours des dernières années. Cependant, la création d'emplois sera faible en 1989 (0,7 %) et ne comptera que pour 29 % de la demande additionnelle prévue (environ 3 500 postes), le reste provenant du remplacement car le taux d'érosion des effectifs de ce grand groupe est parmi les plus élevés.

En 1987, avec un taux de chômage de 15,1 %[2], les travailleurs du bâtiment affichaient la moins bonne performance après celle des manutentionnaires (17,9 %). Puisque ce taux de chômage élevé devrait se maintenir d'ici 1989, l'offre de travailleurs de ce grand groupe sera de beaucoup supérieure à la demande additionnelle. Des surplus importants de main-d'œuvre sont donc à prévoir. À cet effet, aucune région du Québec ne sera épargnée, seul le degré d'intensité du surplus variant d'une région à l'autre. Les surplus les plus sévères se manifesteront dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et Nord-du-Québec, et les moins sévères, dans la région de l'Estrie et dans les trois régions composant la grande région de Montréal.

Malgré ces forts surplus, l'impératif d'une formation adéquate à dispenser à une grande partie des travailleurs de ce grand groupe ne s'en trouve point compromis. La raison est simple: «plus de 90 % des apprentis n'ont reçu aucune formation professionnelle en milieu scolaire et seulement 10 à 15 % des jeunes diplômés du secteur professionnel se trouvent un emploi dans l'industrie de la construction[3].» La Loi 119, récemment adoptée par le Gouvernement du

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: travailleurs du bâtiment*, 1977, p. 1.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.
3. Québec, ministère de l'Éducation, *Le secteur de la construction — l'emploi, la formation et la transition école-travail*, novembre 1987, p. 55, citant: Lefevre, Guy, «La formation d'hier à demain», Revue Chantiers, vol. 4, n° 2, mars 1987, pp. 20-27.

Québec, tout en visant à faciliter l'accès des jeunes aux chantiers de construction, confère à la Commission de la construction du Québec la responsabilité de développer, de concert avec ses partenaires institutionnels de l'éducation et de la main-d'œuvre, ainsi qu'avec ses partenaires privés, en l'occurrence les entreprises et les syndicats, des programmes de formation adéquats répondant aux besoins du marché du travail.

Même dans ce contexte de surplus généralisé, certaines pénuries de main-d'œuvre sont prévues pour 1989 dans la plupart des régions. Plusieurs pénuries seront dues à l'évolution spécifique, sur les plans saisonnier et conjoncturel, de la construction dans certaines régions. D'autres résulteront de phénomènes structurels liés, par exemple, au manque de mobilité intersectorielle de la main-d'œuvre, au manque de mobilité de la main-d'œuvre, et à l'insuffisance des qualifications des nouveaux arrivants, particulièrement dans le cas des professions nécessitant un important remplacement de la main-d'œuvre.

Ainsi, les Îles-de-la-Madeleine connaîtront des pénuries d'excavateurs, de niveleurs et de paveurs par manque de mobilité de la main-d'œuvre. De plus, en raison des conditions rigides d'accès aux professions, la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine sera aux prises avec des pénuries de maçons, de carreleurs, de cimentiers, de travailleurs dans l'isolation, de couvreurs, de plombiers et de poseurs de revêtement de sol.

Le même phénomène, conjugué cette fois à un besoin de remplacement élevé de la main-d'œuvre, provoquera des pénuries de charpentiers-menuisiers dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, et de briqueteurs, de maçons et de carreleurs dans les régions de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs et de l'Estrie. Dans cette dernière région, des pénuries de cimentiers, de poseurs de lattes et de couvreurs sont aussi à signaler alors que la région de Québec et Québec-Sud sera en pénurie de finisseurs de béton.

Dans la région de Montréal-Centre et Laval, les monteurs-réparateurs d'avertisseurs d'incendie et de vol seront recherchés. Dans la région de l'Outaouais, les poseurs de lignes électriques seront en pénurie si Hydro-Québec poursuit la modernisation de son réseau et de ses centrales hydro-électriques, de même que les briqueteurs et les couvreurs d'asphalte, travailleurs qui œuvrent parfois dans les chantiers ontariens.

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, l'abandon par le Canadien national de certaines lignes ferroviaires et la réduction des services sur certaines autres entraîneront un important surplus de cheminots. La région de la Côte-Nord et Nord-du-Québec connaîtra, quant à elle, des difficultés de recrutement d'apprentis cimentiers et de cimentiers à la lance.

Enfin, signalons qu'une pénurie de tuyauteurs est à prévoir dans presque toutes les régions du Québec. Celle-ci s'explique par la rigidité de la réglementation, par le problème de la relève dans l'industrie de la construction et par les nombreux programmes de modernisation dans le secteur manufacturier.

CCDP
8710 Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	200
Québec et Québec-Sud	SL	800
Mauricie — Bois-Francs	SL	300
Estrie	SL	150
Montérégie	EQ	700
Montréal-Centre et Laval	SL	800
Laurentides et Lanaudière	SL	500
Outaouais	EQ	250
Abitibi-Témiscamingue	EQ	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	SL	4 200

CCDP
8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	850
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	750
Québec et Québec-Sud	SM	2 000
Mauricie — Bois-Francs	SM	1 200
Estrie	SL	500
Montérégie	SM	1 700
Montréal-Centre et Laval	SL	1 200
Laurentides et Lanaudière	SL	1 800
Outaouais	SM	700
Abitibi-Témiscamingue	SS	500
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	450
Ensemble du Québec	SM	11 650

Une pénurie est prévue aux Îles-de-la-Madeleine pour l'ensemble de ce groupe professionnel en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre. De plus, malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8711-122 Conducteur de chargeuse mécanique, dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (Outaouais) et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

8711-174 Conducteur de tractochargeur, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, à la suite de l'utilisation de nouveaux équipements.

CCDP
8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	75
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	SS	150
Estrie	SM	75
Montérégie	SM	200
Montréal-Centre et Laval	SL	300
Laurentides et Lanaudière	SL	250
Outaouais	SS	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 650

Une pénurie est à prévoir dans ce groupe aux Îles-de-la-Madeleine en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

CCDP
8715 Cheminots

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	100
Québec et Québec-Sud	SM	150
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	SM	50
Montérégie	SM	150
Montréal-Centre et Laval	SM	300
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	150
Ensemble du Québec	SM	1 400

CCDP
8718 Manœuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	450
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	400
Québec et Québec-Sud	SM	1 000
Mauricie — Bois-Francs	SS	550
Estrie	SM	300
Montérégie	SM	1 000
Montréal-Centre et Laval	SL	1 350
Laurentides et Lanaudière	SS	700
Outaouais	SS	350
Abitibi-Témiscamingue	SS	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	150
Ensemble du Québec	SS	6 450

CCDP
8730 Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	300
Québec et Québec-Sud	SL	800
Mauricie — Bois-Francs	EQ	550
Estrie	SL	150
Montérégie	EQ	1 150
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 500
Laurentides et Lanaudière	EQ	750
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	250
Ensemble du Québec	EQ	6 200

CCDP
8731 Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	SS	400
Mauricie — Bois-Francs	SM	400
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	500
Montréal-Centre et Laval	SL	500
Laurentides et Lanaudière	SL	400
Outaouais	PL	100
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	SL	2 950

CCDP
8733 Électriciens d'installation et d'entretien

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	350
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	800
Québec et Québec-Sud	SM	1 350
Mauricie — Bois-Francs	SM	1 050
Estrie	EQ	400
Montérégie	SL	2 200
Montréal-Centre et Laval	SM	3 000
Laurentides et Lanaudière	SL	1 600
Outaouais	SM	550
Abitibi-Témiscamingue	SM	400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	350
Ensemble du Québec	SM	12 050

Malgré des surplus prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8733-122 Installateur-électricien, dans la région de la Montérégie

8733-123 Apprenti installateur-électricien, dans la région de la Côte-Nord, en raison de la réglementation.

CCDP
8735 Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	250
Québec et Québec-Sud	SL	1 050
Mauricie — Bois-Francs	SL	450
Estrie	SL	200
Montérégie	EQ	1 600
Montréal-Centre et Laval	SL	2 000
Laurentides et Lanaudière	SL	800
Outaouais	SL	300
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	150
Ensemble du Québec	SL	7 300

En dépit d'un surplus prévu, la région de Montréal-Centre et Laval connaîtra une pénurie, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la profession suivante:

8735-142 Monteur-réparateur d'avertisseurs.

CCDP
8736 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	100
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SL	250
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	450
Montréal-Centre et Laval	EQ	600
Laurentides et Lanaudière	SL	250
Outaouais	EQ	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	SL	2 200

CCDP
8738 Manœuvre et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	SM	75
Estrie	—	—
Montérégie	SM	75
Montréal-Centre et Laval	SM	100
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	350

CCDP
8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	50
Québec et Québec-Sud	SL	125
Mauricie — Bois-Francs	EQ	125
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	200
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	SL	200
Outaouais	EQ	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
8780 Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	500
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	550
Québec et Québec-Sud	SL	2 000
Mauricie — Bois-Francs	SL	1 000
Estrie	EQ	500
Montérégie	EQ	2 850
Montréal-Centre et Laval	EQ	4 550
Laurentides et Lanaudière	SL	1 950
Outaouais	SL	750
Abitibi-Témiscamingue	SM	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	200
Ensemble du Québec	SL	14 950

CCDP
8781 Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	1 500
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	1 250
Québec et Québec-Sud	SM	4 200
Mauricie — Bois-Francs	SM	1 700
Estrie	SL	950
Montérégie	SM	4 550
Montréal-Centre et Laval	SL	4 900
Laurentides et Lanaudière	SL	3 350
Outaouais	SM	1 400
Abitibi-Témiscamingue	SM	700
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	500
Ensemble du Québec	SM	25 000

En raison de la réglementation, l'industrie de la construction dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean connaîtra des pénuries pour l'ensemble de ce groupe professionnel. De plus, malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler pour les professions suivantes:

8781-110 Charpentier, dans la région de la Montérégie

8781-111 Apprenti charpentier, dans la région de la Côte-Nord, en raison de la réglementation

8781-114 Charpentier-menuisier d'entretien, dans la région de l'Outaouais.

CCDP
8782 Maçons et carreleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	150
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	200
Québec et Québec-Sud	**PL**	650
Mauricie — Bois-Francs	EQ	500
Estrie	EQ	200
Montérégie	SM	850
Montréal-Centre et Laval	SL	1 550
Laurentides et Lanaudière	SL	450
Outaouais	SL	300
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	—
Ensemble du Québec	SL	4 900

Les pénuries prévues dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de Québec et Québec-Sud résultent de la réglementation en vigueur dans l'industrie de la construction. Pour la même raison, des pénuries sont à prévoir pour les professions suivantes:

8782-110 Briqueteur, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs et de l'Estrie, et dans la Communauté régionale de l'Outaouais

8782-126 Maçon, dans la Communauté régionale de l'Outaouais

8782-130 Carreleur, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs, de l'Estrie, de la Montérégie, et de Montréal-Centre et Laval.

CCDP
8783 Lisseurs de béton et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	**PL**	50
Québec et Québec-Sud	**PL**	150
Mauricie — Bois-Francs	SL	100
Estrie	**PL**	—
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SL	650
Laurentides et Lanaudière	EQ	125
Outaouais	SL	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 500

La réglementation en vigueur dans l'industrie de la construction est à l'origine des pénuries prévues dans ce groupe professionnel. On prévoit également des pénuries dans les professions suivantes:

8783-114 Cimentier-applicateur à la lance, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de Québec et Québec-Sud, de l'Estrie, et de la Côte-Nord, ainsi que dans la Communauté régionale de l'Outaouais

8783-122 Finisseur de béton, dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de Québec et Québec-Sud, et de la Montérégie.

CCDP
8784 Plâtriers et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	400
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	EQ	100
Montérégie	SL	400
Montréal-Centre et Laval	SL	650
Laurentides et Lanaudière	SL	300
Outaouais	SL	350
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	2 400

Des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8784-114 Plâtrier, en raison de l'insuffisance de formation, dans la région de la Mauricie — Bois-Francs et dans la Communauté régionale de l'Outaouais

8784-122 Poseur de lattes, dans la région de Québec et Québec-Sud, pour la pose de systèmes intérieurs, ainsi que dans les régions de l'Estrie, de la Montérégie, des Laurentides et Lanaudière.

CCDP
8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	250
Québec et Québec-Sud	SM	950
Mauricie — Bois-Francs	SL	450
Estrie	SL	200
Montérégie	SM	1 100
Montréal-Centre et Laval	SL	2 900
Laurentides et Lanaudière	SL	750
Outaouais	SL	450
Abitibi-Témiscamingue	SM	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	75
Ensemble du Québec	SL	7 550

En raison de la réglementation, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

8785-110 Peintre et décorateur, dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de la Mauricie — Bois-Francs et de la Montérégie

8785-111 Apprenti peintre et décorateur, dans la région de la Côte-Nord

8785-120 Peintre en bâtiment, dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP
8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	PL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	200
Mauricie — Bois-Francs	SS	75
Estrie	SM	75
Montérégie	SM	200
Montréal-Centre et Laval	SS	350
Laurentides et Lanaudière	SM	200
Outaouais	SM	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 350

La réglementation en vigueur dans l'industrie de la construction est à l'origine des pénuries prévues pour ce groupe dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine. Par ailleurs, la région de Québec et Québec-Sud connaîta des pénuries dans la profession suivante:

8786-114 Calorifugeur de chaudières et tuyaux.

CCDP
8787 Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	PL	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	SM	75
Estrie	PL	—
Montérégie	SM	250
Montréal-Centre et Laval	SM	450
Laurentides et Lanaudière	SM	200
Outaouais	SL	200
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 600

La région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine sera touchée par une pénurie dans ce groupe professionnel en raison de la réglementation dans l'industrie de la construction. De plus, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

8787-114 Couvreur en bardeaux de bois, dans la région de Québec et Québec-Sud

87-87-118 Couvreur en asphalte, dans la région de l'Estrie et la Communauté régionale de l'Outaouais

8787-119 Apprenti couvreur, dans les régions des Laurentides et Lanaudière et de la Côte-Nord, en raison de la réglementation.

CCDP
8791 Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	**PL**	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	600
Québec et Québec-Sud	SM	1 300
Mauricie — Bois-Francs	SM	1 050
Estrie	EQ	400
Montérégie	SL	2 400
Montréal-Centre et Laval	SL	3 400
Laurentides et Lanaudière	SL	1 450
Outaouais	SL	800
Abitibi-Témiscamingue	SL	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	200
Ensemble du Québec	SL	12 050

La réglementation en vigueur dans l'industrie de la construction est à l'origine des pénuries prévues pour ce groupe dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine. Pour la même raison, l'ensemble du Québec sera aux prises avec des pénuries dans la profession suivante:

8791-110 Tuyauteur. Ces pénuries toucheront plus particulièrement l'industrie des pâtes et papiers dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, les industries du sciage et du bois dans la région de l'Outaouais, l'industrie minière dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue.

Des pénuries sont également prévues dans les professions suivantes:

8791-114 Plombier, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et de l'Outaouais

8791-138 Poseur de tuyaux, dans la region de l'Abitibi-Témiscamingue.

CCDP
8793 Monteurs de charpentes métalliques

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	75
Québec et Québec-Sud	SM	350
Mauricie — Bois-Francs	SM	250
Estrie	EQ	—
Montérégie	SM	250
Montréal-Centre et Laval	SM	450
Laurentides et Lanaudière	SM	125
Outaouais	SM	50
Abitibi-Témiscamingue	SL	100
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	1 750

Malgré des surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8793-114 Monteur de charpentes en acier, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

8793-126 Ferrailleur, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, en raison de l'absence de relève.

CCDP
8795 Vitriers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	100
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	SS	75
Estrie	SM	50
Montérégie	SM	250
Montréal-Centre et Laval	SL	300
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	SM	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 300

L'insuffisance d'expérience de la main-d'œuvre est à l'origine de la pénurie prévue danss la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour la profession suivante:

8795-118 Vitrier en bâtiment.

CCDP
8796 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	75
Québec et Québec-Sud	SM	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	150
Estrie	EQ	75
Montérégie	SL	250
Montréal-Centre et Laval	SL	400
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	EQ	50
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	100
Ensemble du Québec	SL	1 650

La région de l'Estrie connaîtra une pénurie dans la profession suivante:

8796-158 Essayeur et vérificateur de sable et de gravier.

CCDP
8798 Autres manœuvres et travailleurs assimilés du bâtiment

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	500
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SS	600
Québec et Québec-Sud	SS	1 300
Mauricie — Bois-Francs	SS	800
Estrie	SM	350
Montérégie	SM	1 750
Montréal-Centre et Laval	SS	2 950
Laurentides et Lanaudière	SM	1 050
Outaouais	SS	1 000
Abitibi-Témiscamingue	SS	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	150
Ensemble du Québec	SS	10 600

CCDP
8799 Autres travailleurs du bâtiment, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	350
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SS	200
Québec et Québec-Sud	SM	1 050
Mauricie — Bois-Francs	SM	600
Estrie	SS	300
Montérégie	SL	1 500
Montréal-Centre et Laval	SL	2 400
Laurentides et Lanaudière	SM	1 450
Outaouais	SS	700
Abitibi-Témiscamingue	SS	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	75
Ensemble du Québec	SM	8 750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, malgré les surplus prévus dans ce groupe, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8799-126 Mécanicien d'entretien d'atelier ou d'usine, dans la région de Québec et Québec-Sud, particulièrement dans les systèmes automatisés dans les scieries, et dans les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval, en raison d'une insuffisance dans la formation

8799-152 Poseur de revêtements de sol et de mur, résidences, dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, en raison de la réglementation en vigueur dans l'industrie de la construction.

GRAND GROUPE 91 — Personnel d'exploitation des transports

«Ce grand groupe comprend le personnel d'exploitation de matériel de transport, tel que les aéronefs, les trains, les bateaux, les camions et les autobus servant au transport des marchandises et des passagers. Le personnel chargé des services auxiliaires qui sont indissociables du transport des passagers et des marchandises est également classé dans ce grand groupe[1].»

Ce grand groupe représentera 3,9 % de l'emploi du Québec en 1989. Les quelque 119 000 postes de ce grand groupe se répartissent dans les régions du Québec sensiblement dans les mêmes proportions que l'emploi total. Par ailleurs, ces postes se concentrent dans le secteur des transports, communications et autres services publics dans une proportion de 54 %, et à 16 % dans celui du commerce.

L'emploi de ce grand groupe devrait augmenter de 1,6 % en 1989, soit une hausse légèrement inférieure à la moyenne québécoise (2 %). La demande de remplacement représentera à peu près 50 % de la demande additionnelle, qui s'établira ainsi à environ 3 600 postes. Étant donné un taux de chômage de 10,7 % enregistré en 1987[2], taux qui devrait se maintenir d'ici 1989, l'offre disponible sera largement suffisante pour combler la demande additionnelle, étant même près de cinq fois plus élevée. Il ne faut donc pas s'étonner des surplus généralisés de main-d'œuvre prévus dans ce groupe.

Malgré cela, le recrutement de chefs mécaniciens de navires s'avérera difficile dans l'ensemble du Québec. Il semble que les entreprises de transport maritime doivent souvent faire appel à des travailleurs de l'extérieur du pays pour occuper ces postes. Par ailleurs, dans la région de Québec et Québec-Sud, en raison de la réglementation et d'une préoccupation pour les techniques modernes d'organisation du travail, une pénurie est à signaler chez les répartiteurs dans le transport routier. Dans la région de la Côte-Nord, les exigences de la conduite de camion sur chemin forestier rendront difficile le recrutement de conducteurs de transport forestier.

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: professions des grands groupes 91, 93, 95, 99*, 1986, p. 1.

2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

CCDP
9110 Surveillants du personnel d'exploitation des transports aériens

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	100
Montréal-Centre et Laval	EQ	400
Laurentides et Lanaudière	EQ	125
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	750

CCDP
9111 Pilotes, navigateurs et mécaniciens

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	100
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	250
Montréal-Centre et Laval	SL	550
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	125
Ensemble du Québec	SL	1 550

CCDP
9113 Personnel des services auxiliaires au sol

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	350
Montréal-Centre et Laval	SL	500
Laurentides et Lanaudière	EQ	250
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	75
Ensemble du Québec	SL	1 350

CCDP
9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, non classé ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	—	—
Montréal-Centre et Laval	SL	300
Laurentides et Lanaudière	EQ	200
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
9130 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	125
Mauricie — Bois-Francs	EQ	100
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	400
Montréal-Centre et Laval	EQ	650
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	125
Ensemble du Québec	EQ	1 700

CCDP 9131 Conducteurs de locomotives

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	100
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	350
Montréal-Centre et Laval	SL	550
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	SL	50
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	200
Ensemble du Québec	EQ	1 700

CCDP 9133 Chefs de train et serre-freins

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	75
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	150
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	SM	50
Montérégie	EQ	450
Montréal-Centre et Laval	SL	400
Laurentides et Lanaudière	EQ	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	SL	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	150
Ensemble du Québec	SL	1 900

CCDP 9135 Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	150
Mauricie — Bois-Francs	EQ	100
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	400
Montréal-Centre et Laval	SL	400
Laurentides et Lanaudière	EQ	150
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	75
Ensemble du Québec	SL	1 400

CCDP 9139 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, non classé ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	75
Montréal-Centre et Laval	EQ	250
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP 9151 Officiers de pont

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	450
Mauricie — Bois-Francs	EQ	125
Estrie	—	—
Montérégie	SM	200
Montréal-Centre et Laval	SS	150
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	75
Ensemble du Québec	SL	1 250

CCDP
9153 Officiers mécaniciens de navire

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	100
Montréal-Centre et Laval	SS	100
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	500

L'ensemble du Québec sera aux prises avec une pénurie dans la profession suivante.
9153-110 Chef-mécanicien de marine.

CCDP
9155 Matelots de pont

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	450
Mauricie — Bois-Francs	SS	75
Estrie	—	—
Montérégie	SS	150
Montréal-Centre et Laval	SS	125
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	50
Ensemble du Québec	SS	1 000

CCDP
9159 Personnel de la navigation et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	SL	75
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	50
Ensemble du Québec	SL	550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
9170 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	150
Québec et Québec-Sud	SL	450
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	SL	100
Montérégie	EQ	900
Montréal-Centre et Laval	SL	1 100
Laurentides et Lanaudière	SL	300
Outaouais	SL	150
Abitibi-Témiscamingue	EQ	200
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	100
Ensemble du Québec	SL	3 800

CCDP **9171** **Conducteurs d'autobus**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	700
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	550
Québec et Québec-Sud	SL	2 500
Mauricie — Bois-Francs	SL	950
Estrie	SL	500
Montérégie	SL	3 100
Montréal-Centre et Laval	SL	3 650
Laurentides et Lanaudière	SL	1 950
Outaouais	EQ	950
Abitibi-Témiscamingue	EQ	400
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	250
Ensemble du Québec	EQ	15 500

CCDP **9173** **Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	125
Québec et Québec-Sud	EQ	1 100
Mauricie — Bois-Francs	EQ	350
Estrie	SL	200
Montérégie	SL	1 350
Montréal-Centre et Laval	SL	4 250
Laurentides et Lanaudière	SL	600
Outaouais	EQ	300
Abitibi-Témiscamingue	EQ	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	200
Ensemble du Québec	SL	8 750

CCDP **9175** **Camionneurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	2 950
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	3 350
Québec et Québec-Sud	SL	10 400
Mauricie — Bois-Francs	SM	5 700
Estrie	SM	2 350
Montérégie	SL	14 000
Montréal-Centre et Laval	SL	18 850
Laurentides et Lanaudière	SL	8 400
Outaouais	SM	2 650
Abitibi-Témiscamingue	SL	2 450
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	1 150
Ensemble du Québec	SL	72 250

Malgré des surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes.

9175-118 Chauffeur de camion, sur longue distance, dans la Beauce (Québec-Sud)

9175-122 Chauffeur de camion, tracteur pour semi-remorque, en raison de l'insuffisance de formation, dans la Communauté régionale de l'Outaouais

9175-124 Conducteur de transport forestier, dans la région de la Côte-Nord, particulièrement sur la Haute-Côte-Nord, en raison de l'insuffisance de formation.

CCDP **9179** **Personnel d'exploitation des transports aériens, non classé ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	SM	800
Laurentides et Lanaudière	SM	200
Outaouais	SL	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	50
Ensemble du Québec	SL	2 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, la région de Québec et Québec-Sud connaîtra une pénurie dans la profession suivante:

9179-118 Régulateur du transport routier.

CCDP
9191 Personnel d'exploitation du métro et des tramways

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	EQ	125
Montréal-Centre et Laval	SL	200
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	350

CCDP
9199 Autre personnel d'exploitation des transports, non classé ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SM	50
Montréal-Centre et Laval	SS	100
Laurentides et Lanaudière	SS	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SS	500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE 93 — Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

«Ce grand groupe comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui déplacent, soulèvent, chargent ou emballent des matières premières et des produits[1].»

Plus de la moitié des 47 000 travailleurs de ce grand groupe professionnel se retrouveront dans les secteurs du commerce, des transports, communications et services publics (surtout dans les transports) et dans la transformation des aliments et boissons. La croissance prévue est de 1,9 %, sensiblement la même que celle de l'ensemble des professions (2 %). La demande de remplacement représentera 42 % de la demande additionnelle, laquelle se chiffrera à 1 500 postes.

Compte tenu d'un taux de chômage très élevé pour ce groupe en 1987 (17,9 %)[2], taux qui augmentera encore d'ici 1989, ce grand groupe professionnel se retrouvera en situation de surplus et ce, évidemment, dans toutes les régions du Québec. La mécanisation de plus en plus poussée des opérations d'emballage, activité qui touche près de la moitié des emplois de ce grand groupe professionnel, n'est pas pour améliorer la situation des travailleurs.

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: professions des grands groupes 91, 93, 95, 99*, 1986, p. 43.
2. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le M.M.S.R., 1987.

CCDP
9310 Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	100
Québec et Québec-Sud	SL	250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	150
Estrie	SL	75
Montérégie	SL	450
Montréal-Centre et Laval	SL	750
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	100
Ensemble du Québec	SL	2 150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
9311 Conducteurs d'appareils de levage, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SM	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	550
Québec et Québec-Sud	SL	600
Mauricie — Bois-Francs	SL	500
Estrie	SL	350
Montérégie	SL	1 400
Montréal-Centre et Laval	SL	1 550
Laurentides et Lanaudière	SL	700
Outaouais	SL	125
Abitibi-Témiscamingue	SL	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	200
Ensemble du Québec	SL	6 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Des pénuries sont à signaler, malgré les surplus prévus, dans les professions suivantes:

9311-118 Conducteur d'engin de levage, dans la sous-région de Chibougamau-Chapais (Saguenay — Lac-Saint-Jean), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'œuvre

9311-134 Conducteur de grue sur camion, dans la région de l'Outaouais.

CCDP
9313 Débardeurs, dockers et manutentionnaires

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	300
Québec et Québec-Sud	SM	1 000
Mauricie — Bois-Francs	SM	450
Estrie	SM	100
Montérégie	SL	1 300
Montréal-Centre et Laval	SM	2 700
Laurentides et Lanaudière	SL	550
Outaouais	SS	200
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SS	250
Ensemble du Québec	SM	7 150

CCDP
9315 Conducteurs de matériel de manutention, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	200
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SM	125
Québec et Québec-Sud	SM	500
Mauricie — Bois-Francs	SL	450
Estrie	SL	200
Montérégie	SL	1 350
Montréal-Centre et Laval	SM	1 700
Laurentides et Lanaudière	SL	800
Outaouais	SM	200
Abitibi-Témiscamingue	SM	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	100
Ensemble du Québec	SL	5 650

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
9317 Emballeurs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SS	550
Québec et Québec-Sud	SM	1 850
Mauricie — Bois-Francs	SM	1 300
Estrie	SS	950
Montérégie	SM	4 350
Montréal-Centre et Laval	SS	7 900
Laurentides et Lanaudière	SM	1 750
Outaouais	SS	400
Abitibi-Témiscamingue	SL	150
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	150
Ensemble du Québec	SS	19 600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
9318 Manœuvres, manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	SS	300
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SS	150
Québec et Québec-Sud	SS	600
Mauricie — Bois-Francs	SS	400
Estrie	SS	300
Montérégie	SS	1 000
Montréal-Centre et Laval	SS	1 500
Laurentides et Lanaudière	SM	600
Outaouais	SS	200
Abitibi-Témiscamingue	SS	250
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SM	100
Ensemble du Québec	SS	5 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

GRAND GROUPE 95 — Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines

Ce grand groupe comprend quatre sous-groupes: les imprimeurs et les travailleurs assimilés avec 24 400 postes (58 %), les mécaniciens de machines et d'installations fixes (29 %, 12 000 postes), les opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication et les autres ouvriers qualifiés non classés ailleurs (13 % ou 5 400).

SOUS-GROUPE 951 — Imprimeurs et travailleurs assimilés

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui fondent les caractères et composent les textes à imprimer, marquent et lisent les épreuves; préparent les plaques ou les cylindres par gravure électronique, mécanique, électrostatique et chimique, par photogravure, fonte, moulage et galvanoplastie; conduisent des presses typographiques, de lithogravure et de photogravure afin d'imprimer un texte ou des illustrations sur du papier, du tissu, du métal ou d'autres matières; font du gaufrage; de la reliure, et autres travaux similaires... impriment à la trame de soie (sérigraphie) et font de la phototypie ou collotypie[1].»

Ce sous-groupe professionnel représentera 0,8 % de l'emploi total du Québec en 1989. La croissance prévue (1 %) est de deux fois inférieure à celle de l'ensemble des professions. Le remplacement de la main-d'œuvre comptera pour environ 60 % de la demande additionnelle, laquelle se chiffrera à 600 travailleurs, soit seulement 2,5 % de l'emploi total du sous-groupe des imprimeurs (comparativement à 4 % pour l'ensemble des professions).

L'emploi de ce sous-groupe en 1989 est réparti à travers toutes les régions du Québec. On note cependant une forte concentration dans les trois régions de Montréal (72 %). La très grande majorité de ces travailleurs œuvrent dans le secteur de l'imprimerie et de l'édition.

Une situation d'équilibre est à prévoir dans ce sous-groupe en 1989, quoique certaines régions connaîtront des surplus (Saguenay — Lac-Saint-Jean, Québec et Québec-Sud, Montréal-Centre et Laval, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec). Plusieurs pénuries toucheront l'ensemble du Québec dans plusieurs professions, toutes pour la même raison: l'évolution technologique. Ainsi, les compositeurs et les photocomposeurs avec connaissances de la technologie du laser, les pressiers spécialistes des presses contrôlées par ordinateur, les opérateurs de séparateurs de couleurs au laser et les pelliculeurs seront particulièrement recherchés.

Des pénuries régionales sont aussi à prévoir. La région de Québec et Québec-Sud sera pour sa part touchée par une pénurie de conducteurs de photocomposeuses électroniques et de conducteurs de presses rotatives contrôlées par ordinateur. Dans la région de la Mauricie — Bois-Francs, les graphistes pelliculeurs, et dans celle de l'Estrie, les pressiers spécialistes en «offset III» et en jet d'encre seront également difficiles à recruter. En général, la formation de haut niveau dans ce secteur d'activité n'est disponible qu'à Montréal et le nombre de places est contingenté. Enfin, les régions de l'Estrie et de la Montérégie seront aux prises avec des pénuries d'imprimeurs de tissus dans le textile tandis que l'Estrie connaîtra aussi des pénuries d'imprimeurs dans les plastiques.

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: professions des grands groupes 91, 93, 95, 99*, 1986, p. 67.

SOUS-GROUPE 953 — Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés

«Ce sous-groupe comprend les travailleurs qui assurent le fonctionnement de génératrices et contrôlent le transport de l'électricité jusqu'au consommateur à travers un vaste réseau de distribution; conduisent et entretiennent des machines et installations fixes et tout autre matériel similaire pour chauffer, aérer, refroidir, réfrigérer, éclairer des bâtiments, des usines ou autres lieux de travail et leur fournir de l'énergie; assurent le fonctionnement d'installations de services publics pour l'alimentation et l'épuration de l'eau, ainsi que l'évacuation des eaux d'égout; assurent le fonctionnement de matériel de pompage et de pipe-lines afin de transporter, d'entreposer ou de distribuer des matières, telles que le pétrole et le gaz naturel[2].»

Les 12 000 travailleurs que comptera ce sous-groupe en 1989 représenteront 0,4 % de la main-d'œuvre totale québécoise. Le taux de croissance prévu sera le même que celui de l'ensemble des professions (2 %). La moitié de la demande additionnelle (450 postes) proviendra du remplacement de la main-d'œuvre. L'emploi dans ce sous-groupe professionnel est réparti dans toutes les régions du Québec, quoique deux régions, la Montérégie et Montréal-Centre et Laval, en regrouperont plus de 40 %.

Puisque l'offre disponible sera à peu près équivalente à la demande additionnelle, ce sous-groupe sera en situation d'équilibre dans l'ensemble du Québec. Les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de Québec et Québec-Sud seront aux prises avec des pénuries de mécaniciens de machines fixes, à la suite de changements technologiques. Dans la région de la Côte-Nord, on prévoit aussi des difficultés de recrutement pour cette profession, mais dans le secteur minier précisément. Cette fois, le problème est associé à un manque de mobilité de la main-d'œuvre.

SOUS-GROUPE 955/959 — Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, non classés ailleurs, et autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, non classés ailleurs

«Ce sous-groupe [955]comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui assurent le fonctionnement de matériel électronique et de matériel connexe, tels que récepteurs et émetteurs de radio, de télévision et de communication; d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores et de matériel de projection cinématographique.»
et
«Ce sous-groupe [959]comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui développent et visionnent les films et les copies, s'acquittent également d'autres fonctions nécessitant des outils, des machines ou des techniques spécialisés[3].»

Ces deux sous-groupes compteront 5 400 travailleurs en 1989, soit 0,2 % de l'emploi total du Québec. La croissance prévue de l'emploi est de 2,6 %. Le remplacement de la main-d'œuvre représentera à peine 25 % de la demande additionnelle, laquelle se chiffrera à environ 300 postes.

Les régions de la Montérégie, de Montréal-Centre et Laval regrouperont près des deux tiers de la main-d'œuvre de ces sous-groupes de professions. Une situation de surplus est à prévoir en 1989, étant donné l'offre abondante. Aucune difficulté de recrutement n'est prévue, sauf pour les retoucheurs de négatifs dans une sous-région de la Montérégie.

2. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: professions des grands groupes 91, 93, 95, 99*, 1986, p. 105.

3. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: professions des grands groupes 91, 93, 95, 99*, 1986, pp. 122 et 131.

CCDP **9510** **Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	250
Mauricie — Bois-Francs	EQ	200
Estrie	EQ	100
Montérégie	EQ	450
Montréal-Centre et Laval	EQ	1 150
Laurentides et Lanaudière	EQ	300
Outaouais	EQ	125
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	2 600

CCDP **9511** **Typographes et compositeurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	100
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	100
Québec et Québec-Sud	EQ	550
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	300
Estrie	EQ	125
Montérégie	EQ	900
Montréal-Centre et Laval	SL	2 050
Laurentides et Lanaudière	EQ	500
Outaouais	**PL**	400
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	5 050

Des pénuries sont prévues, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les professions suivantes:

9511-128 Compositeur, photocomposition, dans la sous-région de Richelieu-Yamaska de la Montérégie, et dans l'ensemble du Québec chez les spécialistes de la technologie du laser

9511-138 Conducteur de photocomposeuse, dans les régions de Québec et Québec-Sud et de la Montérégie.

CCDP **9512** **Conducteurs de presses à imprimer**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	125
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	125
Québec et Québec-Sud	SL	700
Mauricie — Bois-Francs	**PL**	500
Estrie	**PL**	250
Montérégie	SL	1 550
Montréal-Centre et Laval	SL	2 950
Laurentides et Lanaudière	SL	700
Outaouais	EQ	350
Abitibi-Témiscamingue	**PL**	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	7 300

Des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

9512-122 Conducteur de presse, dans les régions de la Montérégie et de l'Abitibi-Témiscamingue

9512-126 Conducteur de presse offset, en raison de l'insuffisance de formation, dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de la Mauricie — Bois-Francs, de l'Abitibi-Témiscamingue, et dans la Beauce (Québec-Sud), et chez les spécialistes des presses offset III et en jet d'encre dans la région de l'Estrie

9512-142 Conducteur de presse rotative, dans la région de Québec et Québec-Sud, particulièrement dans la MRC de Robert-Cliche

9512-172 Pressier, dans la région de Québec et Québec-Sud, et chez les spécialistes des presses contrôlées par ordinateur dans l'ensemble du Québec.

CCDP **9514** **Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	**PL**	—
Montérégie	EQ	300
Montréal-Centre et Laval	SL	850
Laurentides et Lanaudière	EQ	125
Outaouais	**PL**	75
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 500

La région de l'Estrie sera plus particulièrement touchée par une pénurie dans la profession suivante:

9514-122 Graveur sur acier, en raison d'une insuffisance de formation.

CCDP **9515** **Photograveurs et travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	EQ	—
Montérégie	EQ	250
Montréal-Centre et Laval	SM	500
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 050

En raison d'une insuffisance de formation à la suite de changements technologiques, des pénuries sont prévues pour l'ensemble du Québec dans les professions suivantes:

9515-119 Opérateur de séparateur de couleurs au laser

9515-150 Pelliculeur, pénurie qui touchera plus particulièrement les régions de Québec et Québec-Sud, de la Mauricie — Bois-Francs, de l'Estrie, de Montréal-Centre et Laval, et la sous-région de Richelieu-Yamaska de la Montérégie.

Par ailleurs, une pénurie est à signaler dans la région de Québec et Québec-Sud, particulièrement dans la Beauce, pour la profession suivante:

9515-126 Caméraman de photogravure.

CCDP **9517** **Relieurs et travailleurs assimilés**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	SL	75
Québec et Québec-Sud	SL	350
Mauricie — Bois-Francs	SL	250
Estrie	EQ	125
Montérégie	SM	700
Montréal-Centre et Laval	SM	1 250
Laurentides et Lanaudière	SL	250
Outaouais	SL	250
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SM	3 300

Une pénurie est prévue dans la Beauce (Québec-Sud) pour la profession suivante:

9517-126 Relieur industriel.

CCDP **9518** **Manœuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SM	50
Mauricie — Bois-Francs	SL	200
Estrie	SL	100
Montérégie	SL	400
Montréal-Centre et Laval	SL	900
Laurentides et Lanaudière	SL	100
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 800

CCDP **9519** **Imprimeurs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs**

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	100
Mauricie — Bois-Francs	SL	125
Estrie	EQ	75
Montérégie	SL	350
Montréal-Centre et Laval	SM	900
Laurentides et Lanaudière	SL	75
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, généralement en raison d'une insuffisance de formation, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

9519-110 Imprimeur sur tissus, dans la région de l'Estrie et la sous-région Sud-Ouest de la Montérégie

9519-114 Conducteur de coupeuse-imprimeuse de textiles, dans la région de l'Estrie

9519-158 Sérigraphiste à la main, dans la région de l'Outaouais

9519-194 Imprimeur sur plastique, dans la région de l'Estrie.

CCDP **9530**

Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	EQ	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	75
Québec et Québec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	200
Estrie	EQ	50
Montérégie	EQ	300
Montréal-Centre et Laval	EQ	250
Laurentides et Lanaudière	EQ	200
Outaouais	EQ	100
Abitibi-Témiscamingue	SL	75
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	1 550

CCDP **9531**

Conducteurs d'installations de centrale électrique

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	EQ	300
Estrie	—	—
Montérégie	SL	200
Montréal-Centre et Laval	EQ	150
Laurentides et Lanaudière	EQ	100
Outaouais	EQ	100
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	SL	150
Ensemble du Québec	EQ	1 300

CCDP **9539**

Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	PL	250
Saguenay — Lac-Saint-Jean	EQ	500
Québec et Québec-Sud	EQ	1 100
Mauricie — Bois-Francs	PL	1 050
Estrie	PL	450
Montérégie	PL	1 950
Montréal-Centre et Laval	PL	2 200
Laurentides et Lanaudière	EQ	900
Outaouais	EQ	400
Abitibi-Témiscamingue	EQ	300
Côte-Nord et Nord-du-Québec	EQ	200
Ensemble du Québec	EQ	9 250

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

9533-110 Conducteur de chaudière, dans la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine

9533-122 Mécanicien de machines fixes, en général, dans les régions de Québec et Québec-Sud, de la Côte-Nord, particulièrement dans le secteur minier, et de l'Outaouais

9535-110 Conducteur d'installation d'épuration des eaux, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, de Québec et Québec-Sud, et de l'Outaouais

9535-114 Conducteur d'installation d'épuration des eaux usées, dans la région de l'Outaouais

9535-138 Ouvrier d'installation de traitement des eaux usées, dans la région de l'Outaouais.

CCDP **9550**

Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	EQ	100
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Montérégie	SL	125
Montréal-Centre et Laval	SL	200
Laurentides et Lanaudière	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
9551 Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	SL	50
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Quebec et Quebec-Sud	—	—
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Monteregie	SL	125
Montreal-Centre et Laval	SL	150
Laurentides et Lanaudiere	SL	75
Outaouais	EQ	50
Abitibi-Temiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Quebec	—	—
Ensemble du Québec	SL	600

CCDP
9555 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Quebec et Quebec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	EQ	50
Estrie	—	—
Monteregie	SL	350
Montreal-Centre et Laval	SM	400
Laurentides et Lanaudiere	—	—
Outaouais	EQ	75
Abitibi-Temiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Quebec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 200

CCDP
9557 Projectionnistes de cinéma

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Quebec et Quebec-Sud	EQ	75
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Monteregie	EQ	75
Montreal-Centre et Laval	EQ	200
Laurentides et Lanaudiere	—	—
Outaouais	—	—
Abitibi-Temiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Quebec	—	—
Ensemble du Québec	EQ	550

CCDP
9591 Techniciens de laboratoires photographiques

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspesie — Iles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Quebec et Quebec-Sud	EQ	200
Mauricie — Bois-Francs	—	—
Estrie	—	—
Monteregie	EQ	300
Montreal-Centre et Laval	SL	900
Laurentides et Lanaudiere	SL	125
Outaouais	SL	75
Abitibi-Temiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Quebec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 700

En raison d'une insuffisance dans la formation, la region de la Monteregie, particulierement la sous-region de Richelieu-Yamaska, connaitra une penurie dans la profession suivante
9591-118 Retoucheur de negatifs

GRAND GROUPE 99 — Travailleurs non classés ailleurs

«Ce grand groupe comprend les travailleurs qu'il est difficile de classer ailleurs ou dont le travail se rattache à plusieurs grands groupes[1].»

L'emploi dans ce grand groupe représentera 0,8 % de l'emploi total du Québec en 1989 (24 000 postes). La croissance prévue est de 2,5 %, légèrement supérieure à celle de l'ensemble des professions (2 %). Par ailleurs, la demande de remplacement sera faible et ne représentera que 29 % de la demande additionnelle, laquelle se chiffrera à environ 800 postes.

L'emploi de ce grand groupe sera réparti quasi uniformément sur l'ensemble du territoire québécois. Près du tiers des postes se retrouveront dans les secteurs du commerce, de l'administration publique et des services divers.

Comme l'offre de main-d'œuvre sera largement suffisante pour combler les besoins, une situation de surplus généralisé caractérisera ce grand groupe professionnel.

CCDP 9916 — Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, non classés ailleurs

Région	Situation prévue	Emploi prévu
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	—	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	—	—
Québec et Québec-Sud	SL	200
Mauricie — Bois-Francs	**PM**	250
Estrie	EQ	50
Montérégie	SL	300
Montréal-Centre et Laval	SL	250
Laurentides et Lanaudière	SL	150
Outaouais	—	—
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord et Nord-du-Québec	—	—
Ensemble du Québec	SL	1 350

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la *Classification canadienne descriptive des professions*, afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

1. CANADA, Commission de l'emploi et de l'immigration, *Classification canadienne descriptive des professions: professions des grands groupes 91, 93, 95, 99*, 1986, p. 139.

Annexe I
Liste des organismes ayant participé à la consultation*

Association CAO-FAO-CAD-CAM
Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes
Association de la construction des Cantons-de-l'Est
Association de pêcheurs de la Gaspésie
Association de pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine
Association des assureurs-vie de Sherbrooke
Association des bibliothécaires du Québec
Association des chefs de police et pompiers du Québec
Association des chirurgiens généraux du Québec
Association des concierges d'immeubles du Québec
Association des constructeurs du Centre-du-Québec
Association des courtiers en valeurs mobilières
Association des dépanneurs de l'Outaouais
Association des employés à pourboire de l'Estrie
Association des employés de garage (région Estrie)
Association des entrepreneurs en construction du Québec (régions Mauricie — Bois-Francs et Estrie)
Association des entrepreneurs en couture du Québec (région Estrie)
Association des entrepreneurs en isolation
Association des experts en sinistres indépendants du Québec
Association des fabricants et distributeurs de l'industrie de la cuisine du Québec
Association des grossistes en pièces d'automobiles (région Mauricie — Bois-Francs)
Association des hôteliers de la province de Québec
Association des hôteliers de l'Estrie
Association des hôteliers de l'Outaouais
Association des hôteliers et restaurateurs du Québec (région Saguenay — Lac-Saint-Jean)
Association des hygiénistes dentaires du Québec
Association des infirmières et infirmiers en santé du travail du Québec
Association des ingénieurs municipaux du Québec
Association des maîtres couvreurs du Québec
Association des manufacturiers de bois de sciage (section Est-du-Québec)
Association des manufacturiers de cercueils de la province de Québec
Association des manufacturiers de chaussures du Canada
Association des marchands de motos du Québec
Association des marchands détaillants en alimentation (région Estrie)
Association des optométristes du Québec
Association des paysagistes du Québec (région Mauricie — Bois-Francs)
Association des professeurs de musique du Québec
Association des propriétaires d'autobus (région Mauricie — Bois-Francs)
Association des psychiatres du Québec
Association des quincailleries (région Mauricie — Bois-Francs)
Association des restaurateurs de la région de Sherbrooke
Association du transport écolier du Québec
Association forestière des Cantons-de-l'Est
Association internationale des secrétaires professionnelles

* Les avis émis par ces organismes n'ont pas nécessairement été retenus tels quels, après analyse; ces organismes ne sont donc pas responsables des erreurs ou omissions contenues dans ce document.

Association internationale des travailleurs de métal en feuille
Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail
Association professionnelle des criminologues du Québec
Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec
Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec
Association québécoise des transporteurs aériens
Association québécoise des travailleurs en loisirs
Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada
Associations touristiques régionales
Centre d'entreprise, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke
Centre de formation du transport routier (région Mauricie — Bois-Francs)
Centre de recherche en entrepreneurship féminin de l'Outaouais
Centre des dirigeants d'entreprise (section Saguenay — Lac-Saint-Jean)
Chambres de commerce
Collèges d'enseignement général et professionnel
Comité des employeurs en coiffure de l'Outaouais
Comité paritaire de la coiffure (région Estrie)
Comité paritaire de l'automobile (région Estrie)
Comité régional de concertation sur les services en foresterie (région Saguenay — Lac-Saint-Jean)
Comités consultatifs régionaux
Commissariats industriels
Commission de la construction du Québec
Commission de la santé et de la sécurité du travail
Commission de l'emploi et de l'immigration Canada
Commission de protection du territoire agricole du Québec
Commission des transports du Québec
Commissions de formation professionnelle
Commissions scolaires
Conseil canadien de la distribution alimentaire
Conseil des coopératives de l'Outaouais
Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais
Conseil québécois du commerce de détail
Conseils régionaux de développement
Conseils régionaux de la santé et des services sociaux
Corporation des concessionnaires automobiles de l'Estrie
Corporation des infirmières et infirmiers des Cantons-de-l'Est
Corporation des maîtres en centrales thermiques du Québec (région Estrie)
Corporation des maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec
Corporation des services d'ambulance du Québec (section Saguenay — Lac-Saint-Jean)
Corporation des thanatologues du Québec (région Saguenay — Lac-Saint-Jean)
Corporation professionnelle des conseillers d'orientation
Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers du Québec
Corporation professionnelle des inhalothérapeutes du Québec
Corporation professionnelle des médecins vétérinaires du Québec
Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec
Corporation professionnelle des psychologues du Québec
Corporation professionnelle des techniciens dentaires du Québec
Corporation professionnelle des technologistes médicaux du Québec
Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec
École des pêcheries de Grande-Rivière
Fédération canadienne des chefs de cuisine (région Estrie)

Fédération canadienne des travailleurs du textile
Fédération des affaires sociales (région Estrie)
Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (région Bas-Saint-Laurent et Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine)
Fédération des médecins spécialistes du Québec
Fédération des professionnels salariés et cadres du Québec
Fédération des syndicats des mines, de la métallurgie et des produits chimiques (région Estrie)
Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (région Estrie)
Fédération des travailleurs du Québec (région Estrie)
Fédération du vêtement (région Estrie)
Fédération québécoise des infirmières et infirmiers
Fraternité internationale des ouvriers en électricité
Groupe d'action et de développement en éducation des adultes (région Côte-Nord)
Hydro-Québec
Inspecteur général des institutions financières
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers
Institut de marine de Rimouski
Institut québécois des revêtements de sol
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Ministère de l'Éducation
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Ministère de l'Environnement
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Ministère de la Justice
Ministère des Affaires culturelles
Ministère des Affaires municipales
Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration
Ministère des Communications
Ministère des Finances
Ministère des Transports
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Municipalités régionales de comté
Office de la langue française
Office de planification et de développement du Québec
Office des professions
Office des services de garde à l'enfance (région Mauricie — Bois-Francs)
Office du crédit agricole du Québec
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Ordre des ingénieurs du Québec
Ordre des opticiens d'ordonnance du Québec
Ordre des pharmaciens du Québec
Ordre des podiatres du Québec
Ordre des techniciens en radiologie du Québec
Organismes (locaux et régionaux) de développement, d'expansion et de promotion économiques et industriels
Régie de l'assurance automobile du Québec
Régie des assurances agricoles du Québec
Régie des services publics
Société des industries du plastique du Canada
Société des traducteurs du Québec
Sûreté du Québec
Syndicat canadien des travailleurs du papier (région Abitibi-Témiscamingue)
Syndicat de gestion agricole d'Abitibi

Syndicat de gestion agricole d'Abitibi-Ouest
Syndicat de gestion agricole du Témiscamingue
Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers de Bromptonville
Syndicat international des travailleurs de la boulangerie, confiserie et du tabac
Union des carreleurs et métiers connexes
Union des employés de commerce (région Estrie)
Union des opérateurs d'équipements lourds (région Mauricie — Bois-Francs)
Union des producteurs agricoles (région Saguenay — Lac-Saint-Jean)

Annexe II:
Liste des titres et codes des grands groupes, sous-groupes et groupes de base

Titres et codes des grands groupes

11	Directeurs, administrateurs et personnel assimile
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathematiques
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes
25	Membres du clergé et personnel assimilé
27	Enseignants et personnel assimile
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimiles
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé
37	Travailleurs spécialisés des sports et loisirs
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés
51	Travailleurs spécialisés dans la vente
61	Travailleurs spécialisés dans les services
71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés
75	Travailleurs forestiers et bûcherons
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
81 82	Travailleurs des industries de transformation
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la reparaton
87	Travailleurs du bâtiment
91	Personnel d'exploitation des transports
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs (n.c.a.)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines
99	Travailleurs non classés ailleurs

Titres et codes des sous-groupes et groupes de base

Grand groupe 11 Directeurs, administrateurs et personnel assimilé

111 Fonctionnaires et administrateurs de l'Administration publique

1111 Membres des corps législatifs
1113 Administrateurs gouvernementaux
1115 Maitres de poste
1116 Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux
1119 Fonctionnaires et administrateurs de l'Administration publique, n.c.a.

113/114 Autres directeurs et administrateurs

1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
1131 Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques
1132 Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes
1133 Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes
1134 Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
1135 Directeurs financiers
1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
1137 Directeurs des ventes et de la publicité
1141 Directeurs des achats
1142 Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services
1143 Directeurs de la production
1145 Directeurs de travaux de construction
1147 Directeurs des transports et des telecommunications
1149 Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.

117 Cadres administratifs et travailleurs assimilés

1171 Comptables, experts comptables et autres agents financiers
1173 Analystes de l'organisation et des méthodes
1174 Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés
1175 Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail
1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des reglements des entreprises privées
1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.

Grand groupe 21 Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques

211 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques

2111 Chimistes
2112 Geologues et scientifiques assimilés
2113 Physiciens
2114 Météorologistes
2117 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques
2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.

213 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques

2131 Agronomes et scientifiques assimilés
2133 Biologistes et scientifiques assimilés
2135 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques
2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.

214/215 Architectes et ingénieurs

2141 Architectes
2142 Ingénieurs chimistes
2143 Ingénieurs civils
2144 Ingénieurs électriciens

2145 Ingénieurs en organisation
2147 Ingénieurs mécaniciens
2151 Ingénieurs métallurgistes
2153 Ingénieurs des mines
2154 Ingénieurs du pétrole
2155 Ingénieurs en aérospatiale
2157 Ingénieurs en sciences nucléaires
2159 Architectes et ingénieurs, n.c.a.

216 Autres travailleurs en architecture et en ingénierie

2160 Surveillants d'autres travailleurs en architecture et en ingénierie
2161 Arpenteurs-géomètres
2163 Dessinateurs
2165 Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie
2169 Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, n.c.a.

218 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes

2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires
2183 Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés
2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes, n.c.a.

Grand groupe 23 Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes

231 Travailleurs spécialisés en sciences sociales

2311 Économistes
2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés
2315 Psychologues
2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.

233 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes

2331 Travailleurs sociaux
2333 Personnel des services sociaux et communautaires
2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.

234 Hommes de loi et travailleurs assimilés

2341 Juges et magistrats
2343 Avocats et notaires
2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.

235 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives

2350 Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives
2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs
2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives
2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.

239 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes

2391 Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle
2399 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.

Grand groupe 25 Membres du clergé et personnel assimilé

251 Membres du clergé et personnel assimilé

2511 Ministres du culte
2513 Religieuses et frères
2519 Membres du clergé et personnel assimilé, n.c.a.

Grand groupe 27 Enseignants et personnel assimilé

271 Professeurs d'université et personnel assimilé

2711 Professeurs d'université
2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.

273 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé

2731 Instituteurs d'écoles maternelles et primaires
2733 Professeurs d'écoles secondaires
2739 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.

279 Autres enseignants et personnel assimilé

2791 Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles
2792 Professeurs de beaux-arts
2793 Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, n.c.a.
2795 Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.
2797 Instructeurs et moniteurs, n.c.a.
2799 Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.

Grand groupe 31 Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés

311 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies

3111 Médecins et chirurgiens
3113 Dentistes
3115 Vétérinaires
3117 Ostéopathes et chiropracteurs
3119 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.

313 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques

3130 Infirmières surveillantes
3131 Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes
3134 Infirmières auxiliaires diplômées
3135 Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital
3137 Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres
3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.

315 Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés

3151 Pharmaciens
3152 Diététiciens et nutritionnistes
3153 Optométristes
3154 Opticiens d'ordonnances
3155 Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie
3156 Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux
3157 Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens
3159 Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, n.c.a.

Grand groupe 33 Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé

331 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes

3311 Peintres, sculpteurs et autres artistes
3313 Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers
3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
3315 Photographes et cameramen
3319 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.

333 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran

3330 Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran
3332 Musiciens
3333 Chorégraphes et danseurs
3335 Acteurs
3337 Annonceurs à la radio et à la télévision
3339 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.

335 Rédacteurs

3351 Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés
3352 Écrivains et rédacteurs
3353 Auteurs et rédacteurs de la radio, de la télévision, de la scène et de l'écran
3355 Traducteurs et interprètes
3359 Rédacteurs, n.c.a.

Grand groupe 37 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs

371 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs

3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs
3711 Arbitres et autres officiels
3713 Athlètes
3715 Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs
3719 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.

Grand groupe 41 Personnel administratif et travailleurs assimilés

411 Sténographes et dactylographes

4110 Surveillants des sténographes et dactylographes
4111 Secrétaires et sténographes
4113 Dactylographes et commis-dactylographes

413 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés

4130 Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés
4131 Teneurs de livres et commis en comptabilité
4133 Caissiers
4135 Commis d'assurances, de banque et d'autres établissements financiers
4137 Commis aux services statistiques
4139 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.

414 Opérateurs de machines de bureau et matériel mécanographique électronique

4140 Surveillants des opérateurs de machines de bureau et matériel mécanographique électronique
4141 Opérateurs de machines de bureau
4143 Opérateurs de matériel mécanographique électronique

415 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs

4150 Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs
4151 Commis à la production
4153 Commis à l'expédition et à la réception
4155 Commis au stock et travailleurs assimilés
4157 Peseurs
4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.

416 Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés

4160 Surveillants des commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4161 Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes
4169 Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.

417 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers

4170 Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers
4171 Réceptionnistes et hôtesses d'accueil
4172 Facteurs
4173 Commis au courrier et aux postes
4175 Téléphonistes
4177 Messagers
4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.

419 Autre personnel administratif et travailleurs assimilés

4190 Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés
4191 Agents de recouvrement
4192 Estimateurs d'assurances
4193 Agents de voyage, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises
4194 Commis d'hôtel
4195 Commis au service du personnel
4197 Employés de bureau
4199 Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, n.c.a.

Grand groupe 51 Travailleurs spécialisés dans la vente

513/514 Vendeurs de biens de consommation

5130 Chefs des ventes de biens de consommation
5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés
5133 Voyageurs de commerce
5135 Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
5137 Commis-vendeurs de biens de consommation
5141 Vendeurs ambulants et colporteurs
5143 Vendeurs de journaux
5145 Commis de station-service
5149 Vendeurs de biens de consommation, n.c.a.

517 Vendeurs de services

5170 Chefs des ventes de services
5171 Courtiers et agents d'assurances
5172 Agents immobiliers
5173 Courtiers en valeurs
5174 Agents de publicité
5177 Agents de vente de services aux entreprises
5179 Vendeurs de services, n.c.a.

519 Autres travailleurs spécialisés dans la vente

5190 Chefs d'autres travailleurs spécialisés dans la vente
5191 Acheteurs des commerces de gros et de détail
5193 Chauffeurs-livreurs
5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.

Grand groupe 61 Travailleurs spécialisés dans les services

611 Travailleurs spécialisés dans les services de protection

6111 Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie
6112 Agents de police et détectives de la police officielle
6113 Agents de police et enquêteurs privés
6115 Gardiens et agents de sécurité
6116 Officiers des forces armées
6117 Sous-officiers et soldats des forces armées
6119 Travailleurs spécialisés dans les services de protection, n.c.a.

612 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes

6120 Surveillants des travailleurs spécialisés dans la preparation des aliments et boissons et les services connexes
6121 Chefs et cuisiniers
6123 Barmen
6125 Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons
6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, n.c.a.

613 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes

6130 Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes
6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques
6135 Employés des wagons-lits et porteurs
6139 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.

614 Travailleurs spécialisés dans les services personnels

6141 Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
6142 Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés
6143 Coiffeurs et travailleurs assimilés
6144 Guides
6145 Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons
6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants
6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.

616 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement

6160 Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement
6161 Blanchisseurs
6163 Nettoyeurs à sec
6165 Presseurs
6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.

619 Autres travailleurs spécialisés dans les services

6190 Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services
6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage
6193 Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge
6198 Manœuvres et travailleurs assimilés des services
6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.

Grand groupe 71 Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

711 Exploitants agricoles

7111 Agriculteurs, en général
7112 Exploitants agricoles
7113 Éleveurs
7115 Exploitants de cultures de plein champ

713 Directeurs d'exploitations agricoles

7131 Directeurs d'exploitations agricoles

718/719 Autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

7180 Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
7181 Ouvriers agricoles, en général
7183 Ouvriers agricoles et horticoles
7185 Ouvriers d'exploitations arboricoles et viticoles
7187 Ouvriers agricoles de l'élevage
7191 Ouvriers d'exploitations laitières
7193 Ouvriers agricoles de l'aviculture
7195 Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés
7197 Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles
7198 Valets et garçons de ferme de l'agriculture, de l'horticulture et de l'élevage
7199 Autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs, n.c.a.

Grand groupe 73 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés

731 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés

7311 Patrons et seconds de bateaux de pêche
7313 Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne
7315 Trappeurs et travailleurs assimilés
7319 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

Grand groupe 75 Travailleurs forestiers et bûcherons

751 Travailleurs forestiers et bûcherons

7510 Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons
7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
7513 Bûcherons et travailleurs assimilés
7516 Contrôleurs, trieurs, mesureurs de billes et travailleurs assimilés
7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés
7518 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière
7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.

Grand groupe 77 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés

771 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés

7710 Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
7711 Foreurs à l'aide d'installation rotary et travailleurs assimilés
7713 Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol
7715 Boutefeux et dynamiteurs
7717 Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement
7718 Manœuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel
7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n.c.a.

Grand groupe 81/82 Travailleurs des industries de transformation

811 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai

8110 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai
8111 Ouvriers au concassage et au broyage des minerais
8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés
8115 Fondeurs et grilleurs de minerais
8116 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et echantillonneurs au traitement du minerai
8118 Manœuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai
8119 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.

813/814 Métallurgistes et travailleurs assimilés

8130 Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimiles
8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage
8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux
8135 Lamineurs
8137 Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux
8141 Profileurs et étireurs de métaux
8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
8146 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la metallurgie
8148 Manœuvres et travailleurs assimiles de la métallurgie
8149 Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.

815 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierres et travailleurs assimilés

8150 Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés
8151 Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre
8153 Travailleurs spécialisés dans la séparation, le concassage, le broyage et le malaxage de l'argile, du verre et de la pierre
8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
8156 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre
8158 Manœuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre
8159 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, n.c.a.

816/817 Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

8160 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8161 Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues
8163 Ouvriers au filtrage, au tamisage et à la séparation de produits chimiques et de matières analogues
8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues
8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues
8171 Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues
8173 Enduiseurs et calandreurs de produits chimiques et de matières analogues
8176 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matieres analogues
8178 Manœuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.

821/822 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés

8210 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8211 Meuniers de farine et de grains
8213 Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés
8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande
8217 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson
8221 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes
8223 Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés
8225 Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés
8226 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8227 Travailleurs de l'industrie des boissons
8228 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons
8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a.

823 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

8230 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8231 Scieurs de bois d'œuvre et travailleurs assimilés
8233 Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés
8235 Ouvriers au traitement du bois
8236 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8238 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8239 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, n.c.a.

825 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés

8250 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés
8251 Préparateurs de pâte à papier cellulosique
8253 Ouvriers de papeterie
8256 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8258 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, n.c.a.

826/827 Travailleurs du textile

8260 Contremaîtres des travailleurs du textile
8261 Préparateurs de fibres textiles
8263 Fileurs et tordeurs de fibres textiles
8265 Bobineurs et renvideurs de fibres textiles
8267 Tisseurs
8271 Tricoteurs
8273 Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles
8275 Finisseurs et calandreurs de produits textiles
8276 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles
8278 Manœuvres et travailleurs assimilés du textile
8279 Travailleurs du textile, n.c.a.

829 Autres travailleurs des industries de transformation

8290 Contremaîtres d'autres travailleurs des industries de transformation
8293 Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac
8295 Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux
8296 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.
8298 Autres manœuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation
8299 Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.

Grand groupe 83 Usineurs et travailleurs des secteurs connexes

831 Usineurs de métaux

8310 Contremaîtres d'usineurs de métaux
8311 Ajusteurs-outilleurs
8313 Machinistes et régleurs de machines-outils
8315 Conducteurs de machines-outils
8316 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux
8319 Usineurs de métaux, n.c.a.

833 Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs

8330 Contremaîtres de façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs
8331 Forgeurs
8333 Tôliers
8334 Conducteurs de machines à emboutir les métaux, n.c.a.
8335 Soudeurs et oxycoupeurs
8336 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage
8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique
8339 Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, n.c.a.

835 Travailleurs du bois à la machine

8350 Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine
8351 Modeleurs sur bois
8353 Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries
8355 Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois
8356 Contrôleurs et vérificateurs du bois à la machine
8357 Ponceurs de bois
8359 Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.

837 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

8370 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8371 Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8373 Travailleurs spécialisés dans le meulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8376 Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires
8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires, n.c.a.

839 Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes

8390 Contremaîtres d'autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes
8391 Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés
8393 Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, n.c.a.
8395 Gabariers et modeleurs, n.c.a.
8396 Contrôleurs et vérificateurs de l'usinage, n.c.a.
8399 Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.

Grand groupe 85 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation

851/852 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.

8510 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8511 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de moteurs et organes auxiliaires, n.c.a.

8513 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, n.c.a.
8515 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, n.c.a.
8523 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, n.c.a.
8525 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, n.c.a.
8526 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8527 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.
8528 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.

853 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe

8530 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe
8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique
8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.
8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique
8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
8536 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe
8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs
8538 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe
8539 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe, n.c.a.

854 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois

8540 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois
8541 Ébénistes et menuisiers en meubles
8546 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8548 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, n.c.a.

855/856 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

8550 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8551 Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir
8553 Tailleurs et couturiers
8555 Fourreurs
8557 Modistes et chapeliers
8561 Cordonniers
8562 Tapissiers-garnisseurs
8563 Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine
8566 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

8568 Manœuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8569 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.

857 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8570 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8571 Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8573 Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8576 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8578 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.

858 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens

8580 Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens
8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs
8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire
8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique
8586 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.
8587 Réparateurs de montres et de pendules
8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
8589 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, n.c.a.

859 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation

8590 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation
8591 Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres
8592 Constructeurs et réparateurs de bateaux
8593 Façonneurs de produits en papier
8595 Peintres et décorateurs d'articles manufacturés
8596 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8598 Manœuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.

Grand groupe 87 Travailleurs du bâtiment

871 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

8710 Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés
8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés
8715 Cheminots
8718 Manœuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
8719 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

873 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

8730 Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8731 Monteur de lignes électriques et travailleurs assimilés
8733 Électriciens d'installation et d'entretien
8735 Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes
8736 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8738 Manœuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil, n.c.a.

878/879 Autres travailleurs du bâtiment

8780 Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment
8781 Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés
8782 Maçons et carreleurs
8783 Lisseurs de béton et travailleurs assimilés
8784 Plâtriers et travailleurs assimilés
8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés
8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation
8787 Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés
8791 Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés
8793 Monteurs de charpentes métalliques
8795 Vitriers
8796 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique
8798 Manœuvres et travailleurs assimilés du bâtiment
8799 Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.

Grand groupe 91 Personnel d'exploitation des transports

911 Personnel d'exploitation des transports aériens

9110 Surveillants du personnel d'exploitation des transports aériens
9111 Pilotes, navigateurs et mécaniciens
9113 Personnel des services auxiliaires au sol
9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.

913 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires

9130 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires
9131 Conducteurs de locomotive
9133 Chefs de train et serre-freins
9135 Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires
9139 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.

915 Personnel de la navigation et travailleurs assimilés

9151 Officiers de pont
9153 Officiers mécaniciens de navire
9155 Matelots de pont
9157 Matelots des salles de machines et chaufferies
9159 Personnel de la navigation et travailleurs assimilés, n.c.a.

917 Personnel d'exploitation des transports routiers

9170 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers
9171 Conducteurs d'autobus
9173 Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers
9175 Camionneurs
9179 Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.

919 Autre personnel d'exploitation des transports

9190 Contremaîtres d'autre personnel d'exploitation des transports
9191 Personnel d'exploitation du métro et des tramways
9193 Conducteurs de locotracteurs et de locomotives, à l'exception du transport ferroviaire
9199 Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.

Grand groupe 93 Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

931 Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

9310 Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9311 Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.
9313 Débardeurs, dockers et manutentionnaires
9315 Conducteurs de matériel de manutention, n.c.a.
9317 Emballeurs, n.c.a.
9318 Manœuvres, manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9319 Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

Grand groupe 95 Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines

951 Imprimeurs et travailleurs assimilés

9510 Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés
9511 Typographes et compositeurs
9512 Conducteurs de presses à imprimer
9513 Travailleurs spécialisés dans la stéréotypie et la galvanotypie
9514 Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs
9515 Photograveurs et travailleurs assimilés
9517 Relieurs et travailleurs assimilés
9518 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes
9519 Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

953 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés

9530 Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
9531 Conducteurs d'installations de centrale électrique
9533 Conducteurs-mécaniciens de machines fixes et d'appareils auxiliaires
9535 Conducteurs d'installations du service des eaux et du service sanitaire
9537 Conducteurs d'installations de pompage et de pipe-lines
9539 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.

955 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

9550 Contremaîtres des opérations de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
9551 Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion
9553 Télégraphistes
9555 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores
9557 Projectionnistes de cinéma
9559 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

959 Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

9590 Contremaîtres d'autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
9591 Techniciens de laboratoires photographiques
9599 Divers ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

Grand groupe 99 Travailleurs non classés ailleurs

991 Travailleurs non classés ailleurs

9910 Surveillants et contremaîtres, n.c.a.
9916 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, n.c.a.
9918 Manœuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
9919 Autres travailleurs, n.c.a.

Annexe III:
Liste alphabétique des titres des groupes de base

Code CCDP	Titre
	A
5191	Acheteurs de commerces de gros et de détail
1175	Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail
*3335	Acteurs
1134	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
1133	Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes
*1113	Administrateurs gouvernementaux
6112	Agents de polide et détectives de la police officielle
*6113	Agents de police et enquêteurs privés
5174	Agents de publicité
4191	Agents de recouvrement
5177	Agents de vente de services aux entreprises
4193	Agents de voyages, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises
1174	Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés
5172	Agents immobiliers
*7111	Agriculteurs, en général (inclus dans le groupe 7112)
2131	Agronomes et scientifiques assimilés
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital
8311	Ajusteurs-outilleurs
*1173	Analystes de l'organisation et des méthodes (inclus dans le groupe 2145)
2183	Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés
3337	Annonceurs à la radio et à la télévision
*3711	Arbitres et autres officiels
2141	Architectes
2159	Architectes et ingénieurs, n.c.a.
2161	Arpenteurs-géomètres
3339	Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.
8571	Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
*3713	Athlètes
*3353	Auteurs et rédacteurs de la radio, de la télévision, de la scène et de l'écran (inclus dans le groupe 3352)
4199	Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, n.c.a.
9199	Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.
3159	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, n.c.a.
*7199	Autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs, n.c.a. (inclus dans le groupe 7182)
1149	Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.
2799	Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.
8298	Autres manœuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation
*9319	Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
*8299	Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.
8799	Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.
2169	Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, n.c.a.
*9919	Autres travailleurs, n.c.a.
8529	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8599	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.
5199	Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.
7713	Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol
6199	Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.
2399	Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.
*8399	Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.
2343	Avocats et notaires

B

6123 Barmen
2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs
2133 Biologistes et scientifiques assimilés
*6161 Blanchisseurs (inclus dans le groupe 6162)
8273 Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles
8265 Bobineurs et renvideurs de fibres textiles
*6142 Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés (inclus dans le groupe 6149)
8213 Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés
7715 Boutefeux et dynamiteurs
7513 Bûcherons et travailleurs assimilés

C

1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.
4133 Caissiers
9175 Camionneurs
8781 Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés
8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique
9173 Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers
5193 Chauffeurs-livreurs
*5190 Chefs d'autres travailleurs spécialisés dans la vente
5130 Chefs des ventes de biens de consommation
5170 Chefs des ventes de services
9133 Chefs de train et serre-freins
6121 Chefs et cuisiniers
8715 Cheminots
2111 Chimistes
*3333 Chorégraphes et danseurs
6143 Coiffeurs et travailleurs assimilés
4151 Commis à la production
4153 Commis à l'expédition et à la réception
4173 Commis au courrier et aux postes
4195 Commis au service du personnel
4155 Commis au stock et travailleurs assimilés
4137 Commis aux services statistiques
4135 Commis d'assurances, de banques et d'autres établissements financiers
4169 Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.
4161 Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes
5145 Commis de station-service
4194 Commis d'hôtel
*5137 Commis-vendeurs de biens de consommation (inclus dans le groupe 5135)
1171 Comptables, experts comptables et autres agents financiers
6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage
9311 Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.
*6193 Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge
9171 Conducteurs d'autobus
8151 Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre
9131 Conducteurs de locomotives
*9193 Conducteurs de locotracteurs et de locomotives, à l'exception du transport ferroviaire
8334 Conducteurs de machines à emboutir les métaux, n.c.a.
8315 Conducteurs de machines-outils
9315 Conducteurs de matériel de manutention, n.c.a.
8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés
9512 Conducteurs de presses à imprimer
9531 Conducteurs d'installations de centrale électrique
*9537 Conducteurs d'installations de pompage et de pipe-lines (inclus dans le groupe 9539)
*9535 Conducteurs d'installations du service des eaux et du service sanitaire (inclus dans le groupe 9539)

9539 Conducteurs et mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.
*9533 Conducteurs-mécaniciens de machines fixes et d'appareils auxiliaires (inclus dans le groupe 9539)
7197 Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles
8159 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, n.c.a.
2391 Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle
8592 Constructeurs et réparateurs de bateaux
*9190 Contremaîtres d'autre personnel d'exploitation des transports
*9590 Contremaîtres d'autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
*8290 Contremaîtres d'autres travailleurs des industries de transformation
8780 Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment
*8390 Contremaîtres d'autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes
8330 Contremaîtres de façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs
9310 Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9530 Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
8580 Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens
7710 Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
7180 Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
8150 Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés
8710 Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
8130 Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimilés
8730 Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
9550 Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
8250 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés
8210 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8230 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8350 Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine
8260 Contremaîtres des travailleurs du textile
8160 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
*8110 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai
*8370 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
9510 Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés
7510 Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons
8550 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8510 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8570 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8540 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois
8590 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.
8530 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe
9130 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires
9170 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers
8310 Contremaîtres d'usineurs de métaux
*8396 Contrôleurs et vérificateurs de l'usinage, n.c.a.
*8356 Contrôleurs et vérificateurs du bois à la machine
8376 Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires
7516 Contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes et travailleurs assimilés
8176 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

8526 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8156 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre
*9916 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, n.c.a.
8116 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs au traitement du minerai
8576 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8596 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8146 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie
8256 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8226 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8276 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles
8536 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électroniques, électroniques, et de matériel connexe
8586 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.
8316 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux
8336 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage
8736 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8796 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique
8546 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8236 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8566 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8296 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.
8561 Cordonniers
8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
5173 Courtiers en valeurs
5171 Courtiers et agents d'assurances
8787 Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés

D

4113 Dactylographes et commis-dactylographes
9313 Débardeurs, dockers et manutentionnaires
3113 Dentistes
3157 Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens
8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs
2163 Dessinateurs
3313 Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers
3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
8591 Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres
3152 Diététiciens et nutritionnistes
1131 Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques
1143 Directeurs de la production
1141 Directeurs des achats
1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
1147 Directeurs des transports et des télécommunications
1137 Directeurs des ventes et de la publicité
1145 Directeurs de travaux de construction
7131 Directeurs d'exploitations agricoles
1132 Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes
1142 Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services
1135 Directeurs financiers

1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
*3351 Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés (inclus dans le groupe 3352)
*9599 Divers ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

E

8541 Ébénistes et menuisiers en meubles
2311 Économistes
3352 Écrivains et rédacteurs
2795 Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.
8733 Électriciens d'installation et d'entretien
*7113 Éleveurs (inclus dans le groupe 7112)
9317 Emballeurs, n.c.a.
4197 Employés de bureau
*6135 Employés des wagons-lits et porteurs
*8173 Enduiseurs et calandreurs de produits chimiques et de matières analogues
2739 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.
3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs
6141 Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
4192 Estimateurs d'assurances
8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés
*8719 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
7112 Exploitants agricoles
*7115 Exploitants de cultures de plein champ (inclus dans le groupe 7112)

F

8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
8593 Façonneurs de produits en papier
8339 Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, n.c.a.
4172 Facteurs
8263 Fileurs et tordeurs de fibres textiles
8275 Finisseurs et calandreurs de produits textiles
*1119 Fonctionnaires et administrateurs de l'Administration publique, n.c.a.
*8115 Fondeurs et grilleurs de minerais
*7711 Foreurs à l'aide d'installation rotary et travailleurs assimilés
8331 Forgeurs
8555 Fourreurs

G

8395 Gabariers et modeleurs, n.c.a.
8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
6115 Gardiens et agents de sécurité
2112 Géologues et scientifiques assimilés
8391 Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés
8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues
6144 Guides

H

2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.
6145 Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons

I

9519 Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
9514 Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs
3134 Infirmières auxiliaires diplômées
3131 Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes

3130 Infirmières surveillantes
2142 Ingénieurs chimistes
2143 Ingénieurs civils
2153 Ingénieurs des mines
2154 Ingénieurs du pétrole
2144 Ingénieurs électriciens
2155 Ingénieurs en aérospatiale
2145 Ingénieurs en organisation
2157 Ingénieurs en sciences nucléaires
2147 Ingénieurs mécaniciens
2151 Ingénieurs métallurgistes
1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées
1116 Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux
8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.
8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
2731 Instituteurs d'écoles maternelles et primaires
2797 Instructeurs et moniteurs, n.c.a.

J

*2341 Juges et magistrats

L

8135 Lamineurs
8393 Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, n.c.a.
8783 Lisseurs de béton et travailleurs assimilés

M

8313 Machinistes et régleurs de machines-outils
8782 Maçons et carreleurs
4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.
*1115 Maîtres de poste
8568 Manœuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8158 Manœuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre
8578 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8538 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe
8548 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8528 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8148 Manœuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie
7518 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière
9518 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes
8258 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8228 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons
8238 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
7718 Manœuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel
6198 Manœuvres et travailleurs assimilés des services
8798 Manœuvres et travailleurs assimilés du bâtiment
8738 Manœuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8278 Manœuvres et travailleurs assimilés du textile
8178 Manœuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8118 Manœuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai

9918 Manœuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
8598 Manœuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8718 Manœuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
9318 Manœuvres, manutentionaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9155 Matelots de pont
*9157 Matelots des salles de machines et chaufferies
2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires
8589 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, n.c.a.
8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs
8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique
8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire
8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
3111 Médecins et chirurgiens
*1111 Membres des corps législatifs
*2519 Membres du clergé et personnel assimilé, n.c.a.
4177 Messagers
8149 Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.
2114 Météorologistes
8211 Meuniers de farine et de grains
7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n.c.a.
7717 Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement
*2511 Ministres du culte
*8351 Modeleurs sur bois
8557 Modistes et chapeliers
8793 Monteurs de charpentes métalliques
8731 Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés
8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil, n.c.a.
8735 Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes
8573 Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8137 Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux
*3332 Musiciens

N

*6163 Nettoyeurs à sec (inclus dans le groupe 6162)

O

6162 Occupations en blanchissage et nettoyage à sec
9151 Officiers de pont
*6116 Officiers des forces armées
9153 Officiers mécaniciens de navire
*9555 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonore
9551 Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion
*9559 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
4141 Opérateurs de machines de bureau
4143 Opérateurs de matériel mécanographique électronique
3154 Opticiens d'ordonnances
3153 Optométristes
3117 Ostéopathes et chiropracteurs
7182 Ouvriers agricoles
*7193 Ouvriers agricoles de l'aviculture (inclus dans le groupe 7182)
*7187 Ouvriers agricoles de l'élevage (inclus dans le groupe 7182)
*7181 Ouvriers agricoles, en général (inclus dans le groupe 7182)
*7183 Ouvriers agricoles et horticoles (inclus dans le groupe 7182)
8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues
8233 Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés
*8171 Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues

8111 Ouvriers au concassage et au broyage des minerais
*8163 Ouvriers au filtrage, au tamisage et à la séparation de produits chimiques et de matières analogues
8161 Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues
8235 Ouvriers au traitement du bois
8223 Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés
8253 Ouvriers de papeterie
*8225 Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés
*7185 Ouvriers d'exploitations arboricoles et viticoles (inclus dans le groupe 7182)
*7191 Ouvriers d'exploitations laitières (inclus dans le groupe 7182)
7195 Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés

P

8551 Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir
7311 Patrons et seconds de bateaux de pêche
8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés
7313 Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne
7319 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
8595 Peintres et décorateurs d'articles manufacturés
*3311 Peintres, sculpteurs et autres artistes
8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés
9159 Personnel de la navigation et travailleurs assimilés, n.c.a.
9113 Personnel des services auxiliaires au sol
9135 Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires
2333 Personnel des services sociaux et communautaires
*9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.
*9139 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.
9179 Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.
9191 Personnel d'exploitation du métro et des tramways
6111 Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie
3119 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.
2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.
3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutes, n.c.a.
4157 Peseurs
3151 Pharmaciens
3315 Photographes et cameramen
9515 Photograveurs et travailleurs assimilés
2113 Physiciens
3137 Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres
9111 Pilotes, navigateurs et mécaniciens
8563 Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine
8784 Plâtriers et travailleurs assimilés
8357 Ponceurs de bois
8261 Préparateurs de fibres textiles
8251 Préparateurs de pâte à papier cellulosique
6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques
6165 Presseurs
3330 Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran
2792 Professeurs de beaux-arts
2733 Professeurs d'écoles secondaires
2793 Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, n.c.a.
2791 Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles
2711 Professeurs d'université
2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.
*3319 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.
8141 Profileurs et étireurs de métaux
9557 Projectionnistes de cinéma
2315 Psychologues

R

8355 Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois
4171 Réceptionnistes et hôtesses d'accueil
4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.
*3359 Rédacteurs, n.c.a.
9517 Relieurs et travailleurs assimilés
*2513 Religieuses et frères
8587 Réparateurs de montres et de pendules

S

8231 Scieurs de bois d'œuvre et travailleurs assimilés
8353 Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries
4111 Secrétaires et sténographes
2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimiles
8335 Soudeurs et oxycoupeurs
*6117 Sous-officiers et soldats des forces armées
4190 Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés
2160 Surveillants d'autres travailleurs en architecture et en ingénierie
6190 Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services
4160 Surveillants des commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4150 Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs
4140 Surveillants des opérateurs de machines de bureau et materiel mecanographique électronique
4170 Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers
4110 Surveillants des sténographes et dactylographes
4130 Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilite et travailleurs assimiles
6120 Surveillants des travailleurs spécialisés dans la preparation des aliments et boissons et les services connexes
6160 Surveillants des travailleurs spécialises dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement
6130 Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes
9110 Surveillants du personnel d'exploitation des transports aériens
2350 Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives
9910 Surveillants et contremaîtres, n.c.a.

T

8553 Tailleurs et couturiers
8562 Tapissiers-garnisseurs
2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives
9591 Techniciens de laboratoires photographiques
3156 Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux
2135 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques
2117 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques
2165 Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie
3155 Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie
*9553 Télégraphistes
4175 Téléphonistes
4139 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimiles, n.c.a.
4131 Teneurs de livres et commis en comptabilité
8267 Tisseurs
8333 Tôliers
3355 Traducteurs et interprètes
*7315 Trappeurs et travailleurs assimilés
8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage
3715 Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs
8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, n.c.a.

8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimiles, n.c.a.
8227 Travailleurs de l'industrie des boissons
8239 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, n.c.a.
8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande
8221 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes
8217 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson
*8359 Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.
8279 Travailleurs du textile, n.c.a.
7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.
2331 Travailleurs sociaux
2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.
8569 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.
7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
8515 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, n.c.a.
8525 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, n.c.a.
8523 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, n.c.a.
8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique
8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique
8511 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de moteurs et organes auxiliaires, n.c.a.
8513 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, n.c.a.
8527 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.
8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.
8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, n.c.a.
8539 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques, et de matériel connexe, n.c.a.
6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, n.c.a.
*8153 Travailleurs spécialisés dans la séparation, le concassage, le broyage et le malaxage de l'argile, du verre et de la pierre
*9513 Travailleurs spécialisés dans la stéréotypie et la galvanotypie
8371 Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés
8373 Travailleurs spécialisés dans le moulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.
6125 Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons
2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes, n.c.a.
6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants
2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.
2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.
*6139 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.
6119 Travailleurs spécialisés dans les services de protection, n.c.a.
6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.
8295 Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux
8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.
*8119 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.
8293 Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac
8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux
8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, n.c.a.
8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation

3719 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.
2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.
8271 Tricoteurs
8791 Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés
9511 Typographes et compositeurs

U

8319 Usineurs de métaux, n.c.a.

V

*7198 Valets et garçons de ferme de l'agriculture, de l'horticulture et de l'élevage (inclus dans le groupe 7182)
5141 Vendeurs ambulants et colporteurs
5149 Vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
*5143 Vendeurs de journaux
*5179 Vendeurs de services, n.c.a.
5135 Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés
3115 Vétérinaires
8795 Vitriers
5133 Voyageurs de commerce

---

* L'astérisque indique que le groupe de base n'est pas traité dans la présente publication.

Achevé d'imprimer en novembre 1988
sur les presses des Ateliers graphiques Virage inc.

Composition typographique et montage :
Caractéra inc.